

TERRITOIRES EN TRANSITION

DES ACTIONS EXEMPLAIRES POUR S'ADAPTER ET ATTÉNUER
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nourrir les plans d'action de PCAET

*Julie QUILLON – Stagiaire
Août 2020*



INTRODUCTION

CONTEXTE DU BENCHMARK

Ce présent benchmark vient alimenter les travaux de l'Agence d'urbanisme dans le cadre de l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) de deux territoires partenaires : la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et Vienne Condrieu Agglomération (VCA). Ainsi, **il contribuera notamment à l'élaboration de leurs plans d'actions.**

OBJECTIFS

L'Agence a décidé de réaliser un benchmark lui permettant d'identifier des **actions exemplaires** pour nourrir le débat autour des possibilités qui s'offrent à ces intercommunalités en termes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Il s'agit également **d'inspirer et de donner envie aux élus** des territoires pour s'engager dans des actions en faveur de la transition.

Ce travail vise par ailleurs à consolider les recommandations pratiques que l'Agence proposera aux territoires lors de l'élaboration des fiches actions, en mettant en évidence les **impacts, leviers et points de vigilance**. En complément, lorsque cela est pertinent, le benchmark identifie des sources de financement et moyens accessibles.

MÉTHODOLOGIE

Ce power-point correspond à la première étape de ce benchmark. Elle constitue en un **inventaire large de pistes d'actions**, alimenté par des ressources internes et externes:

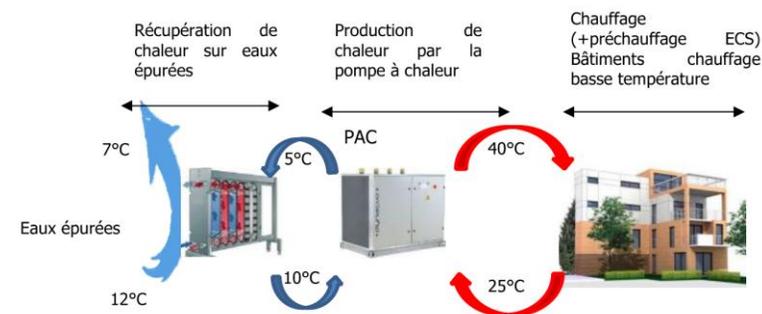
- Entretiens avec des personnes ressources au sein de l'Agence
- Entretiens avec des experts externes (Hespul, Solagro)
- Recherche de retours d'expériences sur internet notamment sur les grands sites institutionnels (Ademe, Agence de l'eau, EDF, TEPOS, Banque des territoires, Eclaira, Dalkia, AUREE, ENR Oser, etc.)
- Identification d'actions dans la revue de presse quotidienne et la veille environnement du service de documentation de l'Agence

Les actions présentées ont majoritairement lieu en région Auvergne-Rhône-Alpes, sont dans la plupart des cas, portées par des collectivités et correspondent aux grandes thématiques des PCAET (chaque thématique est associée à une couleur dans ce document). Certaines actions intéressantes ne correspondant pas à tous ces critères sont tout de même présentées en raison de leur caractère innovant.

ENERGIES RENOUVELABLES

Chauffage, récupération d'énergie

- **Nom de l'action:** Récupération d'énergie sur les eaux usées d'une station d'épuration à Belleville (69)
- **Année:** 2011
- **Porteur de l'action:** Syndicat de Traitement des Eaux Usées Saône-Beaujolais (communes de Belleville, de Saint-Jean d'Ardières et de Taponas, environ 13 560 habitants)
- **Partenaires:** ADEME, Conseil régional de Rhône-Alpes, Conseil général du Rhône, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, SNC Durabo (promotion immobilière de logements)
- **Budget de l'installation:** 480k€
- **Budget de fonctionnement:** 55k€/an
- **Retour sur investissement:** de 7 à 10 ans
- **Financements:** Fond chaleur de l'ADEME (177,2 k€), Conseil régional de Rhône-Alpes (66 k€), Conseil général du Rhône (42 k€), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (52 k€)
- **Objectifs:** Réduire les consommations d'énergies fossiles et stabiliser le prix de l'énergie
- **Description:** Récupération de la chaleur des effluents traités en sortie du CITEAU (Centre Intercommunal de Traitement de l'Eau) pour chauffer les bâtiments et produire de l'eau chaude sanitaire. La canalisation est reliée à un échangeur pour alimenter une pompe à chaleur. Le mécanisme est le même que celui employé par les pompes à chaleur géothermiques.
- **Résultats:** 80% des besoins en chaleur des bâtiments couverts
- **Impacts:** Récupération de 274 MWh par an, économie de 106 MWh de gaz-électricité par an, 73 tonnes de CO2 évitées par an
- **Prix:** « Marianne d'Or de la République » pour son caractère innovant, exemplaire et reproductible
- **Lien vers l'action:** ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/recuperation-energies-belleville-emr121.pdf



ENERGIES RENOUVELABLES

Bois-énergie, chauffage, qualité de l'air, solaire thermique

- Nom de l'action: Séchage solaire du bois à Saint-Laurent-en-Royans (26) (fait partie de la communauté de communes du Royans-Vercors disposant d'environ 9600 habitants)
- Année: 2007
- Porteur de l'action: Etablissements Barraquand SAS (exploitation forestière)
- Partenaires: ADEME, Union européenne, Conseil régional de Rhône-Alpes, Conseil général de la Drôme
- Budget total: 273,3k€
- Budget de fonctionnement: 10€/stère de bois/an
- Financements: ADEME (54 968 €), Union européenne via le FEDER (86 869 €), Conseil régional de Rhône-Alpes (23 407 €), Conseil général de la Drôme (22 055 €)
- Objectifs: Alternative au traditionnel séchoir au fioul, participe au développement du chauffage à bois et de la filière bois-énergie
- Description: Installation d'un séchoir du bois fonctionnant au solaire thermique et au bois-énergie
- Résultats: Séchage du bois passant de un an à l'air libre à 2 semaines avec le séchoir, utilisation d'une énergie 100% renouvelable (50% solaire, 50% biomasse)
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/sechage-solaire-et-biomasse-buches-saint-laurent-en-royans-26-2013.pdf>



ENERGIES RENOUVELABLES

CO² transcritique, gaz naturel, efficacité énergétique, installation frigorifique, chaîne du froid alimentaire et commerciale

- Nom de l'action: Froid industriel par CO2 transcritique chez SICOLY à Saint-Laurent-d'Agnay (69)
- Année: 2013
- Porteur de l'action: Coopérative SICOLY-SICODIS (centaine de producteurs de fruits frais et surgelés des monts et coteaux du lyonnais)
- Partenaires: ADEME, Conseil régional de Rhône-Alpes, Etat (DRAAF, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), Union européenne, un bureau d'études spécialisé dans le froid industriel
- Budget total: 478 k€
- Financements: Ademe (9 000 €), Conseil régional de Rhône-Alpes (72 k€), Union européenne-FEADER via la DRAAF (81 k€)
- Objectifs: Fonctionner avec une installation frigorifique techniquement fiable et performante, ayant un impact environnemental réduit tant en émissions directes de gaz à effet de serre qu'en émissions indirectes via les consommations d'énergie et montrer aux industriels locaux les bénéfices environnementaux et économiques du CO2 transcritique couplé à des mesures d'efficacité énergétique, ce fluide frigorigène étant 4 000 fois moins impactant sur l'effet de serre que le HFC R404A, fluide traditionnellement utilisé dans ce type d'installations
- Description: Pour définir précisément ses besoins et trouver la technologie la plus adaptée, la coopérative SICOLY a fait appel aux services d'un bureau d'études spécialisé dans le froid industriel. Celui-ci a proposé de mettre en place une installation frigorifique Teko de 275 kW de froid négatif, inférieur à 0°C, pour maintenir 4 chambres de stockage (25 000 m³ de volume global) à une température moyenne de -22°C. Un système de récupération de chaleur permet le dégivrage des évaporateurs et la production de froid est ajustée aux besoins grâce à la vitesse variable mise en place sur les 8 compresseurs.
- Résultats: Réduction de 49% de la consommation énergétique pour la production de froid négatif par rapport à l'installation avant opération, soit une économie de 470 MWh électrique par an
- Impacts: 530 tonnes de CO2 évitées par an grâce aux économies d'énergie et surtout grâce à la nature du fluide frigorigène choisi
- Lien vers l'action: https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cc24_sicoloy_2017.pdf



ENERGIES RENOUVELABLES

Solaire thermique, réhabilitation

- Nom de l'action: Installation solaire thermique pour l'EHPAD de Bussière-Dunoise (23, 1038 habitants)
- Année: 2011
- Bénéficiaire de l'action: EHPAD Pierre Guilbaud
- Partenaires: ADEME, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
- Budget total: 75 k€
- Financements: ADEME (18 k€) , Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (18 k€) car lauréate d'un appel à projets solaire thermique lancé à destination des établissements de santé, handicap ou EHPAD dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (ex Conseil régional Limousin) et l'ADEME
- Objectifs: remplacer les énergies fossiles par le solaire thermique pour réduire son impact environnemental et maîtriser sa facture énergétique
- Description: Initialement, les chambres étaient aménagées dans de petits pavillons chauffés au gaz. En 2011, un chantier de réhabilitation a remplacé 10 de ces pavillons par un bâtiment principal de 34 chambres. Les résidents sont aujourd'hui répartis entre 78 chambres (76 et 2 doubles) sur une surface de 6 491 m² . Lors du chantier de réhabilitation, une étude de faisabilité a confirmé qu'il était pertinent de doter la construction d'une installation solaire thermique pour contribuer à alimenter l'établissement en eau chaude sanitaire.
- Résultats: 60 m² de capteurs solaires implantés au sol à proximité de la chaufferie et orientés plein sud avec 30° d'inclinaison, 28 MWh produits par an, 63% des besoins annuels en eau chaude sanitaire couverts pour le bâtiment principal
- Impacts: 10,2 tonnes de CO2 évitées par an
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/eas-solaire-thermique-ehpad-2018-010575.pdf>



ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque, SCIC

- Nom de l'action: Les survoltés, coopérative d'énergie citoyenne (35, Guipel, environ 1700 habitants)
- Année: 2017
- Fonctionnement: Création de l'association loi 1901 ENERGUIPEL puis de la SCIC SAS La Coopérative des Survoltés comme personne morale distincte de l'association afin de mener à bien le volet de création de moyens de production d'énergie renouvelable du projet
- Projet réalisé: Le toit de l'école de Diwan
- Partenaire: HP ENERGETIK (artisan local) et 100h de bénévolat par 10 sociétaires de la SCIC
- Budget: 23 000 €
- Résultats: 36 panneaux solaires, 9kwc (unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal) en revente totale correspondant à la consommation d'un ménage moyen soit un chiffre d'affaire prévisionnel de 1656€/an et de 33 000€ sur 20 ans.
- Impact: Rendement d'environ 2000kwh pour 4 mois en 2019
- Projet en élaboration: Le toit de l'EPHAD de Guipel
- Objectifs: 80 kWc en revente totale, produire près de 30% de la consommation électrique de l'établissement
- Partenaire: Aezo
- Lien vers l'action: <https://survoltes.com/projet-realisation.html>



ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque, SCIC, démarche participative

- Nom de l'action: La centrale villageoise de Val'Eyrieux
- Année: depuis 2010
- Porteur du projet: SCIC Centrale Villageoise de Val'Eyrieux (habitants, collectivités territoriales et entreprises)
- Partenaires: Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, Association nationale des centrales villageoises, Enersun, ENEDIS, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (44 942 habitants)
- Description: En 2010, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et les Parcs naturels régionaux lancent un appel à projet dont l'objectif est de faire émerger des projets collectifs de production d'énergies renouvelables et d'élaborer une méthodologie efficace et reproductible. Huit territoires pilotes sont retenus dont le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche sur lequel un collectif d'habitants comprenant des élus s'est formé. Sur le premier projet photovoltaïque, le collectif a été accompagné par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et par un maître d'œuvre, Enersun avant de s'autonomiser sur les projets suivants et de créer avec les autres territoires, l'association nationale des centrales villageoises.
- Projet réalisé: Premier projet a abouti en 2015 avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur 9 toitures du territoire pour une puissance de 94 MwC et une production annuelle de 110 Kwh. Second projet photovoltaïque entre 2018 et 2019 aboutissant à l'équipement de 11 toitures pour une puissance de 154 MwC et une production annuelle de 180 000 Kwh.
- Budget: 565 000€ d'investissement
- Financement: Autofinancement (parts sociales et revente de l'électricité), emprunts bancaires, avance de trésorerie de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, subvention de la Région AURA
- Ressources annexes: Mise à disposition de toitures et d'un local par les collectivités, salarié à temps partiel au sein de l'intercommunalité au début du projet, bénévoles de la SCIC
- Résultats: Une production annuelle de 300 000 Kwh, 20 toitures équipées pour une puissance totale de 248 KwC
- Projet en élaboration: Projet en autoconsommation dans laquelle la SCIC aura le rôle de tiers investisseur. Le bâtiment, accueillant un pôle d'activité économique et des entreprises locales, disposera d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 90 KwC. L'intégralité de la production sera consommée sur place.
- Lien vers l'action: <http://www.centralesvillageoises.fr/> + <http://valdeyrieux.centralesvillageoises.fr/>



ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque, bois-énergie, SAS, réseau de chaleur

- **Nom de l'action:** Energ'Y Citoyennes (SAS), quand les grenoblois veulent développer massivement l'énergie solaire
- **Année:** 2016
- **Fondateurs:** Grenoble-Alpes Métropole, communes de La Tronche, Grenoble, Eybens, Echirolles et Saint-Egrève, Agence Locale de l'Énergie et du Climat, Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes, Énergie Partagée
- **Partenaires:** Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Grenoble, Énergie Partagée, GAM – Grenoble Alpes Métropole, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Eolya (entretien et maintenance des installations bois-énergie)
- **Associés:** Au 1er Janvier 2020, 232 associés répartis en différents collèges, habitant 23 communes de la métropole grenobloise dont 208 citoyens
- **Budget:** 2 millions pour le projet solaire
- **Financements:** 20% par les associés et le reste par des emprunts bancaires pour le projet solaire
- **Objectifs:** produire de l'énergie issue de sources renouvelables, promouvoir la maîtrise de l'énergie.
- **Description:** La SAS porte de 2 projets, un solaire électrique et un bois énergie. Le projet solaire vise à l'installation d'environ 3000 panneaux solaires soit une puissance d'1 MWhc permettant de produire 1200 MWh/an.
- **Résultats:** Réalisation de trois réseaux de chaleur bois énergie sur les communes de Quaix-en-Chartreuse et Sassenage en 2019 soit une production de plus de 2 000 MWh/an de chaleur renouvelable, 30% de l'objectif de 1 MWhc en 2019 pour le projet solaire, une production de 269,09 MWh hors panneaux installés en 2019
- **Impact:** 8,07 T de CO₂ évité pour le projet solaire
- **Lien vers l'action:** Ariella Masboungi, Franck Boutté Consultants et Florian Dupont, « 200 initiatives pour la transition énergétique des territoires, qui peut faire quoi? », p.25 + <https://energy-citoyennes.org/qui-sommes-nous/la-societe/>



QUI SOMMES-NOUS ? LE SOLAIRE LE BOIS NOUS REJOINDRE ACTUS CALENDRIER

INNES **Energ'Y Citoyennes**
Produire et consommer local, ça marche aussi pour l'énergie.

NOS PROJETS SOLAIRES

Notre projet solaire est le premier qu'Energ'Y Citoyennes a initié à sa création. Pourquoi ? Parce que se lancer dans la production d'énergie décentralisée, citoyenne et locale est un petit peu plus facile si l'on choisit l'électricité solaire.

L'objectif de ce projet : fédérer 400 foyers pour financer les installations photovoltaïques permettant la production d'électricité équivalente à leur consommation (hors chauffage).

Solaire d'ici en chiffres

Pour ce projet, Energ'Y Citoyennes vise d'installer une puissance totale d'1 MWhc (Mega Watt Crête) de production d'électricité solaire locale, soit plus de 3000 panneaux, et une surface équivalente à celle de la Place Victor Hugo dans Grenoble.

Ainsi, en visant la production de 1200 MWh/an, nous démontrons que nous pouvons agir vite, avec des résultats très concrets, et sans regret pour notre budget.

Ce projet représente un investissement estimé à 2 millions d'euros, dont environ 20 % seront amenés par les parts souscrites par les habitants, les communes, les acteurs de l'énergie renouvelable et de l'action citoyenne, et les entreprises, tous associés de notre société Energ'Y Citoyennes. Le reste de l'investissement est apporté par des emprunts auprès de banques.

Les grandes étapes

1- Tranche 1 de « Solaire d'ici »

PRODUCTION
268,92 M
Plus de détails sur la production en direct.

SOUSCRIRE
Je télécharge le t

S'ABONNER
Je m'abonne à La

SUIVRE
Tweets de @Energ
Energ'Y Citoyennes a retweeté
Marjolaine Meyn @M_MeynM
En réponse à @M_Meyn

ENERGIES RENOUVELABLES

Eolien

- **Nom de l'action:** Les ailes de Taillard dans les Monts du Pilat (à cheval sur les communes de Burdignes et de St-Sauveur-en-Rue)
- **Année:** Depuis 2008
- **A l'initiative:** Communauté de Communes des Monts du Pilat
- **Partenaires:** Association Energies Communes Renouvelables (créée en 2010, composée d'habitants et reconnu par la collectivité comme faisant partie du comité de pilotage), SAS les Ailes de Taillard (créée en 2013, réunissant la collectivité via sa SEM Soleil, l'association Energies communes renouvelables et l'entreprise QUADRAN), ERDF
- **Financements:** soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Loire et de Saint-Etienne métropole
- **Objectifs:** maîtriser le développement éolien sur son territoire pour un projet respectueux de ses habitants et de son environnement en montant un projet participatif, associant étroitement les collectivités, les citoyens et un industriel compétent
- **Description:** Trois études préalables menées (acoustique, environnementale et hydrogéologique)
- **Leviers:** La participation financière des citoyens (1 à 4 actions de 100 €) permet d'améliorer l'acceptabilité globale du projet et favorise l'émergence d'un collectif citoyen le soutenant.
- **Résultats:** 10 éoliennes d'une hauteur de 125 m en bout de pale avec une puissance totale du parc de 30 MW soit une production annuelle est estimée à 66 GWh compte tenu des études menées sur le vent. Le parc produirait par an plus que la consommation électrique résidentielle totale de 30 000 personnes (2200 kWh/an/hab), soit plus que celle de la totalité des habitants de la communauté de communes des Monts du Pilat. L'électricité issue du parc éolien sera injectée dans le réseau ERDF au tarif d'achat de 8.2 centimes le kWh, stable sur 15 ans.
- **Impact:** Ce type de démarche participative favorise les retombées économiques locales sous quatre formes (recettes fiscales pour les collectivités, accompagnement par la SAS les Ailes de Taillard de projets de la CCMP, loyer pour les propriétaires fonciers (principalement commune et section de commune) et nouvelles activités économiques liées aux études et aux travaux)
- **Lien vers l'action:** <https://www.ailesdetaillard.fr/> + <https://www.ailesdetaillard.fr/wp-content/uploads/sites/58/2017/04/ciridd-street-fiche-13.pdf>

The screenshot shows the website 'Les Ailes de Taillard'. At the top left is the logo with a wind turbine icon and the text 'MOI J'Y TIENS !'. Navigation links 'Accueil', 'Présentation', and 'Actualités' are in the top right. A main article titled 'éolien participatif : Balade du 30 juin 2018' features a photo of a group holding a banner that reads 'LES AILES DE TAILLARD L'ÉOLIEN CITOYEN MOI J'Y TIENS !'. To the right is a sidebar with 'Actualités du projet' listing dates from 2018 to 2019. A large green banner at the bottom of the article reads: 'DEPUIS MAI 2018, TOUTES LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES LIÉES AU PROJET ÉOLIEN DES AILES DE TAILLARD !' and 'LE NOUVEAU CLIP VIDÉO DU PROJET ÉOLIEN DES AILES DE TAILLARD !'. At the very bottom, four icons represent project values: 'UN PROJET PARTICIPATIF ET', 'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE', 'UN PROJET ÉTUDIÉ ET RESPECTUEUX', and 'UN PROJET D'ÉOLIENNES'.

ENERGIES RENOUVELABLES

Réseau de chaleur, bois-énergie

- **Nom de l'action:** Le réseau de chaleur de la ville de Saint-Chamond privilégie la biomasse
- **Année:** 2010 - 2013 pour la chaufferie biomasse, 2015 - 2016 pour l'extension du réseau
- **Porteur de l'action:** Syndicat intercommunal de l'énergie de la Loire (SIEL) puis Saint-Etienne Métropole (404 859 habitants)
- **Partenaires:** Ville de Saint-Chamond, Dalkia, bailleur social Gier Pilat Habitat, Saint-Etienne Métropole
- **Budget total:** 14M€ dont 8M€ pour la chaufferie biomasse
- **Financements:** Investissement réalisé par Dalkia et subventionné pour la chaufferie à hauteur de 1,8M€ par l'Ademe et 350 000€ par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **Objectifs:** réduire concrètement l'empreinte carbone de la ville, dynamiser l'activité économique locale avec le recours au bois-énergie, limiter l'évolution des dépenses de chauffage du quartier Fonsala
- **Description:** A l'initiative du SIEL, ce projet de réseau de chaleur biomasse a pu être mis en œuvre via une délégation de service public conclue entre le SIEL, la ville de Saint-Chamond et le délégataire Dalkia. Cette contractualisation a permis à Saint-Chamond de ne pas supporter les coûts liés à l'investissement dans les infrastructures. C'est donc Dalkia qui a réalisé les investissements nécessaires à la création de la chaufferie et à l'extension du réseau. L'entreprise se rembourse ensuite par l'exploitation des infrastructures et la revente de l'énergie produite. A la fin du contrat, c'est la collectivité, en l'occurrence Saint-Etienne Métropole (ayant récupéré la compétence réseau de chaleur entre temps), qui en deviendra propriétaire.
- **Résultats:** Une chaufferie biomasse équipée de 3 chaudières biomasse d'une puissance de 5,15 MW et de 2 chaudières gaz d'une puissance de 5 MW pour l'appoint et le secours. Une production de 26 Gwh par an avec une mixité à 70% biomasse soit environ 10 000 tonnes de bois consommé par an. 36 sous-stations, 7km de réseau, 2 900 équivalents-logements alimentés dont 1 658 logements sociaux
- **Impacts:** 6 400 tonnes de CO2 évitées
- **Points de vigilance:** Le développement de ce réseau de chaleur biomasse est un pas important de la Ville vers la diminution de la dépendance aux énergies fossiles. Néanmoins, afin de garantir un approvisionnement sécurisé en énergie dans une fourchette de prix relativement stable, il semble nécessaire de travailler au développement d'autres énergies renouvelables. La chaufferie et l'extension du réseau sont prises en charge par Dalkia. Néanmoins, les frais de raccordement ainsi que les investissements nécessaires sur le patrimoine public de la collectivité se répercutent sur les parts variables des polices d'abonnements. La Ville a donc vu son budget de fonctionnement augmenter. Néanmoins, il semble qu'à terme, ce surcoût soit en grande partie amorti par le fait de ne pas avoir à réaliser de nouveaux investissements sur le patrimoine.
- **Suite:** La Ville de Saint-Chamond et ses partenaires travaillent actuellement à une prolongation et un renforcement de leur réseau de chaleur biomasse.
- **Lien vers l'action:** <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rex-reseau-chaleur-saint-chamond-10733f.pdf> + <https://www.iddlab.org/data/sources/users/7/docs/fichesstreet/ciridd-street-fiche-02.pdf>



ENERGIES RENOUVELABLES

Réseau de chaleur, récupération de chaleur, valorisation énergétique des déchets

- Nom de l'action: Extension du réseau de chaleur de Bourgoin-Jallieu (38, 23000 habitants, CA Porte de l'Isère 104 941 habitants)
- Année: 2015
- Bénéficiaire de l'action: Berjalia (Dalkia, groupe EDF) via une délégation de services public
- Partenaires: Ademe, Ville de Bourgoin-Jallieu
- Budget total: 15 M€
- Financements: Ademe via le Fond Chaleur (2,4 M€)
- Objectifs: obtenir un tarif le plus compétitif possible pour les abonnés, étendre le réseau de chaleur de l'agglomération et le rendre plus vertueux en maximisant l'utilisation de chaleur estivale notamment par le raccordement des établissements hospitaliers gros consommateurs d'ECS (Eau Chaude Sanitaire), Supprimer les 10 chaufferies d'appoint existantes en complément de l'utilisation de la chaleur issue de la valorisation des déchets du CVED
- Description: Dans le cadre d'un schéma directeur réalisé par la municipalité de Bourgoin-Jallieu, l'intérêt de valoriser davantage la chaleur de récupération issue du CVED (Centre de Valorisation Energétique des Déchets) a été mis en évidence.
- Résultats: 83% d'énergies renouvelables, 3 200 logements raccordés, 3km de réseau (à terme 18 km), travaux d'extension ont été confiés à une entreprise de terrassement local (Moulins TP)
- Impacts: Près de 7 000 tonnes de CO2 évitées par an (l'équivalent des émissions annuelles de 2 700 voitures)
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rex-extension-reseau-chaleur-bourgoin-jallieu-10733b.pdf>



ENERGIES RENOUVELABLES

Géothermie, pompe à chaleur, exemplarité de la collectivité, haute performance énergétique

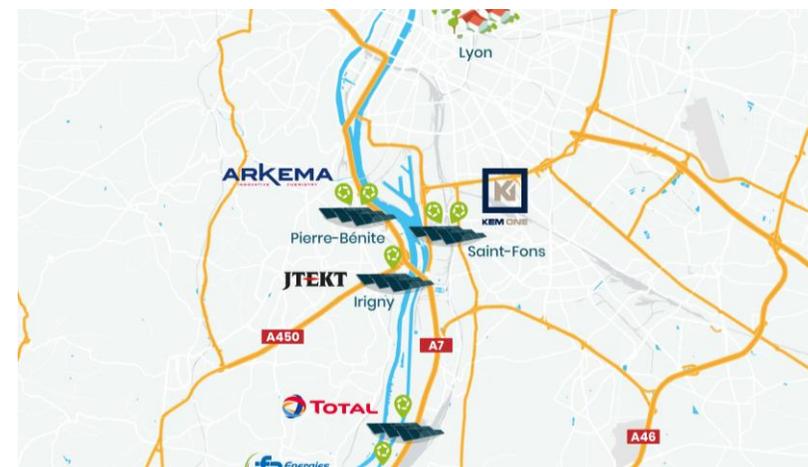
- Nom de l'action: Le Caméléon : un complexe sportif et culturel à haute performance énergétique en Auvergne
- Année: 2016
- Bénéficiaire de l'action: ville de Pont-du-Château (63, 11 441 habitants) et la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole (288 435 habitants)
- Partenaires: Groupe EDF
- Objectifs: un système de production d'énergie qui participe aux caractéristiques bas-carbone du bâtiment
- Description: Le complexe utilise la technique du géocooling (consiste à faire circuler, dans des sondes géothermales, un fluide qui se refroidit au contact du sous-sol et redistribue ensuite le froid dans le bâtiment) couplée à une géothermie sur capteurs verticaux afin de rafraîchir le bâtiment l'été. La chaleur extraite du bâtiment est injectée dans les capteurs permettant de recharger le sol. Le sol ainsi chargé pourra restituer à nouveau de la chaleur l'hiver suivant dans le bâtiment. Cette technique permet d'optimiser les coûts d'exploitation du bâtiment. Le Caméléon dispose de ballons d'eau chaude sanitaire thermodynamique avec récupération de calories de l'air rejeté, d'éclairages LED, et un boîtier développé par Netseenergy (filiale du groupe EDF) appelée Box Netseenergy (services de télé-relève et télé-services d'efficacité énergétique) qui permet de récupérer les données de consommation électrique et de maîtriser en permanence le niveau de performance énergétique.
- Impacts: 75 % de réduction de l'empreinte carbone sur l'usage chauffage, 31 tonnes équivalent CO₂ d'économies réalisées par an
- Lien vers l'action: <https://www.edf.fr/collectivites/transition-energetique/references-et-realizations/le-cameleon-un-complexe-sportif-et-culturel-a-haute-performance-energetique-en-auvergne>



ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque, partenariat public-privé, ombrières, toitures

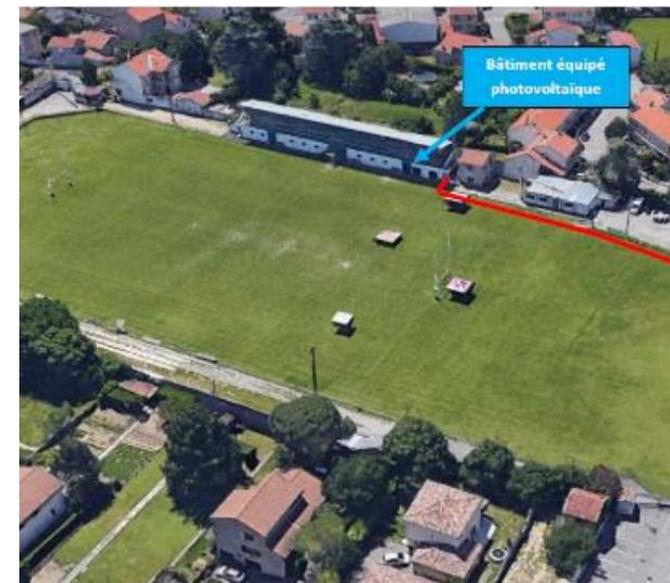
- Nom de l'action: Une usine photovoltaïque dans la vallée de la chimie (dans la cadre de l'appel des 30!)
- Année: 2016
- Porteur de l'action: société Lyon Rhône Solaire composée de la Métropole de Lyon (59 commune, 1,371 million d'habitants), Corfu Solaire (développeur photovoltaïque) et Oser ENR AURA (fonds régional)
- Partenaires: Arkema, JTEKT, Kemone, Total CRES et Ifpen
- Budget total: 7,5 millions € (construction et raccordement)
- Financements: 45% Corfu Solaire, 27,5% Métropole de Lyon, 27,5% Oser ENR AURA, collecte de crowdfunding sur Enerfip de 275 000€ pour que les salariés des sites et les habitants de la métropole puissent entrer dans le capital (redistribuer sur le territoire une partie des richesses produites par le parc, incitation financière par le CRE)
- Objectifs: développer la production d'énergies renouvelables
- Description: Projet sur toitures et ombrières pour 5 sites industriels (Arkema, JTEKT, Kemone, Total CRES et Ifpen). Lauréat de l'appel d'offres national 4.3 de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), le projet bénéficie d'un tarif d'achat de l'électricité sécurisé par EDF sur 20 ans.
- Résultats attendus: 5,9 MWc de puissance installée, 30 000 m² de panneaux photovoltaïque
- Impacts attendus: production de 7 500 MWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1 591 foyers en France, éviter le rejet de 660 tonnes de CO² par an
- Lien vers l'action: <https://enerfip.fr/placer-son-argent/investissement-solaire/lyon-rhone-solaire/#gothe-project> + <https://www.leprogres.fr/rhone-69-edition-ouest-lyonnais/2019/11/15/30-hectares-de-panneaux-solaires-au-coeur-de-la-vallee-de-la-chimie>



ENERGIES RENOUVELABLES

Photovoltaïque, exemplarité de la collectivité, toiture patrimoine public

- Nom de l'action: Des panneaux photovoltaïques sur les toitures de 40 bâtiments publics
- Année: 2019
- Porteur de l'action: SEM ROVALER (Valence Romans Agglo (51%), la Caisse des Dépôts et Consignations (23,9%), la Compagnie Nationale du Rhône (23,9%) et Energie Partagée Investissement (1,2%))
- Partenaires: SAS SYNEROVAL (société créée par Sem ROVALER (45%) et la SARL SYNERGETIK (55%) pour installation, exploitation, entretien des panneaux pendant 22 ans contre une redevance de 60 000€ par an pour la location des toitures dont 30 900 € au bénéfice de la Ville de Valence et 14 900 € au bénéfice de Valence Romans Agglo)
- Budget total: 3,1 millions €
- Financements: SEM ROVALER
- Objectifs: développer la production d'énergie renouvelable
- Résultats attendus: équiper 40 toitures sur les patrimoines de Valence Romans Agglo, Valence Ville et Valence Romans Habitat, produire en moyenne l'équivalent de la consommation d'électricité de 3 000 habitants par an
- Lien vers l'action: <http://www.valenceromansagglo.fr/fr/un-territoire-durable/transition-energetique/photovoltaique.html> + [file:///C:/Users/quilju/Downloads/CP_Photovoltaique_2019-03-06%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/quilju/Downloads/CP_Photovoltaique_2019-03-06%20(1).pdf) + <file:///C:/Users/quilju/Downloads/DP%20Le%20photovolta%C3%AFque%20en%20plein%20essor%20sur%20le%20territoire%20Valence-Romans.pdf>

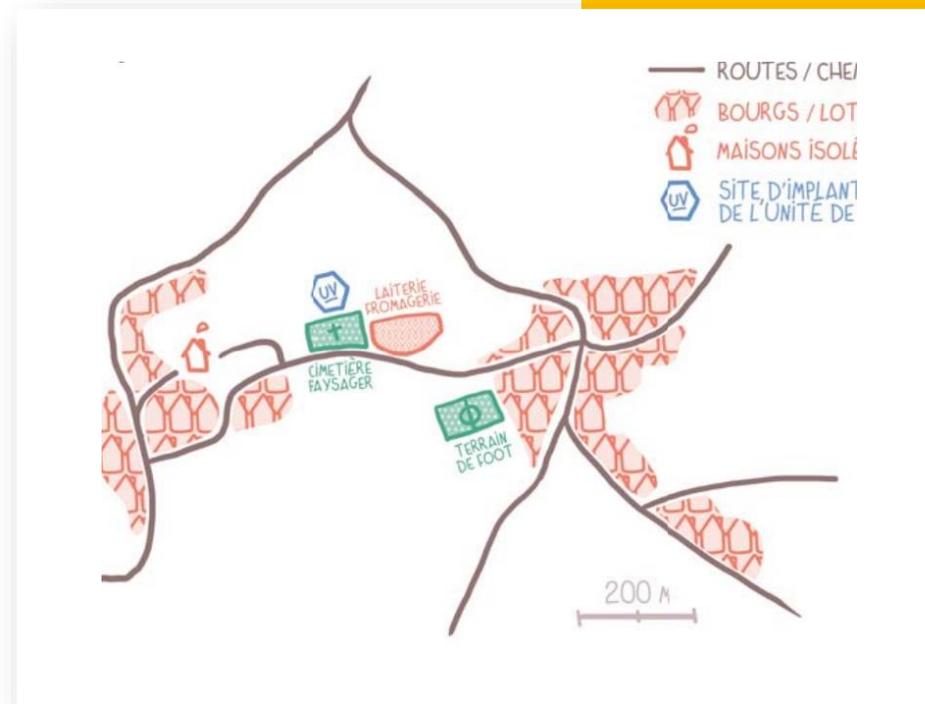


★ Point de raccordement ENEDIS
— Tranchée de raccordement privé

ENERGIES RENOUVELABLES

Sensibilisation autour d'un projet de méthanisation

- **Nom de l'action:** Sensibilisation autour d'un projet de méthanisation en AURA
- **Année:** 2015
- **Porteur de l'action:** SEM avec bureau d'étude et intercommunalité
- **Partenaires:** Agriculteurs (récupération du digestat)
- **Objectifs:** favoriser l'acceptation du projet de méthanisation
- **Résultats:** mise en place d'un comité de suivi mensuel avec les collectivités locales, diffusion régulière d'informations au grand public (plaquette de présentation du projet, site internet, 3 réunions publiques avec peu de participation, visite d'un site en fonctionnement, échanges informels lors d'évènements ou de rencontres fortuites des élus avec la population, publication semestrielle par la collectivité sur leur site web et réseau social)
- **Impacts:** les agriculteurs pensent à s'engager dans la SEM, facteur de réussite du projet
- **Lien vers l'action:**
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guideinformeretdialoguermethanisation-032018.pdf>
(page 38)



ENERGIES RENOUVELABLES/ ECONOMIE CIRCULAIRE

Méthanisation, biométhane, valorisation énergétique des boues d'épuration, garantie d'origine, cogénération

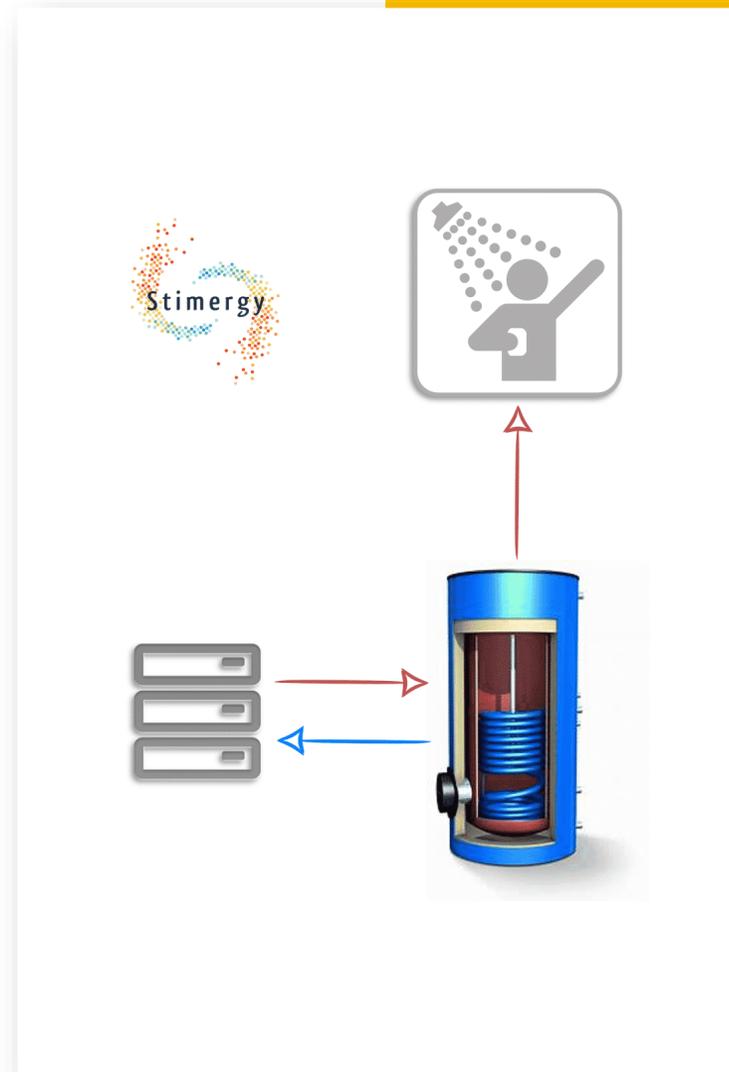
- Nom de l'action: Boucle locale énergétique
- Année: 2013 – 2017
- Porteur de l'action: syndicat mixte pour l'exploitation de la station d'épuration de l'agglomération viennoise (SYSTEPUR) (intégré à Vienne Condrieu Agglomération au 1er janvier 2018)
- Partenaires: ENGIE, GRDF, Vienne Condrieu Agglomération
- Budget total: 18 M € dont 6 M€ pour la partie méthanisation
- Financements: Vienne Condrieu Agglomération en Maitrise d'ouvrage, Agence de l'eau, Ademe, Région Rhône Alpes, Département de l'Isère, Département du Rhône, l'Europe via le programme GREENCYCLE
- Objectifs: affectation du biométhane produit par une collectivité à un usage local en carburant
- Description: réhabilitation et extension de la station d'épuration qui porte la capacité de traitement de 65 000 équivalent habitant à 125 000 équivalent habitant, mise en œuvre d'un processus de valorisation du biogaz issu de la digestion des boues (2 mois par an par cogénération permettant de produire de l'électricité et de la chaleur utilisés sur le site et les 10 mois restant par purification pour produire du biométhane qui sera injecté dans les réseaux de gaz de la collectivité exploités par GRDF), signature par SYSTEPUR d'un contrat de vente de biométhane avec ENGIE et signature par VienneAgglo des contrats de branchement et d'injection avec GRDF en 2017, 20% du méthane produit sera utilisé sur le territoire, véhicules bio GNV rejoindront prochainement la flotte de ViennAgglo, d'ici 2020 3 bus urbains du réseau L'va et 2 bennes à ordures ménagères seront achetés et utiliseront le biométhane de la station d'épuration par le biais des Garanties d'origine
- Résultats: La vente du biogaz produit est estimée à 300 000 € /an. Par ailleurs, la diminution du volume de boues à évacuer de la station, de près de 40 %, a permis de réaliser des économies conséquentes
- Lien vers l'action: <https://www.eclaira.org/initiative/h/boucle-locale-energetique.html> + <https://www.lesor38.fr/viennagglo-transforme-les-dechets-en-energies-vertes-18486.html> + https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/raee/Documents/Recueil_initiatives/Fiches_AURA-EE/Fiche_EnR_Vienne_Condrieu.pdf



ENERGIES RENOUVELABLES

Récupération d'énergie, chaleur numérique, eau chaude sanitaire

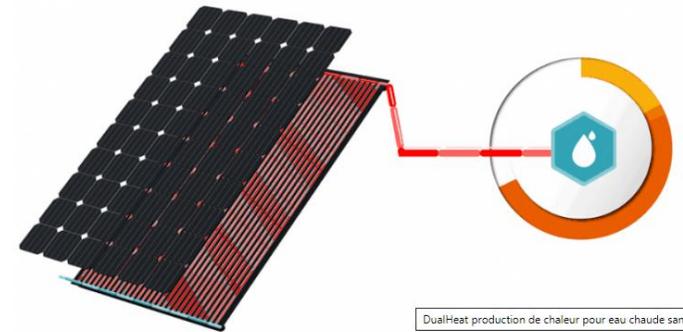
- Nom de l'action: Stimergy (start-up, siège à Grenoble puis à Paris)
- Année: 2013
- Objectifs: récupérer la chaleur produite par les serveurs informatiques et de l'injecter dans un réseau d'eau chaude de bâtiments (résidentiels collectifs, piscines...)
- Description: Installation de chaudières numériques permettant de couvrir jusqu'à 60% des besoins en eau chaude sanitaire. La chaleur renouvelable est issue des serveurs fonctionnant à l'intérieur de la chaudière numérique. Ces serveurs sont plongés dans un liquide caloporteur qui en récupère la totalité des calories. Puis, par un jeu d'échangeurs, les calories sont transportées et stockées dans un ballon tampon. Lors du puisage d'eau chaude, l'eau préchauffée dans le ballon rejoint le circuit de chauffage et de distribution d'eau chaude standard du bâtiment. Le bâtiment bénéficie ainsi des calories apportées par les serveurs pour réduire sa consommation d'énergie carbonée.
- Lien vers l'action: <https://www.usine-digitale.fr/annuaire-start-up/stimergy,734809> + <https://stimergy.com/>



ENERGIES RENOUVELABLES

Panneau solaire hybride, photovoltaïque, solaire thermique

- Nom de l'action: Dual Sun (entreprise basée à Marseille)
- Année: 2010
- Financements: Union européenne via le FEDER, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Ademe, Région Sud Investissement (fond de co-investissement région et union européenne)
- Description: En fonctionnement, un panneau photovoltaïque standard produit 80% de chaleur et seulement 20% d'électricité. Cette chaleur, en plus d'être perdue, est néfaste pour le rendement du panneau qui chute lorsque celui-ci monte en température. Grâce à son échangeur thermique innovant, Spring est constamment refroidi, ce qui lui permet de produire plus d'électricité qu'un panneau photovoltaïque standard. L'eau, en circulant dans l'échangeur, va récupérer la chaleur émise par les cellules photovoltaïques et se réchauffer. Elle peut atteindre une température allant jusqu'à 70°C. L'eau ainsi chauffée va ensuite pouvoir être utilisée pour répondre aux différents besoins en chaleur du bâtiment.
- Résultats: près de 1 000 installations de panneaux solaires hybrides dans le monde entier (réalisations consultables sur le site internet)
- Lien vers l'action: <https://dualsun.com/fr/produit/panneaux/>



ENERGIES RENOUVELABLES

Méthanisation, photovoltaïque, réseau de chaleur, éolien, production d'huile de moteur à base de colza, bois-énergie

- **Nom de l'action:** La route des énergies dans la commune de Le Mené
- **Année:** Depuis les années 2000
- **Porteur de l'action:** Commune Le Mené (Côtes d'Armor, Bretagne, 6500 habitants)
- **Cadre de l'engagement:** TEPOS, TEPCV
- **Partenaires:** Caisse des dépôts, industriels locaux dont Kermené, agriculteurs, citoyens
- **Budget total:** 30 millions d'euros ont été investis en 10 ans (TEPCV représentant 2%)
- **Financements:** Caisse des dépôts et des industriels locaux dont Kermené, l'Etat via TEPCV (500 000€), agriculteurs, citoyens
- **Objectif:** autonomie énergétique en 2025
- **Description:** Tout est parti de la volonté d'un groupe d'agriculteurs de trouver des solutions pour gérer leurs déchets organiques. Ils ont découvert en Europe du nord qu'ils pouvaient les transformer pour produire de l'énergie grâce à la méthanisation. Le projet Géotexia mettra toutefois 11 ans avant de se concrétiser grâce à l'appui financier de la Caisse des dépôts et des industriels locaux dont Kermené. Les élus, dont beaucoup sont agriculteurs, ont pris conscience de l'intérêt de développer la production d'énergies renouvelables car c'est de l'argent qui reste sur le territoire et cela conforte l'économie locale. Très vite, il y a eu une envie partagée de créer un mix énergétique à partir des ressources naturelles disponibles.
- **Résultats:** pour les actions et résultats voir le second lien
- **Impacts environnementaux:** voir le second lien
- **Lien vers l'action:** <https://www.mene.fr/un-territoire-pionnier/> + <https://www.mene.fr/la-route-des-energies/> + <http://www.territoires-energie-positive.fr/content/view/full/159266>



ENERGIES RENOUVELABLES

Chaufferie biomasse, réseau de chaleur, récupération de chaleur, cogénération, bois-énergie

- **Nom de l'action:** Chaufferie biomasse du réseau de chaleur de Nevers
- **Année:** 2015 pour la chaufferie biomasse
- **Porteur de l'action:** Nevers (Nièvre, Bourgogne Franche Comté, 33 235 habitants)
- **Partenaires:** Énéa (filiale de Dalkia groupe EDF), Ademe, ville de Nevers
- **Budget:** 26M€
- **Financements:** 17 M€ pour Énéa (filiale de Dalkia groupe EDF), soutenu par l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur à hauteur de 7,4 M€ comprenant la construction de la chaufferie, le raccordement à l'unité de valorisation énergétique, modernisation et extension du réseau ainsi que 9M€ dont 2,5 M€ de Fonds chaleur abondé de 0,3 M€ au titre du Fonds de Financement de la Transition Energétique pour de nouvelles extensions réseau
- **Objectif:** la maîtrise des coûts énergétiques, la réduction de l'empreinte carbone du territoire et la qualité de service rendu aux abonnés sont des enjeux cruciaux pour Nevers et son agglomération
- **Description:** Depuis septembre 2014, le réseau est approvisionné par la chaleur dégagée par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Fourchambault. En 2015, la chaufferie bois a été mise en service pour alimenter le réseau de chaleur de Nevers.
- **Résultats:** chaufferie biomasse consomme jusqu'à 8 400 tonnes de bois-énergie par an, puissance de 6 MW pour la chaufferie biomasse, le réseau de chaleur de Nevers fonctionne à 71 % à base d'énergies renouvelables, une puissance de 4,5 MW thermiques et 4,5 MW électriques pour l'unité de valorisation énergétique, alimente près de 8000 équivalent-logements, réseau de 30 km
- **Label:** auréolé du label « écoréseau de chaleur » pour la 2^{ème} année consécutive (label privé collectif, créé et décerné par l'association Amorce et remis en jeu chaque année)
- **Lien vers l'action:** <https://www.nevers.fr/actualites/decouvrez-la-chaufferie-du-reseau-neversois> + <https://www.nevers.fr/actualites/un-nouveau-moteur-pour-le-reseau-de-chaleur> + <https://www.nevers.fr/actualites/un-reseau-de-chaleur-on-fire> + <https://www.dalkia.fr/fr/espace-presse/communique-de-presse/inauguration-chaufferie-biomasse-du-reseau-chaleur-nevers>



ENERGIES RENOUVELABLES

Parc éolien, centrale photovoltaïque, unité de méthanisation, parcours pédagogique, public/privé

- **Nom de l'action:** Demain... une énergie plus verte pour les roannais!
- **Année:** Depuis 2015 pour les projets éoliens
- **Porteur de l'action:** Communauté d'agglomération du Roannais, TEPCV, TEPOS, PCET dès 2009 (200 000 habitants)
- **Partenaires:** Société d'économie mixte Roannaise des Énergies Renouvelables (créée en mars 2017 pour porter les études et devenir, à terme, propriétaire des éoliennes, détenue à majorité par Roannais Agglomération (80%) et le fonds régional dédié aux énergies renouvelables, Oser (20%), sur les dix administrateurs, huit sont des élus du territoire, parmi lesquels les maires des communes concernées) et création de SAS pour chaque projet ENR de l'intercommunalité, pour le projet photovoltaïque: Photowatt (fournisseur de panneaux photovoltaïque), ENGIE INEO (constructeur), BPI France (banque), BCM Energy (agrégateur) et ENEDIS (raccordement), pour le projet de méthanisation la réalisation et son exploitation seront confiées au groupement réunissant Suez, Engie Biogaz et une entreprise locale, BM Biodec, dans le cadre d'une délégation de service public.
- **Budget:** 4M€ pour la centrale PV, 1M€ pour le méthaniseur
- **Financements:** La centrale PV, financé par la SEM « Roannaise des Energies Renouvelables » et par un emprunt bancaire auprès de la BPI.
- **Objectif:** Dans le cadre de TEPOS, parvenir à un taux de couverture de 50% des besoins énergétique en énergies renouvelables en 2050.
- **Description:** Afin de garder un pouvoir décisionnel sur le développement des ENR ainsi que pour maximiser les retombées économiques sur son territoire, Roannais Agglomération a pris la décision de prendre en charge techniquement et financièrement le sujet. Deux projets éoliens portés par Roannais Agglomération sont à l'étude sur les communes des Noës et d'Urbise. Sur ces deux sites, neuf éoliennes au total produiront de l'électricité renouvelable grâce au vent et alimenteront près de 26 000 habitants de l'Agglo. Un dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) pour chacun des projets a été déposé en préfecture à la fin du mois de mars 2019, ouvrant une période d'instruction d'environ 10 mois durant laquelle une vingtaine de services de l'État (DREAL, DDT...) examinera les dossiers déposés. Celle-ci se clôturera par une enquête publique, au cours de laquelle les habitants et les élus seront consultés dans un périmètre de six kilomètres autour des zones d'implantation potentielles. Sur la base de tous ces éléments, le Préfet de la Loire prendra la décision d'autoriser ou de refuser les projets en question. Une démarche d'information et de concertation, propre à chacun des deux projets, a été mise en place, se déclinant sur plusieurs niveaux (participation des élus, ateliers thématiques destinés aux riverains des zones d'études, information grand public...). Le site de Montretout accueillera 7,55 ha de surface utile à l'installation des panneaux solaires, onduleurs et installations. La centrale aura une puissance installée de 5 MWc permettant une production de 6 GWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 2 900 habitants. Projet de revendre l'électricité verte issue de la centrale PV aux habitants et de développer un parcours pédagogique sur le site de Montretout. L'unité de méthanisation devrait voir le jour en 2023.
- **Lien vers l'action:** <https://www.agglo-roanne.fr/territoire-d-avenir/developpement-rural-agriculture-et-espaces-naturels/le-plan-de-developpement-eolien-de-l-agglo-2409.html> + <https://www.agglo-roanne.fr/actualites-277/la-centrale-photovoltaïque-de-montretout-lancee-officiellement-8192.html?cHash=87a3070ee274f267d2c757d5af539d1f> + <https://www.agglo-roanne.fr/actualites-277/roannais-agglo-merveilleuse-sa-production-d-energies-renouvelables-7857.html?cHash=dec24750e9a27d147e582bb4b16b529c> + https://www.agglo-roanne.fr/fileadmin/Agglo-roanne.fr/6_Documents/Publications/Roannais_Agglo-merveilleuse/Rapport_developpement_durable_2019.pdf



Les Noës

- ▶ 6 éoliennes
- ▶ 17 mégawatts (puissance)
- ▶ 37 gigawattheure
- ▶ 18 000 habitants



Urbise

- ▶ 3 éoliennes
- ▶ 9 mégawatts (puissance)
- ▶ 15,5 gigawattheure
- ▶ 7 600 habitants

PARC SOLAIRE DE ROANNE

Surface utile : 7.55 ha

Puissance : 4.5 MW

Production : 5.4 GWh/an

3.9 M€ d'investissement

2 650 équivalents habitants

70 000 tonnes de biodéchets valorisés chaque année

1M€ d'investissement

1,96 M de m3 de biométhane produit chaque année

4 500 habitants alimentés

ENERGIES RENOUVELABLES

Méthanistaion, cogeneration, soutien économie agricole, gestion déchets, reduction intrants

- Nom de l'action: Unités de méthanisation dans les Monts du Lyonnais
- Année: depuis 2010
- Porteur de l'action: Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, 35 057 habitants
- Partenaires: Cabinet d'étude EREP, Chambre d'Agriculture du Rhône et Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement
- Financements: Ademe, Région et programme LEADER (Europe) pour l'étude du potentiel
- Description: Dans le cadre d'une réflexion générale sur le territoire, les élus de l'intercommunalité de l'époque - le SYMOLY, Syndicat des Monts du Lyonnais - commandent, en 2010, une étude du potentiel de méthanisation de leur territoire. Celle-ci conclura à une possibilité de production de l'ordre de 100 MWh par an, capacité aujourd'hui estimée, après retours d'expériences, à 50 Mwh. Le développement de ce potentiel sera confié aux services « agriculture et énergies » puis, avec le remaniement de l'intercommunalité, au service « agriculture et déchets ». Si, à l'origine, le développement de la méthanisation ne participait pas d'un projet de territoire, très vite, la dynamique impulsée a conduit les élus à s'engager dans une démarche TEPOS puis dans l'élaboration d'un PCET (Plan Climat Energie Territoire) volontaire. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais joue un rôle d'accompagnateur et d'animateur des projets de méthanisation sur son territoire (apports financiers, aide à la recherche et à l'implication de partenaires, communication et acceptabilité des projets, approvisionnement en biodéchets, identification des potentiels de valorisation de l'énergie produite, etc).
- Résultats: 3 projets réalisés (2 en cogénération et 1 en injection dans le réseau de gaz) permettant d'atteindre une production d'énergie de l'ordre de 12,8 GWh par an
- Impacts: soutien à l'économie agricole (autonomie énergétique, diversification de l'activité), une réduction des intrants de synthèse au profit du digestat, la valorisation des déchets du territoire, la création d'un marché économique local
- Points de vigilance: disposer d'une quantité suffisante de matière méthanisable localement, avoir la possibilité d'épandre le digestat
- Lien vers l'action: <http://www.territoires-energie-positive.fr/federer/membres-du-reseau/bonnes-pratiques/les-monts-du-lyonnais-catalysent-le-travail-des-acteurs-sur-le-batiment-et-la-methanisation>



RENOVATION

Effacité thermique et énergétique, exemplarité de la collectivité, réduction de la facture énergétique

- Nom de l'action: Rénovation Basse Consommation d'un groupe scolaire à Dardilly (69, 8900 habitants)
- Année: 2009
- Bénéficiaire de l'action: Ville de Dardilly
- Partenaires: Ademe, Conseil régional Rhône-Alpes
- Budget total: 1 617 650 €
- Financements: lauréat du programme PREBAT (136 675 €) (plateforme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment) (Ademe/Rhône-Alpes), Ademe (12 000 € pour évaluation de performances)
- Objectifs: réduire l'impact environnemental de l'école, mais aussi à maîtriser la facture énergétique de la ville
- Description: L'école du Grégoire est composée de 6 bâtiments différents construits à la fin des années 1970, pour une surface totale de 4 200 m². Réalisées en béton et en préfabriqués, ces 6 bâtiments présentent une très mauvaise isolation thermique. En 2007, la commune réalise un diagnostic énergétique afin de pointer les insuffisances et d'identifier les solutions techniques à apporter. A l'issue de ce diagnostic, les élus ont décidé de lancer un vaste chantier de réhabilitation incluant des travaux permettant d'améliorer l'efficacité thermique de l'ensemble. La première tranche de ce chantier s'est déroulée en 2010 et 2011 et a porté sur deux bâtiments.
- Résultats: Gain de 52% par rapport aux consommations de référence, consommation après travaux : 50 kWh/m² par an (avant travaux: environ 271 000 kWh par an, soit 153 kWh/m²), habillage en mélèze non traité sur les façades, isolation extérieure des murs par une couche de 15 cm de laine de roche, isolation des toitures par une couche de 20 cm de polyuréthane, isolation des planchers bas avec une couche d'ouate de cellulose, fenêtres à double vitrage avec des menuiseries en bois/aluminium, stores à lames orientables, brise-soleil fixes, VMC double flux avec récupération de chaleur à haut rendement, sur-ventilation nocturne en été, robinets thermostatiques sur les radiateurs, détecteurs de présence dans les sanitaires et les espaces de circulation, lanterneaux dans les toitures, 170 m² de panneaux solaires sur les toitures-terrasses (20 610 kWh d'électricité revendue à EDF en un an)
- Impacts: 16 tonnes équivalent CO2 économisées par an
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/renovation-basse-consommation-groupe-scolaire-dardilly-69-2013.pdf>



RENOVATION

Effacité énergétique, exemplarité de la collectivité, photovoltaïque, réseau de chaleur renouvelable urbain

- Nom de l'action: Un contrat de performance énergétique pour 9 lycées en région Auvergne-Rhône-Alpes
- Année: depuis 2015 et pour une durée de 10 ans minimum (tranche conditionnelle de 5 ans)
- Bénéficiaire de l'action: Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Partenaires: EDF Optimal Solutions, en groupement avec SOHO architectes et Dalkia via un contrat de performance énergétique
- Budget total: environ 27M€ HT
- Objectifs: améliorer la performance énergétique de 9 lycées particulièrement énergivore, réduction des consommations globales de 40 % sur l'ensemble des neuf lycées, mais aussi un engagement de réduction minimum sur chacun des lycées de 20 %, afin que des actions soient engagées dans tous les bâtiments et qu'il n'y ait pas de disparité de résultats entre eux, , 42% de CO₂ en moins attendus, 22% d'énergies renouvelables, réduction de 40 % des émissions globales de gaz à effet de serre
- Résultats actuels : isolation thermique extérieure des façades (20 000 m²) et toitures, remplacements des menuiseries (5000 m²), travaux d'accessibilité aux PMR, installation de centrales photovoltaïques en toiture, raccordement au réseau de chaleur renouvelable urbain, pilotage des installations jusqu'au coaching énergétique des étudiants et du personnel des lycées pour limiter toutes les sources de gaspillage
- Lien vers l'action: <https://www.edf.fr/collectivites/transition-energetique/references-et-realizations/un-contrat-de-performance-energetique-pour-9-lycees> + https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/raee/Documents/Publications/2018/CPE_32FICHES_BD_janv2018.pdf



RENOVATION

Efficacité thermique et énergétique, exemplarité de la collectivité, réduction de la facture énergétique

- Nom de l'action: Rénovation thermique de l'école primaire Jean Jaurès à Echirolles (38, 35800 habitants, label Cit'énergie)
- Année: 2008
- Bénéficiaire de l'action: Commune d'Echirolles
- Partenaires: Ademe, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil régional Isère, Grenoble Alpes Métropole
- Budget total: 2, 346 millions € dont 588 k€ pour la rénovation énergétique
- Financements: lauréat du programme PREBAT (91 k€) (programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment) (Ademe/ Rhône-Alpes), Conseil régional Isère (184 k€), Grenoble Alpes Métropole (87 k€), Union européenne via le FEDER (63 k€)
- Objectifs: maîtrise de l'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la facture énergétique
- Description: En 2007, les élus ont décidé d'engager un vaste programme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal. Dans ce programme, la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics constituent un axe important, avec une priorité sur les groupes scolaires. Après avoir réalisé des diagnostics sur chaque établissement, la commune a engagé des travaux dès 2008. L'école primaire Jean Jaurès, qui regroupe 6 classes au sein d'un bâtiment de 1 305 m² comportant un étage, a ainsi bénéficié d'une rénovation complète qui s'est achevée en 2011.
- Résultats: Consommation totale après travaux de 85 kWh/m² shon.an, murs ont été recouverts d'une couche de 16 cm de polystyrène, la toiture d'une couche de 32 cm de laine de roche et le plancher d'une couche de 19 cm de flochage, double vitrage en PVC, chauffage est désormais assuré par un système d'échangeur sur réseau de chaleur d'une puissance de 650 kW et l'eau chaude est produite par des ballons électriques, ventilation double flux avec récupérateur rotatif, tubes fluorescents et des leds assujettis à des détecteurs réactifs à l'éclairage naturel et à la présence d'usagers,
- Impacts: réduction de 21 000 € par an pour le chauffage
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-04/R%C3%A9novation%20thermique%20de%20l%E2%80%99%C3%A9cole%20primaire%20Jean%20Jaur%C3%A8s%20%C3%A0%20Echirolles.pdf>



RENOVATION

Efficacité énergétique, rénovation de pompes à chaleur, réduction de la facture énergétique

- Nom de l'action: Rénovation des pompes à chaleur pour la CAF du Rhône (Lyon, 509 233 habitants)
- Année: 2013
- Bénéficiaire de l'action: CAF de Lyon
- Partenaires: EDF recherche et développement
- Objectifs: améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment
- Description: Remplacement des PAC à compresseurs à pistons par de nouvelles machines équipées de compresseur à vis de dernière génération fonctionnant à vitesse variable.
- Résultats: 33% de réduction de la consommation du bâtiment, réduction de 50 % des consommations des PAC, baisse de 45 % du coût du MWh chaud-froid produit, un temps de retour sur investissement de onze ans satisfaisant
- Impacts: 37% de diminution des rejets de CO2
- Prix: CAF du Rhône ayant obtenu en 2015 le prix de l'innovation et du développement durable de la sécurité sociale
- Lien vers l'action: <https://www.edf.fr/collectivites/transition-energetique/references-et-realizations/renovation-des-pompes-a-chaleur-pour-la-caf-du-rhone>



RENOVATION

Efficacité énergétique, réduction de la facture énergétique, exemplarité de la collectivité

- Nom de l'action: Économie d'énergie : Montluçon rénove ses bâtiments publics
- Année: 2010
- Bénéficiaire de l'action: Ville de Montluçon et communauté d'agglomération de Montluçon (35 653 habitants ville et 65 564 habitants pour l'intercommunalité)
- Partenaires: Dalkia via un contrat de performance énergétique sur 10 ans
- Budget total: 1,76M€ HT (Investissement réalisé par Dalkia auquel les collectivités versent un loyer périodique représentant les charges d'investissement et des redevances annuelles (4) pour l'exploitation des bâtiments)
- Objectifs: améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et réduire la facture énergétique, 17 % d'économies d'énergie
- Description: En 2010, la ville de Montluçon, dans l'Allier, était confrontée à un parc de 96 bâtiments publics vieillissants et énergivores. Elle choisit donc de mettre en place un CPE. Par ce contrat, Dalkia devient le responsable de la performance énergétique de 74 des bâtiments dont il est en charge de la gestion. Ainsi, si les économies d'énergie dépassent les 17% (moyenne des objectifs fixés par les deux territoires), les bénéfices sont partagés à raison de deux tiers pour les collectivités et un tiers pour Dalkia. Sinon, l'opérateur est dans l'obligation de verser la différence aux territoires. Cette mesure permet de fiabiliser les économies d'énergie pour la Ville et la Communauté d'Agglomération.
- Résultats: l'objectif de 17 % d'économies d'énergie est atteint et dépassé avec une surperformance de plus de 1.39 % pour les bâtiments communaux et de plus de 7.55 % pour les bâtiments communautaires, information et communication auprès des habitants et opérations de sensibilisation auprès du public scolaire (3% des économies réalisées), près de 300 000 euros économisés par an
- Impacts: 5 500 tonnes de CO₂ évités par an, 17,5 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 75% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales
- Point de vigilance: anticipation des ressources pour le montage du CPE
- Suite: simple contrat de maintenance et d'exploitation car pas de gros travaux à réaliser
- Lien vers l'action: <https://www.edf.fr/collectivites/transition-energetique/references-et-realizations/economie-d-energie-montlucon-renove-ses-batiments-publics> + https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/raee/Documents/Publications/2018/CPE_32FICHES_BD_janv2018.pdf



RENOVATION

Efficacité énergétique, réduction de la facture énergétique, exemplarité de la collectivité, isolation des combles, groupement de collectivités, certificats d'économie d'énergie (CEE), mutualisation

- Nom de l'action: Cocon 63, opération massive d'isolation des combles perdus des bâtiments publics du Puy-de-Dôme (63)
- Année: 2014 à 2016
- Porteurs de l'action: le conseil départemental du Puy-de-Dôme (rôle de coordonnateur du groupement assurant ainsi une mission totale de maîtrise d'ouvrage déléguée) et l'Aduhme, agence locale de l'énergie et du climat
- Partenaires: Total comme fournisseur obligé pour les CEE
- Financements: pour la diagnostic des combles (50% par l'Ademe, 25% par le Feder Auvergne et 25% par le département), pour la maîtrise d'œuvre (Feder à hauteur de 60 % et le solde par les membres du groupement) et pour les travaux (entre 30 et 60% par le rachat des CEE et le solde par les membres du groupement)
- Objectifs: amélioration de la performance énergétique de près de 900 bâtiments communaux et communautaires (Rares sont les équipements publics qui disposent de combles perdus isolés de manière performante voire tout simplement isolés. Or, on estime que les déperditions énergétiques des équipements bâtis sont imputables à 30% à des toitures peu ou mal isolées)
- Description: création d'un groupement de collectivités (80 membres dont de nombreuses collectivités) permettant de mutualiser des compétences, de jouer sur l'effet volume pour générer des économies d'échelle (notamment sur le montant des études de maîtrise d'œuvre préalables et des travaux) et d'être lisible sur le marché des certificats d'économies d'énergie (CEE) pour tâcher d'obtenir auprès d'un fournisseur d'énergie "obligé" un prix intéressant de cession des droits à valoriser en vue de réduire la charge d'investissement pour les collectivités publiques (lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour mobiliser les fournisseurs obligés et identifier parmi eux le partenaire de l'opération Cocon 63 : Total), recensement auprès des 470 communes du Puy-de-Dôme pour identifier dans un premier temps leur intérêt pour une action collective et les surfaces potentiellement concernées, favoriser les entreprises locales pour les travaux (création de 14 lots permettant des économies d'échelle mais restant à la portée des artisans locaux), stimuler le développement de filière de production d'isolants sains, recyclés ou naturels (fabricant régional de laine de coton disposant de la certification Acermi indispensable pour obtenir des CEE pour 35% des travaux)
- Résultats: isolation de 80.000 m² de combles perdus de 340 bâtiments propriétés de 80 communes et autres collectivités publiques
- Impacts: gain d'énergie de 7,5 GWh équivalent à la consommation annuelle de 500 foyers (soit 150 GWhcumac)
- Suite: Cocon 2 en lancé en 2017, ouverture des travaux aux rampants de toiture, début des travaux en 2018 sur 117 bâtiments de 62 collectivités (soit 20 000 m²), financement via TEPCV, FEDER et CEE
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/cocon-63-operation-massive-disolation-des-combles-perdus-des-batiments-publics-du-puy-de-dome-63> + <http://www.operation-cocon63.fr/>



RENOVATION

Plateforme de rénovation énergétique, centrales villageoises

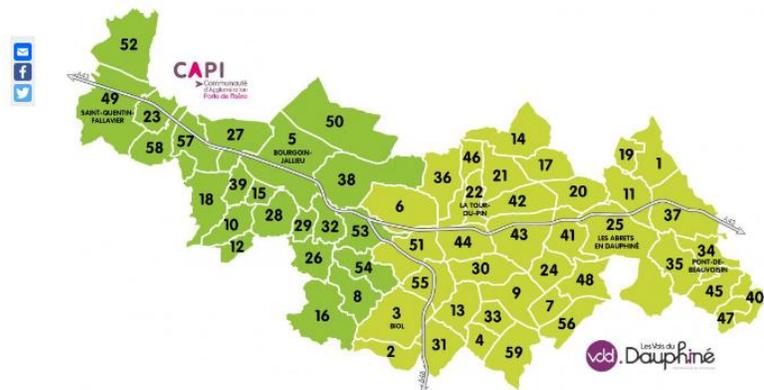
- **Nom de l'action:** Nord-Isère durable (TEPOS, TPCV), une plateforme pour aider la rénovation de l'habitat
- **Bénéficiaire de l'action:** la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI, 102 000 habitants) et la Communauté de communes des Vallons de la Tour (25 000 habitants), depuis intégrée à la Communauté de communes des Vals du Dauphiné
- **Partenaires:** Région Auvergne - Rhône-Alpes, ADEME, convention de partenariat avec l'Espace Info Energie Ageden (centrales villageoises, la plateforme de rénovation énergétique et plus largement les actions de sensibilisation du grand public), TEPOS régionale, Cerema, ADIL, CAUE
- **Financements:** Région Rhône-Alpes dans le cadre de ses Grands Projets d'aménagement et de développement durable (GPRA), Ademe
- **Objectifs:** devenir une référence en matière de construction durable et de transition énergétique, soutenir la rénovation des logements, pour améliorer le confort des habitants, réduire leurs factures énergétiques tout en développant l'activité des entreprises du territoire
- **Résultats:** mise en place d'une plateforme Internet guichet dispensant divers services pour les particuliers (conseils énergétiques et architecturaux, informations sur les montages économiques, mise en relation avec des professionnels agréés et avec un conseiller, aide financière), lancement d'un appel à projet citoyen pour identifier et soutenir les initiatives citoyennes de baisse de consommations ou de production d'énergies renouvelables
- **Lien vers l'action:** Ariella Masboungi, Franck Boutté Consultants et Florian Dupont, « 200 initiatives pour la transition énergétique des territoires, qui peut faire quoi? », p.19 + <https://www.mareno-nordisere.fr/qui-sommes-nous> + <http://www.territoires-energie-positive.fr/hun/federer/membres-du-reseau/bonnes-pratiques/deux-collectivites-s-allient-dans-le-projet-de-territoire-nord-isere-durable>

LE NORD-ISERE DURABLE : UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE

Le Nord-Isère Durable est né d'une ambition commune entre la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et la Communauté de communes des Vallons de la Tour, depuis intégrée à la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, pour devenir une référence en matière de construction durable et de transition énergétique.

Un axe important d'action concerne le soutien à la rénovation des logements, pour améliorer le confort des habitants, réduire leurs factures énergétiques tout en développant l'activité des entreprises du territoire.

C'est dans ce contexte que la CAPI et Les Vals du Dauphiné ont mis en place, avec le soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME, le service public MA RENO.



RENOVATION

Plateforme de rénovation énergétique

- Nom de l'action: Ecoreno'v
- Année: 2015
- Porteur de l'action: Métropole de Lyon (59 communes, 1,371 million d'habitants)
- Partenaires: ALEC. Des acteurs de la rénovation du bâtiment, du conseil, de l'immobilier, de l'architecture, de l'ingénierie financière, des entreprises, de l'urbanisme et du patrimoine souhaitent aussi contribuer aux objectifs de rénovation énergétique portés par la Métropole. Une vingtaine d'entre eux ont signé une charte d'engagement dans ce sens (https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/habitat/20190318_signataires-charte-ecorenov.pdf)
- Budget total: 60 millions €
- Financements: Région AURA, Ademe
- Objectifs: conseiller et accompagner les projets d'éco-rénovation de l'habitat privé, diminuer l'empreinte carbone de l'habitat
- Description: Éco-rénover, c'est mettre en œuvre des travaux de rénovation pour améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment. Pour être efficace, cette démarche doit être menée de façon globale : isolation de la façade, renouvellement du système de chauffage de l'ensemble de l'immeuble dans le cas d'une copropriété, isolation des murs du toit et du plancher dans le cas d'une maison individuelle par exemple. Ecoreno'v c'est un guichet d'accueil, d'information et d'accompagnement au cas par cas de tous les projets d'éco-rénovation, à travers un service gratuit et aide financière pour tous les propriétaires qui s'engagent dans une rénovation globale et performante de leur logement (3500 € pour les projets exemplaires atteignant le niveau BBC, 2000 € pour les projets ambitieux permettant 35% d'économie d'énergie).
- Résultats: environ 13 000 logements rénovés (2/3 habitations privées et 1/3 logements sociaux)
- Impacts: 130 millions d'euros pour les entreprises locales
- Lien vers l'action: <https://www.alec-lyon.org/nos-services/conseil-technique-en-batiment/ecorenov/?cn-reloaded=1> + <https://www.grandlyon.com/services/ecorenov.html> + <https://www.grandlyon.com/metropole/habitat-et-logement.html#c10455> + <file:///C:/Users/quilju/Downloads/5e.pdf>

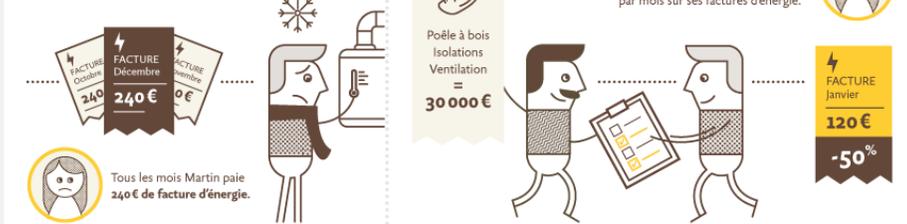


RENOVATION

Tiers-financement, conseil en rénovation énergétique, plateforme, efficacité énergétique, sensibilisation, économies d'énergie

- **Nom de l'action:** Artée (SEM, Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie, Nouvelle Aquitaine, 5,987 millions d'habitants) mise sur le tiers financement pour booster la rénovation énergétique
- **Année:** 2018
- **Bénéficiaire de l'action:** Particuliers et entreprises (via une charte d'engagement pour les artisans et bureaux d'études)
- **Membres fondateurs actionnaires de la SEM:** Région Nouvelle-Aquitaine, La caisse des dépôts, EDF, ENGIE, SOREGIS, SOELIS, Association MUNTAE (Fédération Française du Bâtiment), SIEDS79
- **Financements:** FEDER, Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'ADEME, Région Nouvelle Aquitaine, Programme Horizon 2020 de l'Union Européenne
- **Objectifs:** accompagner les propriétaires privés dans la rénovation énergétique, parvenir à la massification des projets de rénovation énergétique, passer de rénovations partielles à globales
- **Description:** Mise en place d'un service de conseil sécurisant l'ensemble de la rénovation, doublé d'une offre de service innovante qu'est le tiers-financement. Ce levier de financement, institué par la loi de transition énergétique de 2015, s'obtient auprès de l'APCR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui est adossé à la Banque de France. En pratique, un conseiller rénovation monte un plan de financement détaillant les investissements nécessaires, qui sont corrélés aux économies d'énergie réalisées, afin de rendre le coût des travaux le plus neutre possible. L'objectif visé est d'atteindre au moins 40% d'économies d'énergie. L'objectif du tiers financement est de permettre aux propriétaires de réaliser une rénovation énergétique globale et performante, en finançant les travaux grâce aux économies d'énergies futures générées par les travaux. Le conseiller rénovation élabore un plan de financement détaillé du projet, en recherchant un équilibre entre les économies d'énergies sur les factures et des mensualités proposées dans le cadre de la solution de financement. Le tiers financeur prend en charge l'intégralité des travaux de rénovation énergétique. Par la suite, le propriétaire ou la copropriété lui verse un montant inférieur ou égal aux économies d'énergies permises par la rénovation sur une durée généralement comprise entre 15 et 20 ans. Sensibilisation aux éco-gestes.
- **Impacts:** estimation de l'effet de levier sur les travaux générés pour les entreprises du bâtiment et l'emploi local à 58 millions d'euros
- **Lien vers l'action:** <https://www.artee.fr/tiers-financement/> + <https://www.servirlepublic.fr/2018/01/artee-mise-tiers-financement-booster-renovation-energetique/>

MARTIN & LE TIERS FINANCEMENT AVANT TRAVAUX



EN RÉSUMÉ

Je fais durablement baisser mes factures
(minimum 40 %)

Mes économies d'énergie financent mes travaux

Artée règle les artisans de mon chantier

Je rembourse Artée une fois les travaux terminés

RENOVATION

Efficacité énergétique, réduction de la facture énergétique, exemplarité de la collectivité

- Nom de l'action: rénovation de trois groupes scolaires à Bourg en Bresse
- Année: 2015
- Bénéficiaire de l'action: Commune Bourg-en-Bresse
- Partenaires: SPL OSER qui a contrat de performance énergétique (CPE) de 8 ans avec un groupement d'entreprise
- Budget total: Voir les tableaux ci-contre
- Financements: Le bail emphytéotique, signé entre la SPL OSER et la Ville de Bourg-en-Bresse en novembre 2014, prévoit un financement par la SPL OSER, ainsi qu'une redevance payée par la collectivité pendant 20 ans, à partir de la réception des travaux.
- Résultats: Les Vennes : remplacement des anciennes menuiseries en bois par des menuiseries en aluminium performantes, isolation des façades par l'extérieur, installation de brises soleil orientables, Installation d'une chaudière à condensation, gestion technique centralisée, création d'une extension et d'un préau, mise en accessibilité PMR (création d'un ascenseur, rampe d'accès...), sensibilisation des usagers

Robin: dépose des éléments de façade comportant des panneaux en amiante-ciment, isolation des façades par l'extérieur avec reconstruction des modénatures, Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries performantes en aluminium équipées de brise-soleils orientables ou de volets roulants, Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses avec augmentation de l'épaisseur d'isolant sur le gymnase, Installation d'une VMC double flux dans la maternelle, le réfectoire et le gymnase, Mise en place d'une gestion technique centralisée, mise en accessibilité PMR (rampe d'accès...), sensibilisation des usagers

Baudin: Isolation thermique par l'extérieur pour les façades sur cour et par l'intérieur pour la façade principale, Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries performantes en bois équipées de brise-soleils orientables ou de volets roulant, Remplacement uniquement des vitrages sur les menuiseries plus récentes, Installation de deux chaudières à condensation, Mise en place d'une gestion technique centralisée, Installation de ventilations mécaniques double flux dans le réfectoire, la salle de motricité et les dortoirs, création d'une extension et d'un préau, déplacement du restaurant scolaire, mise en accessibilité PMR (création d'un ascenseur, rampe d'accès...), sensibilisation des usagers

- Impacts: Les Vennes : 350 MWh pour un coût de 25 000 € avant les travaux, 140 MWh pour 10 000€ après travaux, 27 kg eq CO2/m² économisés

Robin: 934 MWh pour un coût de 63 000 € avant travaux, 420 MWh pour 28 000€ après travaux, 38 kg eq CO2/m² économisés

Baudin: 372 MWh pour un coût de 28 000 € avant travaux, 167 MWh pour 12 000€ après travaux, 28 kg eq CO2/m² économisés

- Lien vers l'action: <https://spl-oser.fr/actualites/debut-des-travaux-de-renovation-de-trois-groupes-scolaires-a-bourg-en-bresse/> + http://spl-oser.fr/wp-content/uploads/2017/02/Fiche_SPL_Ecole_Vennes_Bourg_en_bresse_MAJ2017.pdf + http://spl-oser.fr/wp-content/uploads/2017/02/Fiche_SPL_GSRobin_Bourg_en_bresse_MAJ2017.pdf + http://spl-oser.fr/wp-content/uploads/2017/02/Fiche_SPL_GSBaudin_Bourg_en_bresse_MAJ2017.pdf

G.S Les Vennes à Bourg-en-Bresse	
	
Conception-réalisation *	1 309 506 € HT
Maintenance (P2)	5 330 € HT / an
Gros entretien et renouvellement des matériels (P3)	3 708 € HT / an
Sensibilisation des usagers	3 657 € HT / an
Total du marché sur 8 ans	1 390 962 € HT

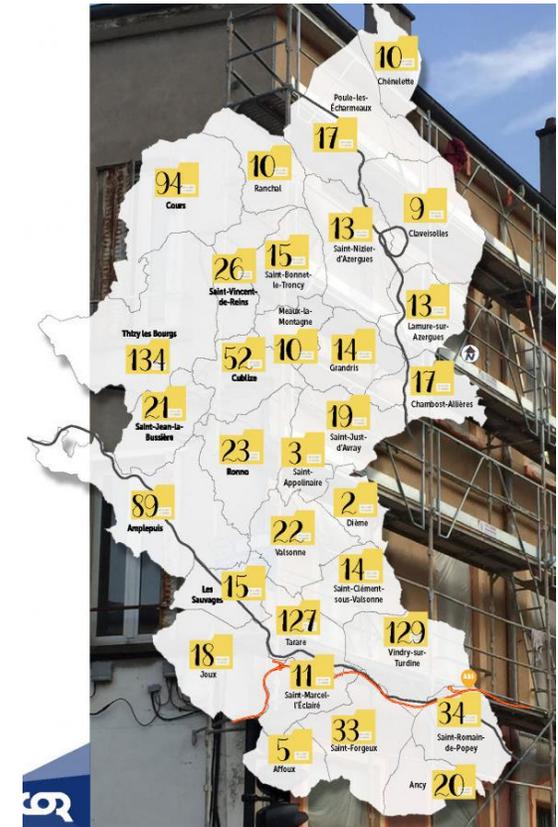
G.S Robin à Bourg-en-Bresse	
	
Conception-réalisation *	1 674 871 € HT
Maintenance (P2)	9 000 € HT / an
Gros entretien et renouvellement des matériels (P3)	5 338 € HT / an
Sensibilisation des usagers	3 610 € HT / an
Total du marché sur 8 ans	1 791 532 € HT

G.S Baudin à Bourg-en-Bresse	
	
Conception-réalisation *	1 792 377 € HT
Maintenance (P2)	5 123 € HT / an
Gros entretien et renouvellement des matériels (P3)	1 489 € HT / an
Sensibilisation des usagers	3 610 € HT / an
Total du marché sur 8 ans	1 858 823 € HT

RENOVATION

Plateforme de rénovation énergétique, permanence d'information, subvention à la rénovation, visites, rénovation globale ou par étape, professionnels locaux

- Nom de l'action: Plateforme de rénovation énergétique de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)
- Année: Depuis 2015
- Porteur de l'action: la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)
- Partenaires: SOLHIA (partenaire technique, acteur associatif du programme « Habiter mieux » avec l'ANAH et l'Ademe), Hespul, Espace info énergie AURA, Ademe, Région AURA, CAUE Rhône métropole, Auto-constructeurs Castor Rhône-Alpes
- Budget : 2 109 189€ de subvention par la COR entre 2015 et 2019
- Financements: Autofinancement et TEPCV?
- Objectifs: Accompagner les habitants du territoire à la rénovation basse consommation
- Description: Information (permanences dans plusieurs communes de la collectivité par l'EIE et SOLHIA) et accompagnement à la rénovation, aides financières via l'écopasseport (Le montant des aides est défini selon la performance énergétique des travaux. La COR valorise particulièrement l'économie circulaire et les filières locales. En fonction des matériaux utilisés et des types de travaux réalisés, un nombre de points est attribué au projet. Les points obtenus correspondent à un montant en euros pour le financement de vos travaux. 1 point = 90€), mise en relation avec des professionnels locaux, visites, rénovation globale ou par étape
- Résultats: Entre 2015 et 2009, 1019 dossiers de subvention.
- Lien vers l'action: <http://www.ouestrhodanien.fr/document/publication/pdf/plateformelocalerenovation.pdf> + <http://www.ouestrhodanien.fr/habitants.html>



RENOVATION

Plateforme de rénovation énergétique, subvention à la rénovation du parc privé

- **Nom de l'action:** « Renov' ton logement ou ta copro » et Programme d'intérêt général 2 (PIG 2)
- **Année:** 2009 pour la copro, 2020 pour le logement et PIG 2
- **Porteur de l'action:** Communauté d'agglomération du Roannais, TEPCV, TEPOS, PCET dès 2009 (200 000 habitants)
- **Partenaires:** Rénov'actions 42 (initiative départementale de plateforme énergétique avec les collectivités, artisans et banques sous convention avec l'Ademe et déléguée à l'ALEC 42), Espace info-énergie de la Loire
- **Budget :** pour les aides, 1 060 000€ au total (105 000€ pour « entreprises, investissez malin! »)
- **Financements:** 500 000 € par TEPCV en 2015
- **Objectifs:** Aider les propriétaires privés - occupants comme bailleurs - et les communes à financer des travaux de réhabilitation des leurs logements. Des chantiers subventionnés qui peuvent concerner une simple restauration d'une maison vacante, mais aussi une rénovation énergétique, l'adaptation d'un appartement à la perte d'autonomie et au handicap, ou encore la transformation d'un local en logements. « Investissez malin » est un dispositif mis en place par Roannais Agglomération afin de soutenir les TPE-PME dans leurs investissements diminuant, d'une manière significative, leur impact énergétique ou environnemental.
- **Description:** Pour rénov' ton logement, une enveloppe de 500.000 € a été octroyée dans le cadre de ce premier coup de pouce aux propriétaires de biens immobiliers. Seront éligibles tous les travaux d'amélioration de la sécurité, de la salubrité et de la performance énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, de transformation d'usage d'un local. Plafonné à 15.000 €, le montant de la subvention s'élèvera à 30 % du total. Si l'aide est accordée, le porteur de projet dispose d'un délai de 12 mois pour réaliser les travaux. Pour rénov' ta copro, toute copropriété souhaitant améliorer ses performances énergétiques pourra se porter candidate pour ce programme existant depuis 2009. L'objectif visé doit être une économie d'énergie d'au moins 25 %. Critères d'obtention et niveaux d'aides pourront être révisés en fonction des résultats obtenus. Cela peut aller de l'isolation d'une façade, d'une toiture, de combles, de planchers ou de menuiseries à la mise en place d'une ventilation, en passant par l'installation d'un nouveau système de chauffage. Jusqu'à 200.000 € pourront être accordés à l'ensemble des bénéficiaires durant l'année 2020. Pour PIG 2, son versement sera accordé aux propriétaires les plus modestes pour toute adaptation d'un logement à la perte d'autonomie et au handicap, ainsi qu'en matière de lutte contre la précarité énergétique. Dans les deux cas de figure, 20 % du chantier sera subventionné. Les travaux devront être terminés dans les deux ans suivant l'attribution de l'aide. Ce dispositif existait déjà en 2019, les élus de l'Agglomération ont ainsi décidé de le reconduire, avec une enveloppe de 255.000 €.
- **Résultats:** Pour « entreprises, investissez malin! », en 2019, ce sont 24 entreprises qui ont bénéficié des aides de l'intercommunalité (1 visite énergie et 23 accompagnements). Cela représente un gain de 700 000 € pour les entreprises locales de travaux et 126 000 euros d'économies par an pour les entreprises accompagnées.
- **Impacts:** : Pour « entreprises, investissez malin! », 1,7 GWh par an d'économies à faible temps de retour dans les entreprises accompagnées a été réalisé en 2019.
- **Lien vers l'action:** <https://www.aggloroanne.fr/habitat/aides-a-l-habitat/renover-et-adapter-son-logement-309.html> + https://www.le-pays.fr/roanne-42300/actualites/rehabilitation-renovation-energetique-adaptation-au-handicap-et-a-la-perte-dautonomie_13719988/#refresh + <https://www.aggloroanne.fr/mes-demarches/entreprises-et-commerces/investir-dans-la-performance-energetique-et-environnementale-2753.html>

roannais
AGGLOMÉRATION

**AIDES
À L'HABITAT**

2020

NOUVEAUTÉ !

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

**Subventions pour les propriétaires
en faveur de la réhabilitation d'un logement**

RENOVATION

Plateforme de rénovation énergétique, subvention à la rénovation du parc privé, économies d'énergies

- **Nom de l'action:** J'écorénove en Cœur de Savoie
- **Année:** Depuis 2017
- **Porteur de l'action:** Communauté de Communes Cœur de Savoie (36 460 habitants) dans le cadre du programme TEPOS puis TEPCV
- **Partenaires:** Association Savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER, espace info-énergie du département), Dorémi, ANAH, ADIL
- **Budget :** 237 000€ par an d'animation et moyens humains, 95 000€ d'aides à la rénovation pour les particuliers, développement de la rénovation performante: 40 000€ la première année puis 6 000€ d'adhésion annuelle à Facilaréno, 5 000€ par groupement d'artisans formé
- **Financements:** Autofinancement et aides TEPCV pour les aides à la rénovation, Région AURA à hauteur de 60% pour l'animation et les ressources humaines, programme Facilaréno et autofinancement pour la formation d'artisans
- **Objectifs:** En 2017, un objectif de rénovation de l'habitat privé très ambitieux est adopté. Il s'agissait ainsi de rénover 400 logements par an. Depuis, et dans le cadre du renouvellement de la démarche, il a été abaissé à 100 logements par an, un objectif plus réaliste pour le territoire.
- **Description:** La Communauté de Communes Cœur de Savoie propose différentes aides à la rénovation énergétique du logement privé. Une aide à la rénovation à hauteur de 8 à 12% du montant des travaux majorée de 5% si les travaux sont réalisés avec des matériaux puits de carbone ou naturels (laine de bois, ouate de cellulose, liège...) auxquels s'ajoutent 1000 à 2000€ en cas de rénovation globale (4 postes au minimum). Elle propose également une aide complémentaire pour l'équipement en énergie renouvelable de 400 à 1000€. L'intercommunalité fait également le lien avec l'ASDER, point-info-énergie de la Savoie, qui informe les particuliers sur les aides départementales et nationales possibles. L'intercommunalité a également noué un partenariat avec l'entreprise Dorémi afin de développer une offre de rénovation très performante sur son territoire par la formation de groupements d'artisans locaux.
- **Résultats:** demandes d'informations ainsi que le nombre de rénovation sont en constante augmentation, 340 demandes d'informations en 2019, 150 rénovations effectives en 2019 dont deux en rénovation complète et performante, un groupement de sept artisans formé
- **Leviers:** Communication et animation du dispositif, accompagnement performant des particuliers et artisans, partenariats avec les acteurs locaux de la rénovation énergétique, partenariat avec Dorémi
- **Point de vigilance:** mise en place nationale du SPPEH: nécessité de coordination avec les autres dispositifs et acteurs de la rénovation énergétique au niveau régional
- **Lien vers l'action:** <https://www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat.htm>

J'éco rénove
en Cœur de Savoie

La Communauté de communes s'engage à vos côtés pour bien rénover votre logement

RENOVATION

Appel à projet en direction des entreprises, performance énergétique, économies d'énergie, ENR, éclairage, changements de process

- **Nom de l'action:** « Entreprises, lancez-vous! »
- **Année:** 2018
- **Porteur de l'action:** communauté de communes Val'Eyrieux (13 000 habitants) dans le cadre du programme "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte"
- **Partenaires:** Chambre du commerce et de l'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, ADEME, ALEC 07, Rénofuté
- **Montant des aides versées:** 107 700 € (dont 21 500 € de Val'Eyrieux, le reste Etat)
- **Financements:** Région, Etat via le programme TEPCV et autofinancement à hauteur de 21 500€ pour les aides à la rénovation. L'ADEME, la Région et l'Etat via le programme TEPOS pour les études et l'animation, comprenant les moyens humains à raison de 44 jours
- **Objectifs:** faire de la transition énergétique un levier pour le développement économique du territoire en permettant aux entreprises de diminuer leurs charges énergétiques
- **Description:** L'intercommunalité propose aux entreprises de son territoire une aide directe à l'investissement pour augmenter leur performance énergétique. Une aide jusqu'à 23 000 € pour les projets de rénovation énergétique du local de l'entreprise, de production d'énergie renouvelable, de changement des éclairages ou encore pour les entreprises qui investissent dans du matériel ou des process énergétiquement performants. Une aide spécifique à l'agriculture a aussi été créée. Elle concerne essentiellement les exploitations d'élevage. De plus, le partenariat avec les chambres consulaires, les services de l'Etat, la Région et l'ADEME permet aux entreprises de bénéficier de conseils adaptés pour préciser leur projet et mieux connaître leurs consommations énergétiques.
- **Résultats:** 15 entreprises lauréates dont SAMOV, fonderie d'aluminium à Devesset pour un projet de changement des fours de maintien en température de l'aluminium et de changement des éclairages; Happy Monday (spécialiste de l'agencement et du design de bureau implanté à St-Agrève); Amaryllis – Optique Leveque au Cheylard pour la rénovation énergétique de ses locaux; Carrefour Contact à St-Agrève pour la fermeture des meubles frigidos et la création d'un sas isolant à l'entrée du magasin, 23 entreprises de Val'Eyrieux ont réalisé un chiffre d'affaire de 500 000€ uniquement sur les projets de rénovation aidés par l'intercommunalité.
- **Impacts:** 432 531 kWh économisés/an, 47 teq CO2/an, initiation d'une réflexion sur l'écologie industrielle, renforcement des liens avec les entreprises du territoire
- **Action parallèle:** en partenariat avec la plateforme de rénovation énergétique départementale, Rénofuté (collaborant avec Dorémi), formation d'une dizaine d'artisans locaux en mettant en place des rencontres et des formations spécifiques
- **Lien vers l'action:** <https://www.adcf.org/files/dossier--economique/Note-territoires-dindustrie-et-transition-ecologique-.pdf> (page 9) + <https://www.valeyrieux.fr/2018/01/29/entreprises-lancez-vous/> + <https://www.valeyrieux.fr/au-quotidien/d%C3%A9veloppement-durable/c%C3%B4t%C3%A9-entreprises/>



MOBILITE

Covoiturage, autospot, qualité de l'air, économie d'énergie, déplacements domicile-travail

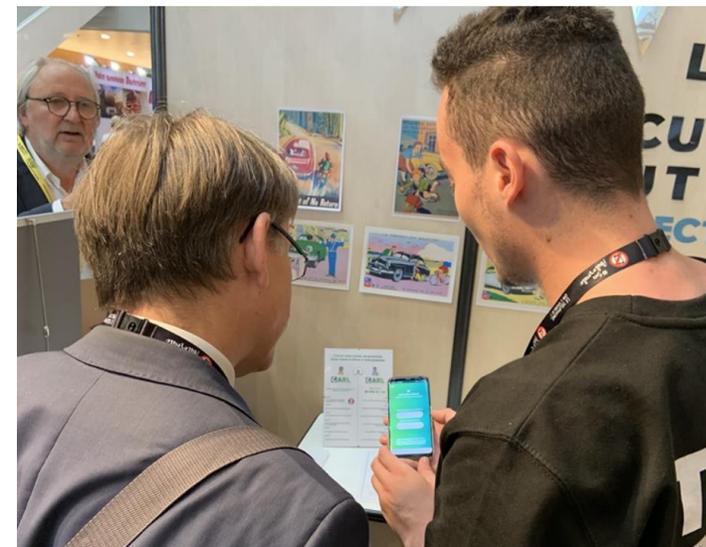
- Nom de l'action: Expérimentation et mise en place d'un réseau d'autostop sécurisé en Tarentaise (73)
- Année: depuis 2015
- Bénéficiaire de l'action: Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (syndicat mixte regroupant 5 communautés de communes, 52 841 habitants en 2017, dispose d'un SCOT et d'un PCAET)
- Partenaires: Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc, relais sur le territoire (collectivités, missions locales, médiathèques, espaces saisonniers, commerçants, acteurs du tourisme, entreprises, etc.), SCIC [RezoPouce](#)
- Budget total: Environ 100 000€ d'animation (30 à 35 000€/ an), 22 000€ d'investissement (achat et mise en place des panneaux), 22 000€ de communication, 8 000€/an d'adhésion à Rezo Pouce (+ 8500€ la première année pour la mise en place)
- Financements: Lauréat de l'appel à projets AURAMOB 2014 lancé par l'ADEME à hauteur de 18 000€, 34 500€ via le programme LEADER (Europe) et le Conseil général de la Savoie à hauteur de 8 300 €.
- Objectifs: Réduire la pratique de l'auto-solisme, les émissions de GES et de polluants, réduire les coûts de déplacements, cibler les déplacements domicile-travail en particulier les saisonniers, les trajets quotidiens et touristiques
- Description: Les conducteurs et les autostoppeurs intéressés s'inscrivent et signent une charte. Ils reçoivent gratuitement un kit mobilité comprenant des fiches destinations (pour les autostoppeurs) et un macaron (pour les conducteurs) qui facilitent leur identification aux arrêts. Le dispositif a été allégé pour les touristes (sans inscription).
- Résultats: 90 arrêts installés avec une moyenne de 6 à 7 minutes d'attente, une trentaine de lieux d'accueil et d'inscription, nombreuses animations réalisées
- Impacts: 1 600 personnes directement informées au bout de 18 mois, plus de 200 inscrits
- Leviers: solution clé en main RezoPouce et animation importante du dispositif notamment via les relais territoriaux
- Point de vigilance: mutualisation des arrêts de bus et d'autostop (code de la route ne le permet pas pour le moment mais RezoPouce y travaille)
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rex-reseau-autostop-securise-2019-010922.pdf>



MOBILITE

Covoiturage, qualité de l'air, économie d'énergie, trajets courte distance

- Nom de l'action: Expérimentation du covoiturage avec des véhicules d'auto-école en Rhône-Alpes (69)
- Année: 2017
- Bénéficiaire de l'action: SAS Carl
- Partenaires: Ademe, Groupama, LPA, ENPC/ EDISER, CNPA
- Budget total: 170 k€
- Financements: Lauréat de l'appel à projets AURAMOB 2018 lancé par Ademe (46 k€)
- Objectifs: L'optimisation des places arrière des véhicules de formation offre une opportunité de covoiturage inédite, originale et peu onéreuse, générer une nouvelle source de revenus pour les auto-écoles soumises à la concurrence des plateformes numériques
- Description: Via un site internet et une application, on met en relation des covoitureurs avec des établissements de formation au permis pour optimiser les trajets de formation
- Résultats: 14 départements couverts au 1^{er} juillet 2019
- Impacts: en 12 mois, 400 véhicules auto-écoles inscrits, 1 000 clients, 50 élèves formés au covoiturage
- Lien vers l'action: <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rex-experimentation-covoiturage-vehicules-auto-ecole-2019-010859.pdf>



MOBILITE

PDIC, accessibilité, TC, vélo, modes doux, modes actifs, covoiturage, stationnement, garage à vélo

- **Nom de l'action:** Plan de déplacements inter-campus de Saint-Etienne (42) (environ 400 000 habitants)
- **Année:** 2013
- **Porteurs de l'action:** Saint-Etienne Métropole, Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S), ENS d'Architecture de Saint-Etienne (ENSA), ENS des Mines (ENSM), ENS d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE), Université Jean Monnet, Ecole Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne (ENSAD), EMLyon, Greenovia (filiale du Groupe La Poste spécialisée dans le conseil sur les solutions d'écomobilité)
- **Budget de diagnostic:** 60 000 €
- **Budget de mise en œuvre:** ENISE et l'UJM ont acheté sur leurs fonds propres de nouveaux parcs à vélos, Saint-Etienne Métropole a fait appel à son budget communication transport et développement durable pour l'édition du « Guide Mobilité Etudiant », les vélos donnés aux établissements sont des vélos réformés du service de location longue durée de l'agglomération, etc.
- **Financements du diagnostic:** ADEME (50%), Saint-Etienne Métropole (20%), Région Rhône-Alpes (30%)
- **Partenaires:** Ademe, Société de Transports de l'Agglomération Stéphanoise (STAS), Région Rhône-Alpes
- **Objectifs:** Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des établissements du territoire, le confort et la sécurité lors des déplacements, à réduire les coûts financiers et environnementaux en réduisant le trafic automobile, mais aussi à fédérer autour d'un projet écocitoyen, réduire de 26 % la part de la voiture solo et de diminuer de 12 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2017
- **Description:** L'élaboration du Plan de déplacements inter-campus (PDIC) de Saint-Etienne Métropole (SEM) a été réalisée en différentes étapes, sur une période de sept mois : analyse de l'enquête initiée par la collectivité, réalisation de cartographies, synthèse d'accessibilité par site, bilan environnemental, phases de concertation avec les salariés d'une part et les étudiants d'autre part, élaboration et validation d'une stratégie d'actions, transfert vers les porteurs d'actions.
- **Résultats:** Réorganisation des arrêts et horaires de plusieurs lignes de bus, création d'une ligne de bus Campus Express reliant le centre-ville au Campus Métare en 15 minutes, mise en place de tarifs étudiants, conventionnement de plusieurs écoles en « PDE » permettant au personnel de bénéficier d'abonnement annuel TC à des tarifs préférentiels, création d'une communauté de covoiturage « covoiturageintercampus-saint-etienne.fr » au sein du réseau régional Covoit'oura, Guide Mobilité Etudiant présentant l'ensemble des offres de déplacement disponibles à l'échelle de la ville et les conditions d'accès à chaque établissement, implication des associations étudiantes dans la thématique de la mobilité via des groupes de travail consultatif, don par SEM d'un total de 120 vélos à des fins de location longue durée aux étudiants à plusieurs établissements, s'étant par ailleurs équipés de Vélo à Assistance Electrique et de Parc à Vélo, installation de 4 stations VéliVert au plus près des établissements, augmentant à 30 le nombre de station de ce service VLS, création du titre de transport « Campus Santé Innovations » réservé à un trajet spécifique en tram vers le Campus depuis un parking relais
- **Lien vers l'action:** <https://www.ademe.fr/plan-deplacements-inter-campus-saint-etienne>



MOBILITE

PDIE, TC, modes doux, modes actifs, covoiturage, autopartage

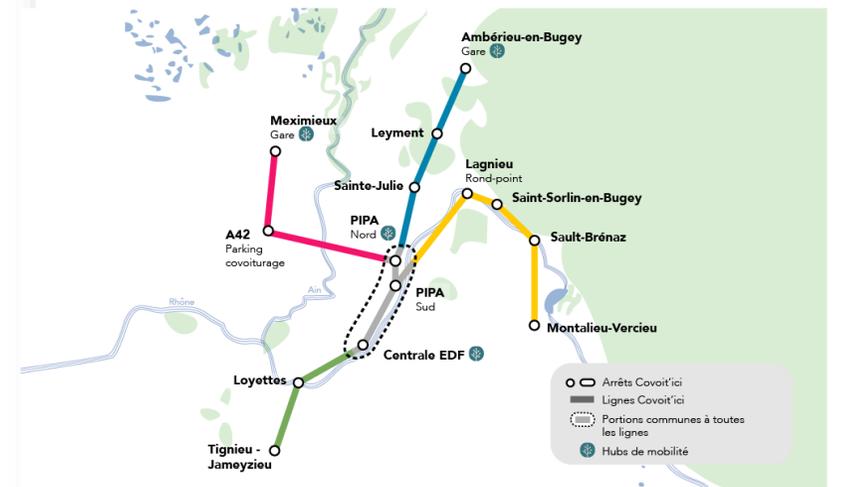
- **Nom de l'action:** Le PDIE du Technopôle SAVOIE-TECHNOLAC (200 entreprises, 70 formations d'enseignement supérieur et 20 laboratoires de recherche, 3000 salariés, 5000 étudiants)
- **Année:** 2006
- **Porteurs de l'action:** Le Conseil Général de Savoie, l'Agglomération de Chambéry et l'Agglomération d'Aix-Les-Bains sont les membres du Syndicat mixte de gestion du Technopôle (SYPARTEC)
- **Financements:** Ademe, région Rhône-Alpes
- **Partenaires:** INDDIGO-ALTERMODAL et EMOTION SYSTEM (2 cabinets de conseil pour l'étude initiale), Chambéry Métropole et la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (amélioration de la desserte du site et mise en place d'un site internet d'écovoiturage), club ECOLAC auquel adhère une grande majorité des entreprises du site
- **Financeurs:** ADEME, Région Rhône-Alpes, toutes les collectivités concernées
- **Objectifs:** améliorer la performance des déplacements professionnels et domicile-travail
- **Résultats:** négociation avec les AOT pour les transports en commun (augmentation du nombre de bus à l'heure de pointe, ligne express, fréquence améliorée, ligne express de desserte des zones d'activités, abonnement préférentiel pour les salariés avec une participation de l'employeur et des collectivités), développement du réseau de marche à pied et de pistes cyclables à l'intérieur du Technopôle, solutions de stationnement pour les 2 roues (parc à vélo, arceaux et abris fermés), sécurité entre 2 roues et marcheurs, location de vélos à assistance électrique et de scooters électriques, animations « vélos-fiesta », réalisation de cartes d'accessibilité, site internet partenarial de covoiturage, 3 stations de covoiturage, un kit de covoiturage spontané pour faire le lien covoituré-covoitureur, l'opération Covoiturable : mise en relation des covoitureurs par SMS, CARLIBERTE (pool de 15 voitures partagées)
- **Leviers:** démarche multi-partenariale et co-financée, management du projet sous la forme d'un plan de déplacements conceptualisé, partage d'objectifs clairs, animation et mobilisation des usagers
- **Freins:** limites administratives et territoriales, conduite du changement
- **Lien vers l'action:** Ademe et OREE, « Le Plan de déplacements inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités », p.68 + <https://docplayer.fr/17860451-Le-pdie-du-technopole-savoie-technolac.html>



MOBILITE

Déplacements vers les zones d'emplois, plateforme de covoiturage, autostop organisé, challenge mobilité, animation, lignes de covoiturage

- **Nom de l'action:** La plaine de l'Ain teste ses lignes de covoiturage pour les salariés de la zone industrielle (01)
- **Année:** 2011
- **Porteurs de l'action:** Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA, 53 communes et 70 000 habitants)
- **Financements:** Département de l'Ain (pour l'autostop organisé)
- **Partenaires:** Syndicat mixte du parc industriel de la Plaine de l'Ain (Pipa, 7.000 salariés dans 172 entreprises), [Covoit'ici](#) (pour l'exploitation des lignes de covoiturage)
- **Objectifs:** réduire l'impact des déplacements vers les zones d'emploi
- **Description:** Si les transports en commun bordent la vaste zone industrielle du Pipa, ils n'assurent pas une desserte assez fine pour les salariés. En outre, il n'existe pas de solutions de rabattement depuis la gare la plus proche située à 15 km. Lancement d'une plateforme de covoiturage à l'attention des salariés en 2011. En 2018, transfert de la plateforme vers celle, mutualisée, de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Libérée de la gestion technique, la CCPA a pu se consacrer d'avantage à l'animation et à la recherche de nouvelles solutions. Expérimentation de l'autostop organisé avec sept communes de la plaine de l'Ain volontaires : création d'arrêts matérialisés par des panneaux, mise à disposition d'un kit Stop'n Go (charte, carte de membre, macaron...) pour les chauffeurs et passagers adhérents, dispositif de promotion par le Pipa, communication partagée avec le covoiturage. Lancement d'un cahier des charges pour l'exploitation de lignes de covoiturage en 2019.
- **Résultats:** augmentation du taux de covoitureurs de 7 à 20 %, puis 25 % en 2017, 1.700 membres covoitureurs en 2018, 160 passagers et conducteurs inscrits à l'autostop début 2019, l'autostop apparaît comme un plan B vis-à-vis du covoiturage et plus adapté aux trajets inférieurs à 10 km
- **Clé de réussite:** l'animation du dispositif pour maintenir une masse critique de covoitureurs (présentations en entreprise, organisation de challenges mobilité...)
- **Lien vers l'action:** <https://www.banquedesterritoires.fr/la-plaine-de-lain-teste-ses-lignes-de-covoiturage-pour-les-salaries-de-la-zone-industrielle-01> + articles de revue de presse quotidienne



MOBILITE

Plateforme, sensibilisation, formation et accompagnement, entrée sociale, modes doux et actifs, intermodalité, covoiturage

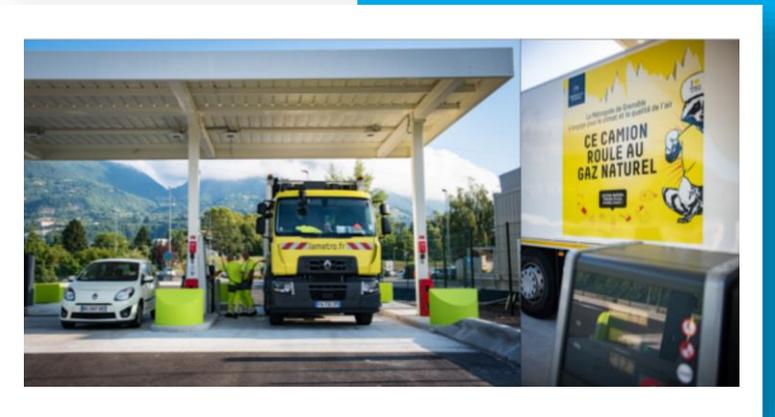
- Nom de l'action: À Grenoble, la plateforme mobilité encourage les solutions alternatives à la voiture individuelle (38)
- Année: 2010
- Porteur de l'action: Grenoble-Alpes Métropole (49 communes, 447.000 habitants)
- Financements: 283.800 €
- Moyens humains: 7 personnes (5,7 équivalent temps plein)
- Partenaires: CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) de la ville de Grenoble (160.000 habitants)
- Financeurs: Grenoble-Alpes Métropole (90%), région Rhône-Alpes, département de l'Isère, Etat
- Objectifs: faire découvrir aux bénéficiaires de la CCAS des alternatives à la voiture individuelle, réduire le trafic automobile et la pollution associée
- Description: réalisation de bilans mobilité (améliorer la mobilité de la personne en définissant le moyen de transport le mieux adapté et en trouvant une solution immédiate : prêt d'un véhicule (vélo, scooter, voiture) ou mise à disposition de tickets de bus) et de formations mobilité (24 modules de formations d'une demi-journée pour lever les freins : apprendre à lire un plan, prévoir un itinéraire en transports en commun, se déplacer à vélo, calculer son temps de trajet...) pour un coût de 2€ par mois pour les usagers (durée moyenne de l'accompagnement étant de 11 mois), aide au permis de conduire
- Résultats: 1.225 personnes sont orientées vers la plateforme mobilité chaque année essentiellement pour aide au permis de conduire mais systématiquement accueillies par un conseiller mobilité qui leur font réaliser un bilan, 60% des usagers de la plateforme ont amélioré leur mobilité dont la moitié par un report vers l'usage de "modes doux" , 1.933 usagers formés depuis 2010
- Evolution: en 2017, mutualisation avec la plateforme Emploi et Mobilité 07-26 et la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan via un site internet (<http://www.platagemobilite-ra.fr/>)
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/grenoble-la-plateforme-mobilite-encourage-les-solutions-alternatives-la-voiture-individuelle-38>



MOBILITE

Véhicules et stations GNV, méthanisation, biogaz, circuit-court, logistique, zone à faible émission

- **Nom de l'action:** Utilisation de véhicules professionnels GNV : une démarche exemplaire dans la métropole grenobloise (38)
- **Année:** 2018
- **Porteur de l'action:** Grenoble Alpes Métropole (49 communes, 447.000 habitants)
- **Budget:** ZFE (zone à faible émission) et conseil en transition énergétique (120 k€), Station GNV (1,5 million €), Acquisition de véhicules (1,4 million €)
- **Financements:** 225 k€ de l'ADEME
- **Partenaires:** ADEME, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Gaz et Electricité de Grenoble, Groupe GRDF
- **Objectifs:** améliorer la santé publique en réduisant la pollution au dioxyde d'azote, aux particules fines ou à l'ozone due pour partie aux émissions des transports routiers, réduire les émissions de gaz à effet de serre
- **Description:** Mise en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) concernant les véhicules utilitaires légers et les poids lourds sur un périmètre de 10 communes élargi à 28 communes en février 2020 impliquant un changement majeur et progressif du parc de véhicules en circulation sur le territoire, avec un objectif de remplacement de 87% des poids lourds d'ici à 2025 au profit de véhicules émettant peu ou pas de gaz à effet de serre. La Métropole accompagne cette transition énergétique des véhicules : aides financières, conseil individualisé gratuit, soutien aux infrastructures de recharge.
- **Résultats:** La Métropole propose aux entreprises de moins de 250 salariés du territoire, aux associations et aux particuliers propriétaires de véhicules utilitaires légers ou poids lourds résidant dans la Métropole grenobloise de bénéficier gratuitement d'une prestation de conseil individualisé en transition énergétique de véhicules (d'une valeur de 1 000€), comprenant un rendez-vous pour un diagnostic du parc de véhicules et des besoins de l'entreprise ou du foyer ; une proposition de nouveaux types de véhicules moins polluants ou de solutions de mobilité adaptés aux besoins de l'entreprise ou du foyer ; une proposition d'aides publiques en adéquation avec le besoin de l'entreprise ou du foyer. Une station GNV distribuant 1 000 tonnes de GNV par an (soit 14 GWh) installée par la société d'économie mixte locale GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) sur un terrain mis à disposition par la Métropole. Elle est implantée en bordure d'un axe routier très fréquenté et à proximité d'un centre de traitement des déchets ménagers. Ouverte 24h/24h et 7j/7j, elle est accessible à tout type de véhicules. Le plein d'un poids lourd est réalisé en moins de 7 minutes. Deux autres stations sont en projet. Lauréats de l'appel à projets GNVolont'air de la région AURA, 2 collectivités et 2 entreprises ont reçu un soutien financier pour acquérir les 13 premiers véhicules GNV qui s'approvisionneront à la station de La Tronche : le groupe de transport Jacky Perrenot (4 camions toupies) ; Grenoble-Alpes Métropole (3 bennes à ordures ménagères) ; la Ville de Grenoble (2 camions de 19 t. + 1 camion de 6,5 t.) ; Lely environnement (3 camions de 26 tonnes).
- **Lien vers l'action:** <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rex-utilisation-vehicules-professionnels-gnv-2019-010855-v8.pdf>



MOBILITE

Plan vélo, modes doux, aménagement du réseau cyclable, stationnement vélo

- Nom de l'action: Réalisation d'un plan vélo
- Année: 2020 (en cours)
- Porteur de l'action: Ville de Caluire-et-Cuire
- Budget estimé: 760 000€ pour les 7 kms prioritaires, 240 000€ par la suite
- Objectifs: aménagement de 14 km de réseau cyclable supplémentaire en travaillant sur les liaisons inter-quartiers, la complémentarité avec les transports en communs, le développement des double-sens cyclables, de la signalisation vélo et des stationnements, réaliser réseau cyclable maillé, dense et structuré en complétant les aménagements existants et en multipliant par deux le linéaire
- Description: L'idée a émergé suite à une grande concertation sur le territoire. Souhaitée par les habitants et soutenue par les élus.
- Résultats: action en cours
- Impacts: action en cours
- Lien vers l'action: article du progrès en date du 1^{er} février 2020 disponible via la documentation de l'agence + [file:///C:/Users/quilju/Downloads/Caluire-et-Cuire%20\(69300\)%20comm%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/quilju/Downloads/Caluire-et-Cuire%20(69300)%20comm%20(1).pdf) + [file:///C:/Users/quilju/Downloads/Caluire-et-Cuire%20\(69\)%20redac.pdf](file:///C:/Users/quilju/Downloads/Caluire-et-Cuire%20(69)%20redac.pdf)

MOBILITE

Plan vélo, modes doux, aménagement du réseau cyclable, stationnement vélo, services vélo

- **Nom de l'action:** La plan vélo de la CAPI
- **Année:** Depuis 2012
- **Porteur de l'action:** Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, 108 700 habitants
- **Partenaires:** Bureau d'études Indiggo, association APIE, Keolis, Agence de mobilité Nord-Isère, UrbaLyon
- **Budget :** Environ 500 000€ par an
- **Financement:** Autofinancement, subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère notamment sur la voie verte de la Bourbe, emprunt bancaire
- **Objectifs:** le développement et la sécurisation du réseau cyclable, la mise en œuvre de services facilitant la pratique du vélo et l'accompagnement et l'incitation à l'utilisation du vélo.
- **Description:** Le plan de déplacement urbain (PDU) de la CAPI a été élaboré en 2010. Les élus et techniciens du territoire ont alors entamé une réflexion sur les modes doux. Souhaitant aller plus loin, en 2012, un schéma directeur vélo est créé. Les trajets ciblés étaient, à l'origine, majoritairement les déplacements quotidiens mais ils ont été élargit aux déplacements de loisirs et de tourisme suite à la création de la voie verte de la Bourbe. L'intercommunalité a fait le choix d'associer les associations et les cyclistes du territoire dans la mise en œuvre de sa politique vélo et ce, dès le début de la démarche. Ils sont ainsi membres de comité de pilotage du schéma directeur.
- **Résultats:** 72 km d'aménagement cyclable, 366 arceaux vélo (installés à proximité de la majorité des équipements du territoire), les 4 gares du territoires équipées en consignes collectives ou individuelles pour le stationnement vélo (accessibles via un abonnement TER + Vélo) et d'arceaux vélos, 5 services vélos réalisés visant à inciter et accompagner à la pratique du vélo (aides à l'achat de vélo à assistance électrique, soutien financier de l'association APIE qui fournit un service de réparation de vélo et fait office de vélo-école, location de vélos électriques avec Keolys, carte des itinéraires cyclables conseillés et une fête annuelle du vélo), création de la voie verte de la Bourbe
- **Lien vers l'action:** <https://capi-agglo.fr/vos-services/transport-et-mobilite/individuel/> + <https://www.bourgoinjallieu.fr/services-de-proximite/se-deplacer/nouvelle-politique-velo> + https://capi-agglo.fr/wp-content/uploads/2017/03/SD-velo_VF.pdf



MOBILITE

Plan piéton, complémentarité des modes doux, maillage

- **Nom de l'action:** Le plan piéton de la ville de Strasbourg
- **Année:** Depuis 2012
- **Porteur de l'action:** La ville de Strasbourg (280 000 habitants)
- **Objectifs:** Pour développer la marche, il est nécessaire de cibler en priorité les déplacements inférieurs à 1 km en captant les usagers de l'automobile et des transports collectifs.
- **Description:** Le plan piéton est composé de 10 points (1. Promouvoir la marche, 2. Accorder plus de place aux piétons, 3. Désamorcer les conflits piétons-vélos, 4. Utiliser les documents d'urbanisme pour améliorer la perméabilité du territoire, 5. Instaurer le 1 % piéton à l'occasion des projets de transports publics (tram, Bus Haut Niveau de Service...), 6. Encourager la démarche des piétons dans les écoles de la ville de Strasbourg, 7. Renforcer la perméabilité piétonne des axes 50, 8. Mieux traiter les carrefours pour les piétons, 9. Traiter et planifier les ouvrages d'art stratégiques du réseau piéton, 10. Créer un réseau piétonnier magistral reliant les centralités de quartier). Ces points sont à appliquer pour toutes nouvelles opérations de voirie et d'urbanisme. Il est à noter que ce plan sera complété par une action en faveur de la création de zones de rencontre, espace dans lequel la voiture doit respecter le piéton qui est prioritaire. L'aménagement de ces zones fera l'objet d'une concertation avec les conseils de quartier. Les auteurs du plan comparent la physionomie de Strasbourg à un archipel : des distances généralement inférieures à 2 km séparent les îles dans lesquelles la marche s'effectue dans des conditions agréables. La réalisation du « réseau piétonnier magistral » privilégiera les liaisons entre ces îles. D'ici à 2014, un premier itinéraire de démonstration de deux kilomètres reliera la gare centrale au quartier de Neudorf, à travers l'hyper-centre. Il bénéficiera de traversées piétonnes favorisées, de trottoirs agrandis et donc d'une diminution de l'espace dédié aux voitures.
- **Lien vers l'action:** <https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1084289/0/f431c18d-93b0-d11b-0a16-9ecd520f32b7> + <https://www.strasbourg.eu/plan-pieton> + <https://www.lemoniteur.fr/article/un-plan-pieton-pour-strasbourg.1247934> + <https://www.20minutes.fr/strasbourg/1220085-20130909-place-pietons>



MOBILITE

Guide des espaces publics, modes doux et actifs, végétalisation

- Nom de l'action: Guide métropolitain des espaces publics et de la voirie
- Année: depuis 2015 avec l'acquisition de la compétence relative à la création, l'aménagement et l'entretien des espaces publics dédiés à tous les modes de déplacements urbains ainsi que leurs ouvrages accessoires suite à la loi MAPTAM
- Porteur de l'action: Grenoble Alpes Métropole
- Objectifs: D'ici 2030, la Métropole souhaite parvenir à un partage plus équilibré de l'espace public en garantissant 50% de l'espace métropolitain dédié à la vie sociale et locale, 50% accessible à la voiture et 25% de la surface d'aménagement réalisée en pleine terre, perméable et plantée.
- Description: Grenoble-Alpes Métropole, en concertation avec les 49 communes qui la composent durant 1 an, a défini cinq principes à respecter par tout acteur aménageant les espaces publics et la voirie du territoire métropolitain. Ces principes, présentés dans un guide et déclinés dans des fiches pratiques, visent à servir le dynamisme, l'attractivité territoriale, et la transition énergétique et écologique de la métropole grenobloise. Les principes sont les suivants: Partager l'espace public en faveur des mobilités actives et des transports en commun, Conforter les pôles de vie, Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement, Cultiver la diversité des territoires et Faire mieux, avec moins. Chaque orientation est concrétisée par des fiches pratiques afin d'accompagner les porteurs de projet dans leur mise en œuvre. Une grille d'analyse et d'évaluation est également fournie.
- Lien vers l'action: <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/483-guide-de-l-espace-public-et-de-la-voirie.htm> + https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/12/metropole_apaisee_code_de_la_rue_grenoble_cle6238b8.pdf



MOBILITE

Vélo-école, point info mobilité, entretien des vélos, sensibilisation, clyclotourisme, pédibus

- Nom de l'action: Maison du vélo à Lyon
- Année: Depuis 2004
- Porteur de l'action: Association Pignon sur rue
- Financements: La Métropole de Lyon est notre premier soutien financier. Notre subvention nous permet notamment de vous accueillir dans nos locaux et de vous apporter écoute et conseils. Nous pouvons aussi mener nos activités d'intérêt général, organiser des événements ou des cours de vélo à faible coût. La Ville de Lyon soutient également l'association pour ses actions, notamment en faveur de l'apaisement des relations entre usager.e.s de la rue. L'ADEME apporte un soutien à l'association pour développer des projets innovants. La Région Auvergne-Rhône-Alpes nous soutient depuis de nombreuses années pour animer le Challenge Mobilité. Enfin, l'État, via la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale appuie l'association dans ses actions de vélo-école sociale ou d'animation de la vie associative. Le Ministère de la Transition écologique et solidaire nous soutient également pour la mise en place de nouveaux services sur Actuvélo. Les services de la Maison du Vélo sont cofinancés par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
- Partenaires: En tant que Maison du Vélo, l'association accueille de nombreuses associations dans ses locaux. Pour organiser leurs activités et événements ou en tant que siège social. Elle met également à disposition ses ressources matérielles. Enfin, elle communique sur les activités de ses associations membres actifs. Nous travaillons aussi régulièrement avec des vélocistes. Que ce soit pour des campagnes de sensibilisation, faire tester des « vélos spéciaux » ou encore des accessoires... Certains de ces partenaires vont plus loin. En effet, ils accordent des avantages aux membres de la Maison du Vélo sur présentation de votre carte d'adhésion de l'année en cours et d'une pièce d'identité.
- Objectifs: Faciliter et donner envie aux grands lyonnais d'utiliser le vélo ou la marche comme modes de déplacement. D'ici 2020, participer à l'augmentation de la part modale du vélo (15% d'ici 2026) en lien avec les acteurs de la mobilité, donner envie de passer au vélo comme mode de déplacement, faciliter la pratique du vélo par toutes et tous et favoriser la cohabitation entre toutes et tous les usager.e.s de la ville.
- Description: La maison du vélo propose de nombreux services: Point Info Mobilité, un « coin méca » (pieds d'atelier, outils et pompes pour entretenir votre vélo, marquage Bicycode afin de lutter contre le vol), un espace de démonstration et de test de matériel, Le Cyclosérail espace du voyage à vélo (fonds documentaire abondant, ateliers, rencontres régulières, sanitaires et de douche (participation demandée) pour les cyclotouristes), cours de vélo ou vélo-école, intervention en entreprise, challenge mobilité, accompagnement à la création de pédibus, bourse aux vélos, etc...
- Lien vers l'action: <https://www.maisonduveololyon.org/mieux-connaître-maison-velo-lyon/>



MOBILITE

Voie réservée, covoiturage, transports collectifs, véhicules propres

- **Nom de l'action:** Expérimentation d'une voie réservée sur l'autoroute A6/A7 dans Lyon
- **Année:** 2020
- **Porteur de l'action:** Métropole du Grand Lyon
- **Budget:** 38,7M€ pour la requalification complète, dont 4,5 millions d'euros pour les voies réservées (équipements de signalisation dynamique et de contrôle automatisé)
- **Financements:** Pour les voies réservées, une demande de subvention, à hauteur de 50 % du montant, est actuellement examinée par l'UE au titre du Feder.
- **Partenaires:** Europe via FEDER, Cerema pour étude d'opportunité
- **Objectifs:** Dans le cadre de la requalification en boulevard urbain d'un tronçon de 16 km des autoroutes A6 et A7 (déclassé entre 2016 et 2017) entre l'échangeur de La Garde à Limonest et Dardilly au nord et l'échangeur de l'A450 à Pierre-Bénite au Sud en novembre 2017, la métropole espère diminuer le trafic et le faire passer de 115 000 véhicules par jour aujourd'hui à 50 000 d'ici 2030.
- **Description:** Pour la partie Nord, de l'échangeur de La Garde à Dardilly aux quais de Saône à Lyon, la mise en place expérimentale d'une voie de circulation réservée aux covoiturages (véhicules transportant au moins 2 personnes), aux taxis et VTC et aux véhicules électrique. Pour la partie Sud, des quais de Saône à Lyon jusqu'à l'échangeur avec l'A450 à Pierre-Bénite, la création d'une voie réservée aux bus et aux covoitureurs (expérimentation) et d'une ligne de bus express pour relier le futur pôle multimodal d'Yvours à Irigny à la place Bellecour (temps de parcours estimé : 20 minutes)
- **Résultats:** Action en cours
- **Impacts:** Action en cours
- **Lien vers l'action:** <https://www.grandlyon.com/projets/requalification-autoroute-a6-a7.html> + <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-la6-et-a7-declassees-quest-ce-qui-va-vraiment-changer-des-2020/> + <https://www.lyonplus.com/actualite/2020/01/31/declassement-a6-et-a7-covoiturage-mode-emploi> + <http://www.busetcar.com/a-lyon-lautoroute-a6-a7-va-se-convertir-au-covoiturage-et-aux-cars-express/> + <https://www.cerema.fr/fr/projets/autoroute-a450-etude-opportunite-voie-reservee-au>



MOBILITE

Développement du vélo, incitation, réseau cyclable sécurisé et agréable, stationnement vélo

- Nom de l'action: Portland, la ville du vélo
- Année: Depuis 1996
- Porteur de l'action: Ville de Portland
- Budget: Et selon Roger Geller, du bureau des transports de Portland, tout ça s'est fait pour le prix d'à peine un mile d'autoroute.
- Objectifs: D'ici à 2030, la ville souhaite faire encore grimper la part modale du vélo à 25%, et ce avec un ambitieux programme de déplacement vélo qui va davantage densifier le réseau cyclable.
- Description: Aujourd'hui, c'est grâce au sénateur Earl Blumenauer, élu à la chambre des représentants, que le vélo a trouvé sa place dans la ville. Dès son élection en 1996, il a étroitement travaillé avec les lobbys cyclistes de Portland pour faire (re)sortir les vélos dans les rues de la ville. En collaborant avec un bureau de planification urbaine, Alta Planning & Design, la municipalité de Portland a littéralement remodelé la ville, créant un nombre conséquent de kilomètre de pistes cyclables. Les abords du réseau cyclable de Portland foisonnent d'espaces verts, cafés (*certaines offrent aux cyclistes le café !*), commerces, ateliers vélo, et bien sûr de stationnement sécurisé, dont certains ont remplacé des stationnements voiture. L'été, les cyclistes peuvent se désaltérer sur les fameux Benson Bubblers, ces fontaines à eau à quatre branches emblématiques de la ville.
- Résultats: L'on est ainsi passé d'à peine 130 km en 1992 à plus de 435 km en 2008, avec près de 10 % des déplacements s'effectuant à vélo ! Les habitants ont à leur disposition le plus grand réseau de pistes cyclables du pays, soit plus de 500 kilomètres. Ils peuvent aussi compter sur un « coordinateur-vélo municipal », des cartes gratuites indiquant les véloroutes, de nombreuses aires de stationnement pour deux-roues et même un comptoir réservé aux cyclistes à l'extérieur d'un fast-food local. Certains employeurs de cette ville de la côte ouest offrent à leur personnel des vestiaires, des récompenses monétaires et d'autres mesures d'incitation pour encourager l'utilisation des deux-roues. La ville a mis en place toutes sortes de pistes cyclables: les boulevards à vélos (rues résidentielles avec marquages destinés aux bicyclettes et aux voitures avec une vitesse limite de 32 km/h); les pistes cyclables (voies entièrement consacrées aux vélos et séparées de celles des voitures par des barrières de béton ou des trottoirs) ; les sharrows (« flèche de partage », marquage de voie montrant la silhouette d'une bicyclette et deux flèches pointées vers l'avant signifiant que les vélos et les voitures peuvent tous utiliser la voie en question).
- Lien vers l'action: <https://www.weelz.fr/fr/portland-velo-urbain-ville-exemple-americaine/> + <https://share.america.gov/fr/nos-villes-ces-labos-dinnovation-portland-la-ville-du-velo/>



ECONOMIE CIRCULAIRE

Gestion forestière, bois-énergie, bois-construction, circuits-courts

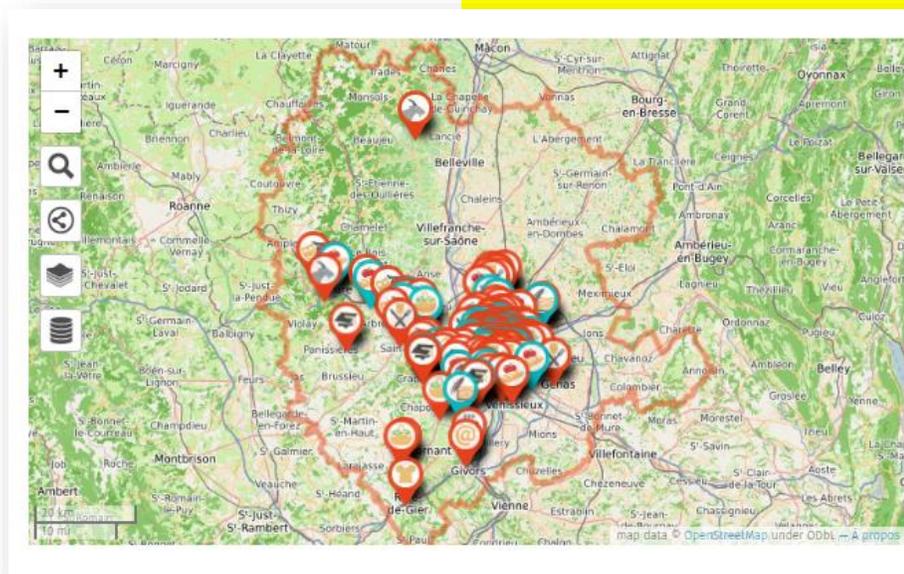
- **Nom de l'action:** Economie circulaire et développement rural : gestion forestière durable dans le PNR du massif des Bauges (couvre 65 communes de Savoie et de Haute-Savoie pour une population de 70 000 habitants)
- **Année:** 2015
- **Bénéficiaire de l'action:** Parc Naturel Régional du massif des Bauges
- **Partenaires:** ADEME, Association des communes forestières de l'Isère, CNRS, Centre régional de la propreté forestière, Institut pour le développement forestier, INRA, IRSTEA, ONF, PNR de Chartreuse, PNR du Pilat, Union européenne, Université Savoie Mont-Blanc
- **Budget total:** 753 k€
- **Financements:** INRA (100 k€), Union européenne (147 k€), Autofinancement partenaires (506 k€)
- **Objectifs:** Projet « OUI-GEF » consacré à la co-construction d'outils innovants en matière de gestion forestière concertée visant à produire des connaissances partagées et créer des outils opérationnels pour que les acteurs locaux puissent s'approprier une gestion forestière socialement, écologiquement et économiquement durable & mobilisation générale de la filière bois pour moderniser son modèle économique et relever les défis du changement climatique
- **Description:** Le poids économique et social de la filière forêt-bois pour le PNR est très fort. En améliorant la connaissance de la ressource, OUIGEF permet d'optimiser l'approche multifonctionnelle de la forêt, d'augmenter la chaîne de valeurs et de renforcer l'emploi local. De plus, les acteurs locaux ont vocation à être formés aux nouveaux outils de gestion forestière produits par le projet.
- **Résultats:** Caractérisation de la ressource (localisation et volumes exploitables avec production de cartes 3D ; mise en place de protocoles de terrain stabilisés) ; prise en compte et mise en valeur des services écosystémiques dans une approche multifonctionnelle de la forêt; identification d'une dizaine de circuits courts et analyse des flux de proximité ; création de groupements communaux d'achat ; construction d'une plateforme de séchage; promotion du bois local dans les constructions; valorisation des déchets de coupes et de scierie en copeaux et granulés pour la filière bois-énergie
- **Lien vers l'action:** <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/010564-eas-gestion-forestiere-durable-2018.pdf>



ECONOMIE CIRCULAIRE

Monnaie locale

- **Nom de l'action:** La Gonette, monnaie locale citoyenne sur le bassin d'emploi de Lyon (au sens INSEE)
- **Année:** 2015
- **Porteurs de l'action:** L'association La Gonette
- **Partenaires:** Métropole du Grand Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, la Nef, l'Ademe, Neovista (commissaire aux comptes, expertise comptable), Service Civique, Sol (réseau des monnaies locales citoyennes), Crédit coopératif, Rhône développement initiative, Fonds Germes
- **Objectifs:** relocaliser des échanges économiques sur la région lyonnaise, tisser un lien social juste et chaleureux, maintenir l'argent sur le territoire, dynamiser l'économie locale, soutenir l'investissement dans des projets de transition (via la Nef), etc.
- **Description:** 1€ = 1 gonette. Pour changer ses euros en gonette, il faut adhérer à l'association. Les gonettes peuvent être dépensées chez les professionnels agréés faisant partie du réseau de partenaires de l'association. Une fois les euros changés en gonette, il n'est pas possible de faire le change inverse. En effet, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ne permet pas aux citoyens d'échanger des gonettes en euros. De même, un commerçant n'a pas le droit de rendre la monnaie en euros sur des gonettes. Il est toutefois possible de payer ses achats à la fois en gonettes et en euros. Les deux monnaies sont complémentaires.
- **Résultats:** 1000 personnes utilisant des gonettes et 10 personnes en plus chaque semaine, 120 000 gonettes en circulation, 290 partenaires professionnels et 3 supplémentaires par semaine dans les domaines de l'alimentaire, du bien-être, de la restauration, de la culture, des services, etc. Mise en place d'un service de paiement numérique et d'une application, essaimage d'antennes locales indépendantes sur le territoire (2 structurés et d'autres en cours: « Brevienne-Turdine » entre L'Arbresle et Tarare et « Val de Saône - Monts d'Or » au nord de Lyon), sécurisation des billets, participation à près de 150 événements par an
- **Prix:** Label ESS ADN et label Lyon ville équitable et durable
- **Suite:** faire en sorte que les collectivités locales lyonnaises utilisent la gonette
- **Lien vers l'action:** <http://www.lagonette.org/> + <http://www.lagonette.org/wp-content/uploads/Dossier-de-presse-07-19.pdf>



ECLAIRAGE PUBLIC

Sobriété énergétique, luminaires à détecteur de présence, luminaire LED, ambiances lumineuses

- Nom de l'action: Eclairage public à Sète (43 620 habitants, communauté d'agglomération du bassin de Thau avec 125 000 habitants)
- Année: 2013
- Porteur de l'action: Ville de Sète
- Partenaires: Citelum (filiale d'EDF) via un partenariat public-privé d'une durée de 20 ans
- Objectifs: réduction de la facture énergétique de la ville que dans l'atteinte de son objectif, d'ici 2020, de réduire de 20 % ses émissions de CO₂, ambition de la commune dans le cadre du projet Energy Cities
- Résultats: 3091 luminaires LED installés, 18% des points lumineux supprimés, 20 mises en lumière (ponts, fontaines, façades), 157 luminaires à détecteur de présence installés
- Impacts: 40% d'économies d'énergie réalisées en 4 ans, meilleure valorisation des monuments historiques grâce à la capacité de changement de couleur des luminaires LED, amélioration de la circulation et du stationnement grâce aux services connectés intelligents (capteurs installés sur les luminaires en voirie notamment)
- Lien vers l'action: <https://www.edf.fr/collectivites/transition-energetique/references-et-realizations/reduction-de-facture-energetique-zoom-sur-l-eclairage-public-de-sete> (benchmark Manon Duboust)



ECLAIRAGE PUBLIC

Sobriété énergétique, photovoltaïque, valorisation patrimoniale, luminaire LED, réseau de distribution de l'éclairage

- Nom de l'action: A Rillieux-la-Pape, un contrat de performance énergétique pour l'éclairage public (69)
- Année: 2016
- Bénéficiaire de l'action: Rillieux-la-Pape (30529 habitants, commune de la métropole lyonnaise)
- Budget total: 12 millions d'euros répartis sur la période 2016-2025
- Financements: peu de financeurs tiers, Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 11,8% et l'Etat de 24,7% pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Objectifs: neuf ans pour rénover de fond en comble son réseau d'éclairage public, gérer de manière coordonnée l'entretien et le renouvellement de l'éclairage public pour faire baisser la consommation d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage, travailler sur l'éclairage extérieur et intérieur, l'éclairage festif et la mise en valeur patrimoniale, installation de panneaux photovoltaïques avec un objectif de 30% d'auto-consommation pour les équipements concernés, 52% d'économies d'énergie sur les équipements tout en réduisant les frais de maintenance, remplacer 70% des luminaires extérieurs et 100% des luminaires intérieurs par des LED mais aussi de rénover le réseau de distribution d'éclairage, pas d'installation d'éclairage par détecteur de mouvement car impact sur la sécurité routière pas encore maîtrisé
- Description: Alors que le parc accusait un âge moyen de plus de 20 ans et un taux de panne élevé, la ville a renoncé aux contrats de maintenance courts au profit d'un contrat de performance énergétique (CPE) attribué en avril 2016 à un groupement et qui court jusqu'en 2025.
- Résultats: remplacement des luminaires les plus vétustes, rénovation des armoires de distribution qui permettent de moduler l'intensité d'éclairage à distance, recenser finement l'infrastructure d'éclairage
- Impacts: sur les bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques, l'objectif de 30% d'auto-consommation a pu être atteint dès l'hiver 2017
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/rillieux-la-pape-un-contrat-de-performance-energetique-pour-leclairage-public-69>

ECLAIRAGE PUBLIC

Sobriété énergétique, régulateurs de tension, horloges astronomiques

- Nom de l'action: Eclairage public : diminuer la dépense sans investissement lourd (38)
- Année: 2011
- Porteur de l'action: Commune de Poisat (2200 habitants, membre de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise)
- Partenaires: aide d'un cluster lumière, pôle de compétitivité créé à l'initiative de la chambre de commerce et de l'industrie de Lyon
- Budget total: 75 000€
- Financements: subventions d'un syndicat local d'électricité, le SE38, pour le remplacement des ampoules
- Objectifs: diminuer la dépense sans investissement lourd
- Description: réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public sur plusieurs axes de la commune qui a notamment révélé un suréclairage, remplacement des neuf coffrets électriques, dont les sept plus importants ont été reliés à des régulateurs de tension et à des horloges astronomiques élaborées : ces horloges, qui déclenchent l'éclairage public selon la luminosité et à heure fixe, peuvent aussi réduire l'intensité selon les quartiers et la fréquentation. Au lieu d'un voltage oscillant autour de 230 volts, les régulateurs stabilisent la tension électrique : non seulement ils éliminent les sauts et les décharges qui nuisent au bon fonctionnement des ampoules, mais ils rendent possibles des baisses sensibles de tension avec les mêmes ampoules (jusqu'à 180 volts). Une fois toutes les ampoules remplacées, le voltage pourra être réduit jusqu'à 170 volts. Par contre, il n'a été procédé à aucun changement de lampadaire, ni à l'implantation d'ampoule LED. 330 ampoules remplacées sur deux ans. La commune a tenu informé la population à travers le magazine municipal et par des réunions de la commission environnement. Les habitants ont pu rencontrer les ingénieurs du CSTB et de la société en charge de l'installation des régulateurs de tension qui en a expliqué le principe. L'impact des travaux et le ressenti de la population a fait l'objet d'une étude sociologique par une école d'ingénieurs (Insa) de Lyon. Le sondage réalisé auprès des habitants ne signale aucune dégradation sur les zones concernées.
- Impacts: facture éclairage public a été réduite de 37% et l'émission de CO2 diminuée de 7,5 tonnes par an pour un retour sur investissement, mise aux normes comprises, en six ans maximum
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/eclairage-public-diminuer-la-depense-sans-investissement-lourd-38>

ECLAIRAGE PUBLIC

Sobriété énergétique, extinction nocturne, biodiversité, éclairage à détection de présence

- **Nom de l'action:** Les Crollois adaptent les horaires d'éclairage nocturne après expérimentation (38)
- **Année:** 2015
- **Porteur de l'action:** ville de Crolles (8600 habitants, ville la plus importante de la communauté de communes du Grésivaudan (46 communes, 100.000 habitants))
- **Financements:** économies financières liées à l'extinction sont réinjectées dans projet d'amélioration de l'éclairage public par détection de présence
- **Objectifs:** optimisation du matériel et abaissement d'intensité lumineuse en lien avec la biodiversité
- **Description:** Expérimentation extinction nocturne de l'éclairage public de 1 h à 5 heures chaque nuit pendant huit mois à partir de février 2015, annonce du projet aux habitants lors d'un « samedi citoyen », distribution de flyers rappelant les bonnes pratiques (usage de gilet réfléchissant ou lampe frontale), renforcement des patrouilles de nuits des gendarmes et policiers (3 personnes au lieu de 2 auparavant) camions équipés de système éclairants pour les pompiers, ouverture d'un espace pour laisser des commentaires sur l'action sur le site internet de la commune, réalisation d'une réunion publique avec les habitants en juin 2015, réalisation d'un sondage via journal municipal (retour de 8,7%) et d'une réunion publique de bilan qui ont permis une adaptation des horaires d'extinction (de 0 h 30 à 4 h 30 en semaine et le samedi soir de 2 h à 6 h) et au choix de développer l'éclairage à détection de présence de personne (à proximité des habitations collectives et en faveur des déplacements en mode actif)
- **Résultats:** augmentation des feux de poubelles et des incendies de voitures, économies financières annuelles de 40.000€
- **Lien vers l'action:** <https://www.banquedesterritoires.fr/les-crollois-adaptent-les-horaires-declairage-nocturne-apres-experimentation-38>



ECLAIRAGE PUBLIC

Modernisation de l'éclairage public, extinction nocturne, détecteur de mouvement, LED, CPE

- Nom de l'action: Expérimentation d'un éclairage public intelligent
- Année: Depuis 2016
- Porteur de l'action: la ville d'Agen et la Communauté d'Agglomération d'Agen (93 363 habitants)
- Partenaires: Ademe (via le label Cit'ergie depuis 2013)
- Financements: Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE)
- Objectifs: limiter la consommation électrique
- Description: Une expérimentation qui s'est déroulée de novembre à février 2016 en six points du territoire (un centre bourg, une place d'Agen, une voie de circulation rapide, une zone pavillonnaire, etc.). Emploi d'ampoules LED, éclairages activés par des détecteurs de mouvements : différentes méthodes ont été testées, dont une plus radicale qu'est l'extinction totale de la lumière au cœur de la nuit. Les riverains ont été associés à cette expérimentation. En 2018, la question de l'extinction nocturne de certaines parties du territoire est envisagée avec la mise en place potentielle d'éclairage à détecteur de mouvement.
- Résultats: Dans le centre-ville, l'éclairage fonctionnel a été diminuée de 60% et le coût d'exploitation annuel de l'éclairage public sera divisé par 4 par rapport aux anciens équipements.
- Impacts envisagés: La réduction des émissions de GES (corrélée aux économies d'énergie) sera de l'ordre de 30 % minimum.
- Point de vigilance: la question de la sécurité
- Lien vers l'action: <https://www.ladepeche.fr/article/2016/10/19/2442569-l-agglomeration-experimente-l-eclairage-public-intelligent.html> + <https://www.selux.com/fra/fr/exterieur/nos-realizations/eclairage-public-agen> + <https://www.sudouest.fr/2018/09/18/agen-la-ville-bientot-plongee-dans-le-noir-5401663-3603.php> + https://citergie.ademe.fr/wp-content/uploads/2019/01/2019-FBP-CA_Agen-BD.pdf



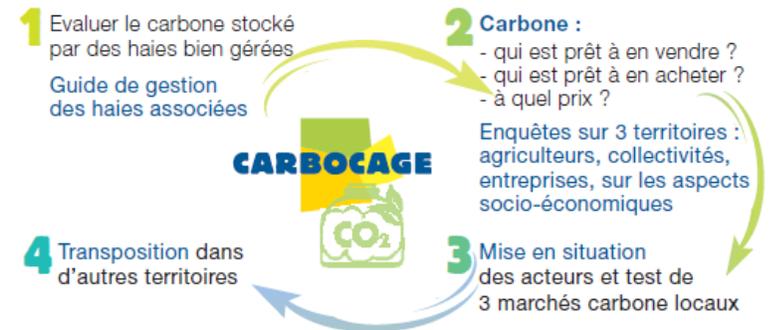
PRATIQUES AGRICOLES

Stockage carbone, marché carbone local, gestion des haies, co-bénéfices environnementaux

- **Nom de l'action:** Projet Carbochage, valoriser le carbone stocké par les haies sur votre territoire
- **Année:** 2017
- **Partenaires:** Ademe dans le cadre de l'appel à projet REACTIF, Chambre de l'agriculture du Pays de Loire Bretagne, CCI Pays de Loire Bretagne, ESA (Ecole supérieure d'agriculture), Mauges Communauté, Roi Morvan Communauté, Pays Vallée de la Sarthe, INRA, SMART LERECO (structures et marchés agricoles, ressources et territoires – Laboratoire d'étude et de recherche en économie), O2M Conseil
- **Budget total:** ???
- **Financements:** Lauréat de l'appel d'offre REACTIF 3 de l'Ademe, Chambre de l'agriculture du Pays de Loire Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Bretagne
- **Objectifs:** Développer des marchés locaux de carbone pour indemniser l'entretien des haies
- **Description:** Le carbone stocké dans les haies pourra alors faire l'objet de crédits carbone, rachetables par des entreprises et des collectivités, dans le cadre de leurs démarches environnementales (PCAET ou RSE par exemple)
- **Défis:** Estimer le carbone stocké par les haies, le labéliser « bas-carbone » et fixer les prix du marché
- **Résultats:** La Banque Postale soutient financièrement 10 exploitations agricoles en Pays de la Loire pour 70 km de haies gérées durablement
- **Impacts:** stockage de plus de 200 t de CO₂eq en 2019 et un potentiel de stockage sur 15 ans de près de 3 000 t de CO₂eq
- **Lien vers l'action:** https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2017_projet_carbochage_valoriser_carbone_stocke_haies_sur_territoires.pdf (benchmark Manon Duboust)

Comment ça marche ?

Carbochage, un projet en 4 étapes



Au-delà du stockage de carbone, les haies remplissent de nombreuses fonctions



PRATIQUES AGRICOLES/ GESTION DE L'EAU

Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, économie d'eau, soutien logistique à l'économie agricole, qualité de l'eau

- Nom de l'action: Des agriculteurs auvergnats expérimentent de nouvelles ressources en eau
- Année: depuis 1996
- Porteur de l'action: Association syndicale agréée (ASA) "Limagne noire" (cinquantaine d'agriculteurs dont les exploitations sont situées sur huit communes de la Limagne, soit 700 hectares)
- Partenaires: Clermont Auvergne Métropole, Sucrierie Bourdon, bureau d'études Somival, ARS
- Budget total: 5,4 millions d'euros
- Financements: Association syndicale agréée « Limagne Noire » à 35% via un emprunt sur 15 ans et 65% de subventions via la programme LIFE (Europe), Ministères de l'agriculture et de l'aménagement du territoire (Etat), Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, sucrierie Bourdon
- Objectifs: Préserver la ressource en eau, assurer un approvisionnement en eau
- Description: Suite à une forte sécheresse en 1976, les agriculteurs cherchent une solution pour sécuriser l'approvisionnement en eau de leurs cultures. Ne disposant pas de ressources souterraines et étant éloignés de l'Allier, ils décident de réutiliser les eaux usées traitées en sortie de la station d'épuration de Clermont-Ferrand. Après 10 ans d'études et de réflexion, l'ASA « Limagne Noire » accompagnée par le bureau d'études Somival, lancent une première expérimentation en 1996 sur une parcelle de 50 ha élargie à 580 ha en 1998 puis à 700 ha en 1999. En 1996, lors du lancement de l'expérimentation, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) met en place un suivi épidémiologique qui durera 3 ans afin de s'assurer de l'efficacité du système et de son absence de danger pour la population et les agriculteurs. En 2010 pour une première réglementation nationale sur le sujet émerge. Auparavant, de 1996 à 2010, l'ASA Limagne Noire et le bureau d'études Somival ont donc suivi une réglementation spécifique mise en place par le conseil supérieur d'hygiène publique de France. Les normes sanitaires de la station d'épuration ne prennent pas en compte de critères bactériologiques, elles fixent uniquement des objectifs physico-chimiques. Or, dans ce type de projet, ce traitement est obligatoire. Les agriculteurs ont donc tissé un partenariat avec l'usine Bourdon, disposant de lagunes, permettant ainsi un traitement bactériologique par UV.
- Résultats: 700 ha de terres agricoles irriguées par an, 51 exploitations bénéficiaires, 700 000 à 1 200 000 m³ d'eau réutilisée par campagne d'irrigation, jusqu'à 15 tonnes d'azote et 1 tonne de phosphore évités dans les cours d'eau et valorisés pour l'agriculture
- Points de vigilance: Qualité bactériologique de l'eau et système d'irrigation adapté (cf. législation européenne en cours), pédagogie auprès des riverains pour acceptabilité du projet, entière compétence de gestion de l'eau pour la collectivité afin de faciliter le suivi du projet
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/des-agriculteurs-auvergnats-experimentent-de-nouvelles-ressources-en-eau> + <https://www.terre-net.fr/meteo-agricole/article/eaux-usees-de-clermont-ferrand-pour-irriguer-750-ha-de-cultures-2179-149564.html>

PRATIQUES AGRICOLES

Veille foncière, droit de préemption, sanctuarisation des terres agricoles, logement social agricole

- Nom de l'action: A deux pas de la métropole lyonnaise, les Monts d'Or maintiennent la production agricole (69)
- Année: 2000
- Porteur de l'action: Syndicat mixte des Monts d'Or (SMMO, 37.000 habitants, regroupe 12 communes, la Métropole de Lyon et le département du Rhône)
- Partenaires: Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural)
- Budget total: 80.000 € par an pour la politique de logement social agricole, 1.525.000 € d'emprunt pour l'achat du foncier et du non-bâti, 250 000€ de subvention demandé (pour les travaux sur les bâtiments de production de la ferme de la Morelle)
- Financements: pour la politique de logement social agricole 15 000€ par les loyers et le reste par le syndicat (76% par la Métropole de Lyon, 4 % par le département du Rhône et 20 % par les communes), pour l'ensemble de la politique autofinancement et emprunt, sollicitation des subventions dans le cadre du Projet stratégique agricole et de développement rural du département du Rhône en 2011, réfléchissent à de nouveaux montages comme des financements participatifs ou des partenariats avec des associations et fondations
- Objectifs: maintenir une agriculture périurbaine diversifiée et de qualité, levers les freins à l'installation des exploitants
- Description: achat de terres et bâtiments agricoles, implantation de nouvelles activités et aide au logement des exploitants
- Résultats: Mise en place d'une veille foncière avec la Safer qui tient informé le syndicat de chaque mise en vente de biens agricoles afin de lui permettre d'exercer un droit de préemption. Dans 90% des cas, le propriétaire décide de retirer son terrain de la vente, et sinon, de le vendre au prix du m² agricole (0,20 et 0,50 € du m²). Au fil des ans, le syndicat s'est constitué un portefeuille foncier de 60 hectares. Sur la totalité, 20 hectares sont destinés à l'accueil du public, à la gestion de la biodiversité ou encore à la valorisation du petit patrimoine bâti. La plus grande partie, soit 40 hectares, est mise à disposition des exploitants via des baux ruraux. En 2007, la première chèvrerie-fromagerie intercommunale voit le jour. Depuis, la collectivité est devenue propriétaire de 6 autres bâtiments agricoles bénéficiant à 9 exploitants (viticulteurs, maraîchers, paysan boulanger, éleveurs, arboriculteurs, céréaliers, brasseurs...). En mettant à disposition par bail ces terres et ces bâtiments aux agriculteurs, le syndicat entend assurer la pérennité des outils de production. Depuis 2008, le syndicat mixte acquiert des locaux d'habitation pour garantir leur vocation agricole à long terme et leur transmissibilité. Les loyers sont indexés sur les revenus agricoles. L'un des 4 logements est ainsi loué 400 € contre 1.500 € dans le parc privé.
- Impacts: 1.900 ha protégés par la sanctuarisation sur le massif des Monts d'Or
- En parallèle: sanctuarisation des terres agricoles rendues possible par le projet stratégique agricole et de développement rural du département du Rhône (protéger les terres agricoles sans pour autant en être acquéreur via le classement en périmètre de préservation des espaces naturels et agricoles périurbains)
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/deux-pas-de-la-metropole-lyonnaise-les-monts-dor-maintiennent-la-production-agricole-69>



PRATIQUES AGRICOLES

Subventions bonnes pratiques, engrais verts, sans phytosanitaire, abeilles, haies bocagères, cultures dérobées mellifères, épandage de bois raméal fragmenté, semis directs

- Nom de l'action: Subventions « Bonnes Pratiques Agricoles »
- Année: 2011
- Porteur de l'action: La Motte-Servolex (Savoie, 11 826 habitants, Grand Chambéry agglomération, 136 805 habitants)
- Partenaires: La Chambre d'agriculture et l'association l'Apiculteur savoyard
- Budget : 5000€/an
- Objectifs: inciter les professionnels agricoles à mettre en œuvre des pratiques propres à l'agro-écologie consistant dans la mise à disposition de ressources mellifères et d'une bonne variété pollinique pour les pollinisateurs (via des cultures dérobées mellifères), l'amélioration de la qualité biologique des sols (par des cultures dérobées mellifères, engrais verts, Bois Raméal Fragmenté ou semis direct) et l'amélioration du paysage et de la qualité écologique de l'écosystème agricole (grâce à des plantations de haie bocagère ou cultures dérobées). L'ensemble de ces mesures doivent également permettre aux professionnels de limiter leurs usages de produits phytosanitaires et engrais et de les engager sur une démarche de conversion vers l'agriculture biologique.
- Description: Les subventions aux Bonnes Pratiques Agricoles sont soumises à des conditions strictes de mise en œuvre et concernent différentes pratiques. Par exemple, 150 € par hectare sont alloués aux agriculteurs qui mettent en place des cultures dérobées mellifères (les mélanges de graines sont fournis par les associations apicoles). Les prix varient selon les autres pratiques mises en place : installation d'engrais verts intercalaires (90 €/ha), semis direct de culture (150 €/ha), épandage de bois raméal fragmenté (90 €/ha) ou implantation de haie bocagère (4 €/m linéaire pour une distance minimale de 50 m). La subvention est conditionnée à une préparation du sol sans phytosanitaires et engrais chimiques, voir sans travail du sol (cultures dérobées, semis direct et bois raméal fragmenté). Un comité de suivi a été constitué afin de valider la demande de subvention par une visite de site, composé du chargé de mission Agriculture périurbaine de Chambéry métropole, d'un représentant de l'Apiculteur savoyard, du responsable Environnement et Développement Durable de la Ville et du conseiller municipal délégué à l'Agriculture de La Motte-Servolex. Les formulaires de demande de subvention sont envoyés en début d'année à l'ensemble des agriculteurs motterains qui peuvent être concernés par les Bonnes Pratiques Agricoles subventionnées, avec un bulletin d'information sur l'agro-écologie ou l'agro-foresterie.
- Résultats: En moyenne, chaque année : 10 ha de cultures dérobées sont implantés et constituent un complément de ressources alimentaires qualitatif très appréciable pour la survie hivernale des populations d'apidés ; environ 2 ha d'engrais verts intercalaires sont semés et permettent à l'agriculteur de structurer son sol, de le protéger durant l'hiver et d'assurer un apport organique de qualité ne polluant pas les cours d'eau et nappes phréatiques. Les autres Bonnes Pratiques Agricoles peinent à se développer sur la commune, mais la bonification des subventions en 2014 et le plan d'action consécutif à l'étude agricole prospective menée en 2013 permettra probablement de débloquer les réticences des agriculteurs de la commune. Afin de faciliter le recours aux cultures dérobées mellifère par les professionnels agricoles, et au regard des contraintes de temps nécessaire au semis de ces cultures intercalaires, la commune a mis en place un second système parallèle avec embauche directe d'un prestataire qui vient réaliser lui-même la culture dérobée sur les parcelles des agriculteurs de La Motte-Servolex. Ce système a permis de passer d'un hectare de cultures dérobées subventionné en 2013 à 16 hectares en 2014.
- Lien vers l'action: http://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/pages/documents/Recueil_Concours_Biodiversite_2014.pdf (page 65)



PRATIQUES AGRICOLES

Agriculture biologique, qualité de l'eau et des zones humides, réduction des phytosanitaires, restauration collective, circuit-court

- **Nom de l'action:** Quand une Communauté d'Agglomération s'engage dans une approche systémique du territoire
- **Année:** Depuis 2004
- **Porteur de l'action:** Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (CAPR, 21 communes, 54 400 habitants)
- **Partenaires:** cf. tableau
- **Budget :** cf. ci-contre
- **Financements:** cf. ci-contre
- **Objectifs:** Reconquérir la qualité de l'eau par la diminution des taux de nitrates et pesticides, développer l'agriculture biologique et l'agriculture à bas niveau d'intrants ainsi que les circuits de proximité dans les zones à enjeu eau
- **Description:** Mise en place d'un second contrat de rivière en 2013 (un premier contrat comprenant des actions agricoles avait été mis en œuvre dès 2004), la mise en place d'un programme en faveur de l'agriculture biologique (AB) et de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi qu'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) validé en 2011. En 2010, la collectivité a remporté un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) pour le "développement de l'agriculture biologique et la réduction des produits phytosanitaires". Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée sur un projet qui combine appui technique, accompagnement des installations et des conversions en bio, structuration des filières de proximité et sensibilisation des agriculteurs, des élus et des habitants. En soutenant l'agriculture biologique de l'amont à l'aval, la CAPR met ainsi en œuvre une démarche cohérente autour de la protection de la qualité de l'eau et du développement territorial.
- **Résultats:** Création de deux points de vente collectifs (PVC), création d'un cahier des charges environnemental sur les produits agricoles en circuits courts avec des consommateurs et des agriculteurs, développement de l'approvisionnement local et bio des cantines scolaires, soutien à l'émergence d'outils de transformation de fruits et légumes (projet de conserverie qui alimenterait les cantines), création d'une pépinière d'installation en maraîchage biologique, communication et sensibilisation du grand public et des agriculteurs (participation à la semaine du développement durable, édition d'un guide de la vente directe, organisation de l'opération "un fruit pour la récré" dans les écoles du territoire, participation au salon Tech & Bio, actions de sensibilisation des services espaces verts communaux et des jardiniers amateurs à l'utilisation de techniques alternatives aux pesticides et herbicides)
- **Impacts:** 3,6% de la SAU en bio en 2013
- **Leviers:** Mobilisation des acteurs de l'agriculture autour de ces projets, élus porteurs sur les problématiques de l'environnement et de l'agriculture, techniciens motivés par ces projets et bien au fait de la dynamique locale, attente de la part des consommateurs, agriculteurs en questionnement sur des changements de pratiques, législation en vigueur allant dans le sens de la réduction des intrants mais pouvant être vécue comme une contrainte par les agriculteurs
- **Freins:** Les questions environnementales ne sont pas forcément au cœur des préoccupations des agriculteur, difficultés à contractualiser avec la Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour réaliser des réserves foncières ou faire des échanges de terrains, difficultés à trouver des projets suffisamment aboutis pour la pépinière : adéquation à rechercher entre le cadre de la pépinière et les projets des candidats
- **Lien vers l'action:** <https://www.devlocalbio.org/wp-content/uploads/2014/06/fiche-exp-CAPR-6p-corrige%CC%81eBD.pdf>

Monde agricole	Collectivités	Experts et organismes publics	Population et associations
Agribiodrôme (restauration collective, PVC, atelier de transformation et COPL) Chambre d'Agriculture (diagnostic agricole, étude de marché des PVC, COPL) 5 agriculteurs leader du territoire	Syndicat Mixte Drôme des Collines (restauration collective -projet ville/campagne-, atelier de transformation et COPL) Conseil général de la Drôme-Valence agglomération, Communauté de Communes de Bourg de Péage et Communauté de Communes du Val de Drôme (Projet légumerie)	AERMC (COPL) Bureau d'étude DOMELO (diagnostic agro-environnemental)	Collines Bio (collectif de producteurs-consommateurs bio) Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) Drôme Ardeche, Lycée horticole Terre d'Horizon (PVC, légumerie) Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Tain-l'Hermitage (Légumerie) Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) Drôme (2'agricultures, campagnes pédagogiques) Ville de Romans service Développement Durable (sensibilisation auprès du grand public et des agriculteurs)

Ingénierie du projet : l'AERMC finance le projet à hauteur de 40%, Le PSADER Drôme des Collines intervient en cofinancement de la CAPR.

Autres financements : Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), FEADER, Ville de Romans/Isère et ADEME.

Budget prévisionnel de l'ordre de 610 000 €.

Animation et études : autour de 197 000 €.

Prestations extérieures : 57 000 €.

Investissement (atelier de transformation, magasin de producteurs) : autour de 356 000 €.

FAIRE ENSEMBLE

Réseau d'échange d'expériences de développement local durable entre collectivités, sensibilisation, accompagnement

- **Nom de l'action:** BRUDED, Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable
- **Année:** 2005
- **Membres de l'association :** 160 communes et 3 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique (en 2018, les cotisations représentent 23% des recettes de l'association)
- **Partenaires:** Région Bretagne, Préfecture de Bretagne, Ademe, Banque des territoires, Conseil départemental de Loire-Atlantique, Conseil départemental du Finistère, Conseil départemental d'Ille et Vilaine
- **Budget de fonctionnement:** 374 934 €/ an en 2018
- **Moyens humains:** 6 salariés
- **Financements:** Région Bretagne, Préfecture de Bretagne, Ademe, Banque des territoires, Conseil départemental de Loire-Atlantique, Conseil départemental du Finistère, Conseil départemental d'Ille et Vilaine, ARS Bretagne (en 2018, 58% des recettes de l'association)
- **Objectifs:** Partager les expériences des collectivités adhérentes : visites, rencontres, mise en relation directe d'élus à élus, transmission de documents (cahier des charges, conventions, ...). Capitaliser les démarches et les réalisations : documents de mutualisation thématiques, fiches projets, vidéos, etc. Accompagner les expérimentations des collectivités qui en font la demande pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau.
- **Description:** Le réseau BRUDED propose tout au long de l'année des activités gratuites pour ses adhérents : visites, rencontres, interventions et animations d'ateliers de travail. Elles peuvent également être proposées sous forme de prestations aux collectivités non adhérentes. Certains de nos événements sont ouverts à toutes les collectivités afin de leur permettre de découvrir le fonctionnement du réseau.
- **Résultats:** en 2018, 48 visites et rencontres, 33 interventions extérieures, 1 publication régionale, 2 ouvrage de mutualisation thématique, 33 fiches projets
- **Impacts:** en 2018, 51 articles parlant de BRUDED dans les 2 principaux quotidiens régionaux, 883 participants aux visites, 1900 aux interventions extérieures, 1553 destinataires pour les brèves mensuelles
- **Lien vers l'action:** <https://www.bruded.fr/bruded/>

BRUDED Réseau d'échange d'expériences de développement local durable entre collectivités

BRUDED ÉVÉNEMENTS THÉMATIQUES CONTACT

L'association BRUDED est un réseau de plus de 160 collectivités de Bretagne et Loire-Atlantique qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire.

“ Ce qui nous unit : l'envie, le plaisir, la fierté d'appartenir à un réseau qui est un outil de valorisation et de soutien des collectivités ”

DÉCOUVREZ-NOUS EN VIDÉO !

Qui sommes nous ?
Nos adhérents
Comment adhérer ?
Nos partenaires

QUI SOMMES-NOUS ?

BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. Elles ont une même volonté d'avancer ensemble

Recevez nos Brèves mensuelles !

FAIRE ENSEMBLE

Implication des citoyens, valorisation et soutien des initiatives citoyennes, collaboration avec les acteurs locaux

- **Nom de l'action:** Faire de Grenoble un véritable laboratoire urbain
- **Année:** 2014
- **Porteur de l'action:** Ville de Grenoble (158 454 habitants)
- **Partenaires:** Science-Po Grenoble pour les certificats d'action citoyenne
- **Moyens humains:** une équipe de 4 personnes pour la plateforme mais personne à plein temps
- **Financements:** Ville de Grenoble
- **Objectifs:** soutenir les initiatives citoyennes de transition et impliquer les acteurs du territoire dans les actions municipales
- **Description:** 4 outils pour soutenir les initiatives citoyennes (budget participatif de 800 000€/an, 6 conseils citoyens indépendants, l'interpellation et la votation d'initiative citoyenne (annulé par tribunal administratif de Grenoble en 2018), certificats d'actions citoyennes (reconnaissance universitaire des compétences acquises par les citoyens dans le cadre de leur engagement)), une plateforme nommée « Grenoble, ville de demain » pour impliquer les acteurs du territoire dans les actions municipales (regroupe 16 grands projets dont 7 en cours: City-zen, Gren' de projets, Grenoble CivicLab, la Biennale des Villes en Transition, Émergences, les démarches d'innovation publique ou encore la candidature Grenoble Capitale Verte Européenne 2022)
- **Résultats:** 1 123 participants en 2018 (soit 310 de plus qu'en 2017) au budget participatif, 10 pétitions lancées (3 ayant obtenu les 2000 signatures nécessaires)
- **Frein:** danger réside dans le fait que seules les personnes déjà sensibilisées et investies prennent part aux démarches
- **Lien vers l'action:** <https://energy-cities.eu/fr/bonne-pratique/laboratoire-de-la-participation-citoyenne/> + https://energy-cities.eu/wp-content/uploads/2019/02/Grenoble_fabrique_transition_democratique_2018_fr.pdf + <https://www.grenoble.fr/30-vie-municipale.htm> + <https://www.grenoble.fr/655-ville-de-demain.htm>



Ville de Demain

Grenoble Ville de Demain, la plateforme de partage et d'anticipation de la Ville de Grenoble.

Sommaire

Grands projets en cours
Grands projets incubés
L'actualité Ville de Demain

Le réseau Ville de Demain
Ville de Demain sur les réseaux sociaux
Contact



"Grenoble, Ville de demain" est la plateforme de partage et d'anticipation de la Ville de Grenoble lancée en 2014.

Du principe de plateforme de partage, Ville de Demain s'est organisée autour de grands projets: City-zen, Gren' de projets, ZEN, Grenoble CivicLab, la Biennale des Villes en Transition, Émergences, les démarches d'innovation publique ou encore la candidature Grenoble Capitale Verte Européenne 2022.

GESTION DES DECHETS

Déchets verts, broyage à domicile, compostage, paillage

- Nom de l'action: Déchets verts : un service de broyage à domicile dans le Bas-Chablais (74)
- Année: 2012
- Porteur de l'action: communauté de communes du Bas-Chablais (37 381 habitants en 2013, intégrée depuis 2017 dans Thonon Agglomération)
- Coût d'une journée d'intervention: 400€
- Objectifs: réduire l'entrée de déchets verts en déchetterie et ainsi les dépenses associées, limiter ses déplacements à la déchetterie, solution alternative au brûlage des déchets verts
- Description: Le service est programmé en deux campagnes - printemps, automne - et concerne les branchages après tailles de haies ou d'élagages. Il est effectué sur rendez-vous. La communauté a signé une convention avec une association d'insertion qui met à disposition une équipe de 3 à 4 personnes, encadrées par un animateur. L'utilisateur doit être présent lors de l'intervention, qui est réalisée à proximité d'un chemin carrossable pour la circulation du matériel de broyage. Pour chaque intervention le volume accepté oscille de 2 à 20-25 m3 maximum. La matière broyée n'est pas emportée, mais réutilisée sur place. Une brochure explique les usages possibles : en mélange avec le compost ou en paillis. Les interventions sont gratuites jusqu'à une heure de broyage. Au-delà, une participation financière est demandée aux usagers (tarif de 35 euros à 70 euros dans 20% des cas). Pour ne pas concurrencer les entreprises la durée d'intervention maximum est limitée à trois heures.
- Résultats: réduction des tonnages en déchetterie, limitation des déplacements vers les déchetteries (soit un tiers des 180.000 véhicules concernés), 700 m3 lors de la première campagne en 2012, et 2.350 m3 en 2013 (soit environ 330 tonnes en 69 jours d'intervention)
- En parallèle: incitation forte au compostage individuel (avec 1.200 foyers équipés depuis 2008)
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/dechets-verts-un-service-de-broyage-domicile-dans-le-bas-chablais-74>



GESTION DES DECHETS

Déchets verts, compostage, formation, accompagnement

- Nom de l'action: 105 communes compostent les déchets verts des cimetières
- Année: 2011
- Porteur de l'action: SICTOM Sud-Allier (6 communautés de communes, 149 communes, 100 900 habitants) dans le cadre de son programme local de prévention des déchets
- Partenaires: Conseil départemental de l'Allier, Ademe
- Objectifs: réduire les ordures ménagères résiduelles et valoriser la fraction organique végétale
- Description: Mise en place de composteurs et conteneurs dans les cimetières.
- Résultats: formation et accompagnement par un maître composteur du SICTOM d'un duo agent-élu par commune, équipement des cimetières de composteurs (310) et conteneurs (81, pour les déchets non compostables)
- Impacts: 105 communes participantes, 24 000 € d'économie d'incinération par an pour 200 tonnes de déchets détournés, réutilisation du compost par les espaces verts des communes ou par les citoyens, sensibilisation des élus, formation des agents au compostage, 77% des communes de la SICTOM équipées en composteurs dans leur cimetière
- Leviers: portage politique, mise en valeur des premières expérimentations (levée des réticences), valorisation presse, accompagnement à la carte des communes
- Lien vers l'action: <https://fr.calameo.com/read/004599499c9198be32f8f?authid=AvtcuGTGVcBO>

GESTION DES DECHETS

Gaspillage alimentaire, sensibilisation, collège, collaboration interservices

- Nom de l'action: Gaspillage alimentaire, 40% de réduction par la sensibilisation des collégiens
- Année: 2014
- Porteurs de l'action: service politique des déchets et laboratoire vétérinaire et biologique du conseil départemental du Puy-de-Dôme (656 643 habitants) dans le cadre du plan de prévention des déchets
- Partenaires: CREEA (Collectif régional d'éducation à l'environnement d'Auvergne) pour l'animation des équipes (éducatives, pédagogiques, cuisine) et la sensibilisation des collégiens, Ademe, Direction des collèges du conseil départemental, Collèges
- Objectifs: Réduire le gaspillage alimentaire
- Description: Mise en place d'actions de promotion pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.
- Résultats: 12 collèges engagés sur les 57 du territoire
- Impacts: les marges réalisées permettent de travailler sur les circuits courts avec les producteurs locaux (mise en relation via la plateforme internet Agrilocal développée par le service agricole du conseil départemental), mise en synergie des différents services de la collectivité, sensibilisation des élèves à l'environnement par l'entrée alimentaire
- Leviers: travailler en étroite collaboration entre les services compétents sur la prévention des déchets et les services ayant des contacts privilégiés avec les collèges, mobiliser les relais opérationnels dans les établissements par la mise en place d'un comité de pilotage par établissement, impliquer un prestataire externe expert sur le sujet (CREEA)
- Lien vers l'action: <https://fr.calameo.com/read/0045994990b7910bb6562?authid=q6OymqY8Qaq2>



GESTION DES DECHETS

Gaspillage alimentaire, sensibilisation, marchés, collaboration interservices

- Nom de l'action: 11 marchés deviennent des relais d'information sur la gaspillage alimentaire
- Année: ???
- Porteurs de l'action: Grenoble Alpes Métropole (49 communes, 447.000 habitants) via le programme FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) porté par les chambres consulaires, la collectivité et l'Etat
- Partenaires: Ademe, association Feed'Art (chefs antigaspi)
- Objectifs: sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire (direction collecte et traitement des déchets), redynamiser les marchés (service économie)
- Description: Les deux services de la métropole avaient besoin de communication, ils ont donc mutualisé au travers de l'action « Printemps des marchés ». Celle-ci se déroule sur un stand aménagé en cuisine et animé par une association. Elle sensibilise sur la bonne gestion des produits alimentaires et propose des recettes antigaspi.
- Résultats: 11 marchés impliqués dans la démarche
- Lien vers l'action: <https://fr.calameo.com/read/0045994993a755a1ef331?authid=tJkyuFACKDJa>



GESTION DES DECHETS

Territoire « Zéro déchet, zéro gaspillage », réduction du gaspillage alimentaire, développement du tri, collecte des encombrants, compostage

- Nom de l'action: Territoire « Zéro déchet, zéro gaspillage » (TZDZG)
- Année: entre 2009 et 2014 dans un programme de prévention des déchets puis en 2016 pour 3 ans pour TZDZG
- Porteur de l'action: Communauté d'agglomération du Roannais, TEPCV, TEPOS, PCET dès 2009 (200 000 habitants)
- Partenaires: Ademe, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
- Financements: programme de prévention des déchets par l'Ademe, TZDZG par le Ministère
- Objectifs: réduction des déchets de la production au traitement avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Description: lutte contre le gaspillage alimentaire avec la « Gourmet bag » élaboré par le fablab et l'intercommunalité et mis à disposition des restaurateurs ayant signé la charte d'engagement, facilitation et développement du tri (tous les emballages sont recyclables depuis le début de l'année 2020, réutilisation ou recyclage des textiles et chaussures usés par Relais Bourgogne (entreprise membre d'Emmaus), collecte et élimination des déchets à risque infectieux par 34 pharmacies, etc...), collecte gratuite des encombrants par la SCIC C3R employant des personnes en insertion, mise à disposition gratuite de composteurs individuels, mise à disposition de quatre bennes pour la collecte et la valorisation des déchets d'ameublement, mise en place de déchetteries professionnelles, réflexion autour de la méthanisation
- Résultats: programme de prévention des déchets a permis de réduire d'environ de 10% les ordures ménagères
- Lien vers l'action: <https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/developpement-durable-demarche-territoire-a-energie-positive/territoire-zero-dechet-zero-gaspillage-353.html> + <https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/dechets/tri-des-dechets-166.html> + <https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/dechets/collecte-des-encombrants-164.html> + <https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/dechets/compostage-165.html> + https://www.optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Fiche_recap_Roannais_Agglo_ZDZG_2015.pdf + <https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/dechets/dechetteries-167.html>

GESTION DE L'EAU

Economies d'eau, recherche de nouvelles ressources, eaux pluviales, fuites, nappes alluvionnaires, stockage d'eau, système d'alerte

- Nom de l'action: Eau potable : la Savoie sécurise son approvisionnement
- Année: 2003
- Porteur de l'action: Conseil général de la Savoie (431 174 habitants)
- Partenaires: Le conseil général participe ainsi à l'interface entre les gestionnaires des services de distribution d'eau et de leur partenaires institutionnels : Météo France, Université de Chambéry, et services de l'Etat
- Objectifs: Diversifier ses approvisionnements et consommer moins
- Description: Le réchauffement climatique impacte depuis 2003 les ressources en eau du département de la Savoie. Afin de sécuriser l'approvisionnement des communes, le conseil général multiplie les initiatives : programmes de recherches de nouvelles ressources, études sur les économies d'eau et sur les interconnexions des réseaux, surveillance de l'évolution du débit des sources...
- Résultats: forages de reconnaissance afin de permettre l'utilisation des eaux des nappes alluvionnaires en complément des sources gravitaires, faire face comme partout ailleurs au problème majeur et récurrent de fuites des réseaux d'eau potable et de leur très problématique renouvellement, maîtrise de la consommation en commençant par ses bâtiments administratifs et par les collèges, étude de l'apport que pourrait représenter la récupération des eaux de pluie avec des conclusions assez surprenantes du fait du contexte local et finalement un intérêt général pas du tout évident, rédaction d'un livre blanc du climat (2010) et d'une étude "Ressources disponibles et besoins des usages de l'eau en Savoie" (en cours), étude des réseaux d'eau des principales agglomérations qui pourront être sécurisées par les nappes alluvionnaires, en montagne les solutions resteront plus individuelles pour les collectivités et des stockages d'eau devront être envisagés comme c'est déjà le cas à Macôt-La Plagne... (idée d'utiliser des stockages existants, ceux d'EDF par exemple), automatisation du réseau de mesure des débits d'une vingtaine de captages pour la mise au point d'un système d'alerte précoce qui permettra aux spécialistes de mieux anticiper les situations de crise
- Lien vers l'action: <https://www.banquedesterritoires.fr/eau-potable-la-savoie-securise-son-approvisionnement>

GESTION DE L'EAU

Réseau séparatif, eaux de pluie, eaux usées

- Nom de l'action: Lyon Confluence : un réseau d'assainissement séparatif est en cours
- Année: 2015
- Porteur de l'action: Lyon Confluence (aménageur du quartier de la Confluence à Lyon)
- Partenaires: Pour le CycloneSep conçu par Hydroconcept et posé par Coiro
- Objectifs: réduire le volume des eaux pluviales qui se dirigent vers la station d'épuration de Pierre Bénite
- Description: Installation d'un ouvrage de traitement des eaux pluviales au sud de La Confluence sur le quai Perrache. Le système, baptisé CycloneSep, sera positionné en aval du réseau d'assainissement. Il traitera l'ensemble des eaux pluviales collectées côté Rhône avant le rejet dans le fleuve. Le dispositif CycloneSep comprend une cuve préfabriquée en béton armé et une grille cylindrique en acier inoxydable. Il s'agit d'un séparateur cyclonique qui consiste à diriger les eaux usées que l'on veut traiter tangentiellement vers une grille dont les orifices sont masqués par des petites lames afin de retenir le mélange de matières déposés sur la chaussée et balayés par les pluies. Ainsi les eaux usées et les déchets transportés circulent le long de la grille, les macro-déchets s'accumulent devant la grille et les objets les plus denses ainsi que les sédiments finissent par décanter au fond de l'appareil, tandis que les eaux usées sont prêtes à être traitées. Cet ouvrage polyvalent et compact ne nécessite que deux opérations de nettoyage par aspiration chaque année pour enlever les déchets.
- Lien vers l'action: <https://www.constructioncayola.com/reseaux/article/2015/09/24/101847/lyon-confluence-reseau-assainissement-separatif-est-cours-installation> + <http://www.chantiersdefrance.fr/marches/assainissementspan-lyon-confluence-dessine-son-reseau/> + <https://www.lesechos.fr/2015/10/un-separateur-cyclonique-pour-les-eaux-pluviales-255614>



GESTION DE L'EAU

Réseau séparatif, eaux de pluie, eaux usées, bassins, désimperméabilisation, chaussées vides

- Nom de l'action: Besançon : l'éco-quartier qui prend soin de l'eau
- Année: 2015
- Porteur de l'action: Ville de Besançon (120 000 habitants)
- Partenaires: CMC-CIC immobilier (aménageur du site), Lollier ingénierie (bureau technique)
- Budget : 350 000 euros pour la désimperméabilisation des sols
- Financements: financement à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse de la désimperméabilisation
- Objectifs: Pas d'eaux pluviales dans la station d'épuration de Besançon, lutter contre la chaleur en été et de recharger les nappes phréatiques
- Description: Solutions alternatives afin de tendre vers l'objectif Zéro rejet dans le réseau en prenant comme référence une pluie centennale, c'est-à-dire la plus importante pluie des cents dernières années. L'ensemble des voies et des espaces verts seront ainsi sollicités en vue de stocker et d'infiltrer les eaux pluviales.
- Résultats: création de deux ou trois bassins le long du jardin public destinés à accueillir les eaux pluviales, calculs de coefficients de perméabilité des sols, création de chaussées disposant de réservoirs souterrains par réutilisation des pierres concassées des anciens bâtiments
- Lien vers l'action: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/besancon-leco-quartier-qui-prend-soin-leau>



GESTION DE L'EAU

Réduction des fuites, réhabilitation des canalisations, économies d'eau, baisse des prélèvements

- Nom de l'action: Inauguration à Vienne (38) d'une nouvelle conduite d'eau potable
- Année: 2019
- Porteur de l'action: Ville de Vienne (29 162 habitants, dans VCA)
- Partenaires: Agence de l'eau
- Budget : plus de 7M€
- Financements: subvention de l'agence de l'eau de 5,75 M€ (taux de 80%) accordée au titre des économies d'eau en territoire prioritaire (territoire des 4 Vallées) pour l'équilibre quantitatif de la ressource en eau, en déclinaison du plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)
- Objectifs: réduction des prélèvements dans la ressource en eau, économies d'eau, réduction des fuites d'eau
- Description: remplacement d'une conduite d'adduction datant de 1960
- Résultats: 5 km de canalisations renouvelées
- Impacts: 1,2 Mm³ économisé, réduction d'environ 70% des pertes
- Lien vers l'action: https://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_22538/inauguration-a-vienne-38-d-une-nouvelle-conduite-d-eau-potable#.XmdUgMhKiUI



GESTION DE L'EAU/ PRATIQUES AGRICOLES

Retenue collinaire, irrigation, sécurisation agricole

- Nom de l'action: En Savoie, une retenue collinaire au service des exploitations agricoles
- Année: 2020
- Porteur de l'action: Grand Chambéry (maître d'ouvrage de l'opération, 38 communes, 136 805 habitants) dans le cadre d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du lac du Bourget et du schéma directeur d'irrigation de l'Epine
- Partenaires: Cisalb (Comité intersyndicale pour l'assainissement du Lac du Bourget, assistance à maîtrise d'ouvrage), Association des agriculteurs irrigants de l'Epine (par une convention de mise à disposition et d'utilisation de la retenue collinaire et du réseau d'irrigation qui définit les modalités de mise à disposition et d'exploitation de la retenue ainsi que la répartition des charges financière et le prix de vente de l'eau)
- Budget : 918 000 euros HT
- Financements: agence de l'eau (60%), par le FEADER (10%) et par la région Auvergne-Rhône-Alpes (10%)
- Objectifs: supprimer les prélèvements faits sur un cours d'eau déficitaire, réduire les prélèvements faits sur le réseau d'eau potable alimenté par une source faisant l'objet d'une consigne de restitution au milieu, apporter une solution pérenne d'alimentation en eau aux irrigants du secteur, conforter la production arboricole et maraichère
- Description: La retenue collinaire permet l'irrigation de 7 hectares cultivés : 4 ha d'arboriculture et 3 ha de maraichage pour 3 exploitations agricoles qui commercialisent l'intégralité de leur production en vente directe (marchés de Chambéry et Aix-les-Bains, magasins de producteurs).
- Suite: deux autres retenues collinaires prévues dans le cadre du schéma directeur d'irrigation de l'Epine
- Lien vers l'action: https://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_23244/en-savoie-une-retenue-collinaire-au-service-des-exploitations-agricoles#.Xmdc6chKiU



GESTION DE L'EAU

Bassin de stockage, préservation de la qualité de l'eau

- Nom de l'action: Un bassin de stockage pour protéger l'environnement
- Année: 2018
- Porteur de l'action: Grand Chambéry (38 communes, 136 805 habitants)
- Partenaires: Agence de l'eau
- Budget : 11 millions d'euros
- Financements: Grand Chambéry et Agence de l'eau (6 500 300 €)
- Objectifs: Protéger l'environnement et limiter les déversements en milieu naturel des eaux usées et eaux pluviales
- Description: En cas de fortes précipitations les eaux usées et les eaux pluviales sont mélangées. L'usine de dépollution de Chambéry n'arrivant pas à absorber l'ensemble du flux à traiter, une partie est rejetée dans la nature. C'est pour éviter cela que le bassin de stockage et restitution est construit derrière le centre commercial Leclerc à Chambéry. Il permettra de stocker les eaux usées et les eaux pluviales lors de fortes précipitations. Elles seront ensuite traitées par l'usine de dépollution de Chambéry, limitant ainsi le rejet en milieu naturel. L'ouvrage s'inscrit dans un projet d'aménagement plus large: un écoquartier d'entrée de ville.
- Résultats: construction d'un bassin de délestage de 8 000 m³
- Lien vers l'action: <https://www.grandchambery.fr/2031-un-bassin-de-stockage-pour-protéger-l-environnement.htm>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Plantation d'une micro-forêt

- Nom de l'action: Une plantation participative selon la méthode "Miyawaki" près de l'Abbaye de Villeneuve dans la ville des Sorinières (44, 8 063 habitants)
- Année: 8 novembre 2019
- Porteur de l'action: l'association Mini Big Forest
- Partenaires: propriétaire de la parcelle plantée, bénévoles
- Financements: Veolia
- Objectifs: faire barrage aux nuisances sonores qui seront provoquées par la future départementale toute proche, créer de nouveaux habitats pour la biodiversité, stocker durablement du carbone
- Description: La technique utilisée est nommée "Miyawaki" du nom de son créateur, un botaniste japonais. Elle vise à recréer des forêts natives en s'inspirant des mécanismes des forêts primaires. Les participants ont planté une vingtaine d'essences différentes (chênes, des alisiers, des tilleuls, des cerisiers, des pommiers, des hêtres, des charmes, des poiriers, des noisetiers, des houx, et des fusains) à raison de 3 arbres par mètre carré (1 grand arbre, 1 arbrisseaux, 1 arbre moyen) puis de mis en place un paillage.
- Résultats: plantation de 400 arbres
- Lien vers l'action: <https://www.reforestation.com/blog/une-plantation-participative-selon-la-methode-miyawaki-pres-de-labbaye-de-villeneuve-44> + <https://www.minibigforest.com/>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Agroforesterie, restauration des forets, crowdfunding

- Nom de l'action: Plateforme de plantation participative
- Année: 2010
- Porteur de l'action: Reforest'action
- Partenaires techniques en France: Ademe, Collège des directeurs du développement durable (C3D), Fransylva (1^{er} représentant des propriétaires forestiers), ONF, Institut national de recherche agronomique (INRA), Fédération nationale du bois (FNB), Club carbone forêt bois, France nature environnement, AgroParisTech, Urban Forests, Sylva nova, Cap digital
- Objectifs: préserver et restaurer des forêts en France et à l'étranger
- Description: Le projet doit répondre à un cahier des charges pour pouvoir être éligible (taille minimum, diversité des essences, préservation du CO² des sols lors de la plantation, non-utilisation de pesticides, conservation durant 20 ans au minimum de la parcelle boisée, etc.). Reforest'Action finance les projets sélectionnés entre 50% et 150% du prix du plant. Les fonds apportés par Reforest'Action aux porteurs de projets sont collectés auprès d'entreprises et de particuliers qui souhaitent agir concrètement pour l'environnement. Les projets peuvent être en milieu forestier, urbain ou agricole. Lorsque les jeunes plants se sont suffisamment développés (généralement entre 1 à 4 ans après leur sortie de terre), ils sont repiqués directement au sein des parcelles de plantation par nos partenaires techniques. A l'international, les populations locales prennent activement part aux plantations aux côtés des ONG, des entreprises ou des associations locales qui pilotent le projet sur le terrain. Les arbres plantés sont suivis dans la durée par des experts forestiers et des techniciens agronomes afin d'assurer leur croissance dans les meilleures conditions possibles. Les porteurs de projets s'engagent aussi à fournir à Reforest'Action des photographies de la parcelle pendant 5 ans et à conserver l'état boisé pendant un minimum de 20 ans.
- Résultats: 5 844 983 arbres plantés
- Impacts: 876 747 tonnes de CO² stockées, 5 844 983 heures de travail créées
- Prix: certification B Corp, ce label reconnaît que l'activité des entreprises certifiées répond aux plus hautes normes en matière de performance, transparence et responsabilité sociales et environnementales.
- Lien vers l'action: <https://www.reforestation.com/>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Création d'une forêt urbaine, crowdfunding

- Nom de l'action: Une forêt primitive à Paris ?
- Année: 2019
- Porteur de l'action: Reforest'Action
- Budget: 25 000 euros et bénévolat pour la plantation
- Partenaires: Ville de Paris (2 187 526 habitants)
- Résultats: près de 2 000 arbres de 25 essences différentes ont été plantés sur une parcelle de 700 m² par 200 parisiens volontaires
- Frein: On crée un écosystème très dense, dans lequel on ne pourra pas poser un pied ou mettre un banc, pas la bonne solution si l'on veut un parc où s'asseoir à l'ombre
- Lien vers l'action: <https://www.demainlaville.com/une-foret-primitive-a-paris/> + https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/07/25/a-paris-une-premiere-foret-primitive-en-lisiere-du-bois-de-vincennes_5493206_3234.html



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Réhabilitation d'une cour d'école, revêtement clair, évapotranspiration des plantes, ombre

- Nom de l'action: Réaménagement de la cour de l'école Edouard-Herriot à Villeurbanne
- Année: 2018
- Porteur de l'action: Ville de Villeurbanne (148 665 habitants, métropole de Lyon) dans le cadre du plan canicule 2020
- Partenaires : Equipe de l'Ecole urbaine de Lyon (Insa Lyon et Lyon 3) pour les mesures
- Budget: 300 000 € TTC
- Moyen humain: une paysagiste en interne de la collectivité
- Financements: Autofinancement
- Objectifs: réduire l'effet d'îlot de chaleur
- Description: Une expérience scientifique permet de mesurer l'impact de ces transformations sur la chaleur accumulée et de se rendre compte des différences entre l'ancienne cour en bitume noir et la nouvelle.
- Résultats: Remplacement du bitume noir par un revêtement clair et poreux en provenance de l'Isère, plantation d'arbres et de massifs, puits d'infiltration d'eau, bacs de culture hors sol, aménagement d'un espace calme et d'un espace sportif, création d'un banc serpent
- Impacts: Différences sensibles entre l'ancienne cour au revêtement noir et la nouvelle partie au revêtement clair. Un ressenti confirmé par les mesures des chercheurs qui notent une différence de 8°C au niveau du sol. L'air ambiant reste identique entre les zones à l'ombre et celle de plein soleil, la différence de ressenti venant d'une exposition moindre aux rayonnements. Les nouvelles zones végétalisées jouent également un rôle notable, avec des baisses de températures dues à l'évapotranspiration des plantes. Les bénéfices sont aussi liés à un meilleur cadre de vie pour les enfants et à leur sensibilisation à la nature.
- Lien vers l'action: <https://viva.villeurbanne.fr/l-essentiel/2019/juillet-aout/experience-a-l-ecole-edouard-herriot> + <http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?aloid=74298&page=alo>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Continuités écologique, biodiversité, haies, mares, marathon

- Nom de l'action: Marathon de la biodiversité
- Année: 2017
- Porteur de l'action: communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB, 35 communes, 43 868 habitants)
- Budget: 400 000€ pour les haies (5 à 10€ le mètre linéaire)
- Financements: 80% par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les haies et CCBS
- Partenaires : Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne, la Ligue pour La Protection des Oiseaux, la fédération des chasseurs du Rhône, les viticulteurs, France Nature Environnement, Métropole de Lyon, Arthropologia, agriculteurs
- Objectifs: restauration des continuités écologiques, créer et à restaurer 42km de haies et 42 mares sur les 35 communes qui composent la CCSB
- Description: Sorte d'appel à projet d'une intercommunalité. Les propriétaires de terrains naturels et agricoles situés dans la zone prioritaire d'intervention se manifestent auprès de l'intercommunalité.
- Résultats: cartographie et catégorisation des haies et des lars du territoire, définition d'un programme d'action prioritaires, mise en place des actions
- Lien vers l'action: <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/5272/preserver-biodiversite> + file:///C:/Users/quilju/Downloads/09_24biodiversite.pdf + <http://static.reseaudesintercoms.fr/cities/95/documents/tqp0nq2is2i0j9.pdf>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Permis de végétaliser et débitumer

- Nom de l'action: Les permis de végétaliser se transforment en permis de débitumer
- Année: 2019
- Porteur de l'action: Ville de Paris (2 187 526d'habitants)
- Objectifs: lutter contre les îlots de chaleur, infiltration des eaux de pluie
- Description: Selon la même procédure que le permis de végétaliser mis en place en 2015, les intéressés auront désormais la possibilité de cocher la case « fosse de plantation » lors de leur demande de permis sur le site dédié. Chaque dossier sera ensuite étudié, et une instruction technique sera effectuée, avant l'acceptation ou non du dossier. La municipalité se chargera ensuite des travaux (retrait du revêtement de trottoir, création de la fosse avec revêtement étanche) et fournira la terre végétale nécessaire, voire les graines sur demande. En pied d'immeuble ou en limite de trottoir, les fosses de plantation devront faire au moins 30 cm de long et 15 cm de large. Chacune d'entre elle devra par la suite être entretenue par les Parisiens eux-mêmes, au risque que celle-ci soit démontée. Pour cela, des bulbes et graines seront distribués, des kits de jardinage sont disponibles dans les mairies d'arrondissement et des ateliers sont organisés à la Maison du jardinage.
- Résultats: Depuis 2015, 2.527 permis de végétaliser ont été attribués dans tout Paris. Environ 6.000 avaient été déposés, mais pas retenus car non valides (espace choisi situé sur un domaine privé, trottoir pas assez large pour poser une jardinière, changement d'avis...).
- Lien vers l'action: <https://www.cnews.fr/france/2019-09-04/paris-les-permis-de-vegetaliser-se-transforment-en-permis-de-debitumer-875765> + <https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2019/04/D%C3%A9bitumer-Paris-pour-une-ville-plus-r%C3%A9siliente.pdf>



ILÔTS DE CHALEUR/ BIODIVERSITE

Permis de végétaliser et débitumer, cadre de vie, sensibilisation à la nature, convivialité, démarche participative

- Nom de l'action: Dispositif « Jardinons nos rues » à Grenoble
- Année: depuis 2015
- Porteur de l'action: Ville de Grenoble (158 454 habitants)
- Partenaires: Grenoble Alpes Métropole, la SCOP Terre vivante
- Budget: 90 000 euros TTC par an (600€ pour une mini-fosse à 1500€ pour une fosse de 4m sur 50 centimètres de large avec terre et ganivelle, 600€ par jardinière)
- Financements: Ville de Grenoble
- Objectifs: vivre ensemble, développement de son pouvoir d'action sur la biodiversité, la qualité de l'air, et la qualité du sol et l'alimentation
- Description: La Ville de Grenoble propose à des groupements d'habitants de leur mettre à disposition des espaces de jardinage dans le domaine public. Ces projets peuvent aller de la mise en place de jardinières à l'aménagement de petites places dans la ville en passant par le débitumage de trottoirs en pied d'immeubles et la création d'espaces collectifs dans des espaces verts préexistants. La Ville prend en charge tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace, de la mise à disposition du matériel et une formation annuelle d'une ou deux personnes de chaque collectif en partenariat avec la SCOP Terre Vivante. Elle assure également une mission de conseil et d'accompagnement auprès des collectifs. Les habitants engagés dans la démarche par la signature d'une charte entretiennent les espaces et achètent les plants et semis. Préalablement à tout projet alimentaire en pleine terre, la Ville réalise des analyse de la qualité des sols.
- Résultats: 86 projets ayant abouti dont environ 35% d'installation de jardinières, 30% de carrés potagers hors-sol dans divers projets, 25% de projets en pleine terre comprenant des travaux de débitumage et 10% des projets sur des espaces verts déjà existants mais dont les surfaces sont plus importantes. Cela représente 180 espaces de jardinage et une surface d'environ 1855 m³ soit une moyenne de 10 m³ par espace de jardinage. La ville compte aujourd'hui une centaine d'habitants impliqués.
- Points de vigilance: favoriser les collectifs pour éviter que les projets soient laissés à l'abandon, disparité d'appropriation selon les quartiers, communiquer pour faciliter le respect des plantations
- Lien vers l'action: <https://www.lagazettedescommunes.com/636420/encourages-a-jardiner-les-grenoblois-verdissent-la-ville-par-petites-touches/> + <https://www.grenoble.fr/1052-jardinons-nos-rues.htm>



COWORKING

Mobilités pendulaires, télétravail, développement économique

- **Nom de l'action:** Relais d'entreprises de Lapalisse (03)
- **Année:** 2014
- **Porteur de l'action:** Communauté de Communes du Pays de Lapalisse, 8 559 habitants
- **Partenaires:** Association « CoWorkInAllier », la coopérative d'activité et d'emploi Impuls'ions, dispositif « Relais d'entreprises »
- **Budget:** 32 000 € pour le télécentre
- **Moyens humains:** Affectation d'une partie du temps de travail de tous les agents du service économie représentant un temps partiel pour la gestion du télécentre. Recrutement d'une personne en 20h pour le fablab.
- **Financements:** Subventionné à hauteur de 70% via la programme LEADER (Europe) et le Département via un contrat de territoire. Les 30 % restant étant à la charge de la collectivité. Soutien du Département pour l'adhésion au « Relais d'entreprise ». Soutien de l'Europe et du Département pour le fablab.
- **Objectifs:** accompagner les entreprises et les porteurs de projets à s'installer sur le territoire, développer le télétravail
- **Description:** Installé dans l'ancien bâtiment de l'office du tourisme idéalement situé dans le centre-ville de Lapalisse, disposant d'un parking à proximité et accessible aux PMR.
- **Résultats:** demi-douzaine de bureaux en location, une grande salle de réunion équipée en visioconférence, mise à disposition de vidéoprojecteurs et connexions en réseau pour des formations en ligne, des séminaires... Le télécentre a hébergé des activités aussi hétéroclites qu'un courtier en assurance, un organisme de formation, une compagnie de théâtre, un agent immobilier, les métiers de l'informatique... en créant les conditions de l'échange entre eux. 40 entreprises accueillies dont 6 pour des locations supérieures à un an. Plus largement, un lieu ressource et convivial pour les habitants. La création d'un fablab au sein du télécentre. Afin de faire connaître son télécentre et promouvoir son offre auprès des entreprises, l'intercommunalité s'est alliée à d'autres territoires du département impliqués dans des démarches similaires. Ils se sont regroupés sous la forme de l'association « CoWorkInAllier » et, avec l'aide du Département, ont adhéré au dispositif « Relais d'entreprises ». Ce partenariat permet à la collectivité d'avoir accès à une expertise, une visibilité, un réseau, des prix fournisseurs négociés, une valorisation des km économisés, etc... Le Pays de Lapalisse a installé un de ses agents en charge du développement économique de manière permanente dans les locaux. Elle accueille également une antenne de la coopérative d'activité et d'emploi Impuls'ions, depuis 2018, permettant aux porteurs de projets de développer leur activité de manière plus sécurisée. L'investissement nécessaire à l'ouverture du télécentre a été amorti et même dépassé au cours de la sixième année. Les locations permettent de couvrir la quasi-totalité des frais de chauffage.
- **Levier:** privilégier les réseaux et se faire connaître comme espace de télétravail, de coworking, de fablab
- **Lien vers l'action:** <https://www.relais-entreprises.fr/lapalisse/> + <http://cc-paysdelapalisse.fr/entreprendre/espace-travail-partage.html> + <https://www.banquedesterritoires.fr/espace-economique-telecentre-de-lapalisse-03>



APPROCHE TERRITORIALE GLOBALE

- Nom de l'action: Ungersheim, village en transition
- Année: depuis les années 2000
- Porteur de l'action: Commune d'Ungersheim (Haut-Rhin, Alsace, 2400 habitants)
- Cadre de l'engagement: « Villes et villages en transition » sur le modèle développé par Rob Hopkins
- Objectif: se préparer à l'après-pétrole et au réchauffement climatique
- Description: Mise en place de 21 actions pour le 21^{ème} siècle sur la base de 3 piliers fondamentaux que sont l'autonomie intellectuelle (8 actions), l'autonomie énergétique (9 actions) et l'autonomie alimentaire (4 actions). Les actions sont détaillées dans le second lien.
- Résultats: engrais chimiques n'ont plus droit de cité depuis 2006 dans les espaces verts communaux, chaufferie à bois qui alimente sept bâtiments communaux, cantine bio où sont concoctés quelque 500 repas chaque jour pour les écoles d'Ungersheim et des environs, parc photovoltaïque à la régie agricole communale, etc...
- Lien vers l'action: <https://www.mairie-ungersheim.fr/village-en-transition/> + <file:///C:/Users/quilju/Downloads/Transition%20Ungersheim%20Ed%202015.pdf> + https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/a-ungersheim-village-en-transition-la-vision-du-maire-au-defi-d-un-6e-mandat_2118737.html + <https://information.tv5monde.com/info/ungersheim-vitrine-de-la-transition-ecologique-139149>



APPROCHE TERRITORIALE GLOBALE

- Nom de l'action: Démarche environnementale depuis 15 ans
- Année: depuis 2004
- Porteur de l'action: Commune Le Séquestre (Tarn, Occitanie, 1678 habitants)
- Cadre de l'engagement: Agenda 21
- Objectif: travailler à un projet global, intégrant à la fois les préoccupations économiques, sociales et environnementales, associant le plus possible la population par l'information et la concertation.

- Description: Depuis 2004, l'Agenda 21 du Séquestre a été réalisé et la municipalité a fait le choix de ne pas se lancer dans un nouvel Agenda 21 mais de distiller plutôt le Développement Durable dans l'ensemble de sa politique communale.
- Résultats: cf. premier lien avec les différentes actions (économies d'eau, d'énergie, protection des paysages et de la biodiversité, gestion des déchets, vivre ensemble, mobilité, écoquartier, etc.)
- Levier: « Ce qui motivait les gens, c'était la question de la qualité de vie plus que les problématiques environnementales, reconnaît Gérard Poujade. Mais progressivement, les deux thèmes sont évidemment apparus liés, et la dimension écologique s'est imposée comme un axe essentiel de notre projet. »
- Reconnaissance: Dès 2002, Le Séquestre est choisi comme « site témoin », aux côtés de quatre autres villes françaises (Évry, Rochefort, Joinville et La Teste-de-Buch), pour promouvoir les principes de la loi « solidarité et renouvellement urbain », dite loi SRU, de décembre 2000
- Lien vers l'action: <https://www.lesequestre.fr/ma-ville/histoire-et-documentation/demarche-environnementale/> + <https://www.la-croix.com/Actualite/France/Le-Sequestre-une-petite-ville-verte-qui-a-tout-d-une-grande- NG -2009-08-07-600165>

APPROCHE TERRITORIALE GLOBALE

- **Nom de l'action:** Le projet Biovallée, un éco-territoire de référence
- **Porteur de l'action:** L'association des acteurs de la Biovallée comprenant 390 adhérents (habitants, entreprises, collectivités, associations de la vallée de la Drôme entre Livron-Loriol et Lus la Croix Haute)
- **Budget:** 54M€ d'investissement
- **Moyens humains:** 6 mois de travail ; 100 personnes mobilisées ;
- **Financements:** Etat et Banque des territoires via le programme TIGA (Territoire d'innovation à grande ambition) à hauteur de 19,4M€
- **Partenaires :** 9 entreprises / 3 intercommunalités / 3 unités de recherche / 14 partenaires de l'ESS
- **Objectif:** concevoir, repérer, promouvoir et démultiplier des pratiques de développement durable accessibles à tous. Développer des formations de haut niveau dans le domaine du développement durable, Diminuer de 20 % en 2025 et plus de 50 % en 2040 les consommations énergétiques du territoire, Atteindre 50 % d'agriculteurs et de surface en agriculture biologique en 2020, Proposer 80 % d'aliments biologiques ou locaux en restauration collective en 2025, Couvrir à 25 % en 2025 et 100 % à l'horizon 2040 les consommations énergétiques du territoire par la production locale d'énergie renouvelable, Obtenir que tous les documents d'urbanisme intègrent de ne plus détruire de sols agricoles pour l'urbanisation, Diviser par deux d'ici 2025 les déchets acheminés vers des centres de traitement, Développer la formation et la recherche en lien avec le développement durable (10 partenariats en 2012, 25 visés en 2025), Générer d'ici 2025, 2500 emplois nouveaux sur le territoire par les actions dans les éco-filières
- **Description:** L'association permet à ses adhérents de revendiquer leur appartenance à Biovallée. Ils peuvent utiliser la marque pour présenter leur structure. En contrepartie, ils s'engagent à « faire leur part » pour atteindre les objectifs de la Biovallée. Ainsi, les structures adhérentes contribuent à construire un territoire à bonne qualité de vie pour leurs salariés, leurs adhérents, leurs citoyens, en accord avec leurs propres politiques de développement durable.
- **Reconnaissance:** 1er prix mondial pour la gestion de l'eau, le River Prize, en Australie, devançant 450 candidats de 35 pays
- **Lien vers l'action:** <https://biovallee.net/projet-biovallee/> + <https://biovallee.net/wp-content/uploads/2019/09/Communique-de-presse-TIGA.pdf>



APPROCHE TERRITORIALE GLOBALE

- Nom de l'action: La ville d'Amsterdam mise sur la théorie du donut
- Année: 2020
- Porteur de l'action: Ville d'Amsterdam
- Partenaires: La ville travaille en collaboration avec des entreprises et des instituts de recherche sur plus de 200 projets qui contribuent à l'économie circulaire. Une commission d'élu-e-s, de citoyen-ne-s et d'expert-e-s au sein du comité Amsterdam Donut Coalition a été mis en place.
- Objectif: La capitale des Pays-Bas a annoncé le 8 avril 2020 un plan de relance inspiré de la théorie de l'économiste britannique Kate Raworth: mettre la priorité sur les besoins élémentaires des citoyens, comme l'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé, tout en respectant les besoins de la planète. Atteindre une économie totalement circulaire en 2050 et réduire de moitié la consommation de matières premières dans 10 ans. Dans le schéma en forme de donut dressé par l'économiste, les populations dont les douze besoins fondamentaux tels que décrits par les Nations unies ne sont pas assurés (santé, éducation, accès à l'eau...) se trouvent à l'intérieur du trou central. Le cercle extérieur représente le « plafond écologique », à savoir, les limites à ne pas franchir en termes d'émission de CO₂ ou de maintien de la biodiversité, si l'on veut assurer la soutenabilité des ressources naturelles. Les nations assurant les besoins humains sans dépasser ce plafond se situent entre les deux cercles – c'est-à-dire dans la pâte du beigne
- Description: Kate Raworth a dressé pour la municipalité un inventaire des domaines qui étaient sous-approvisionnés par rapport à la logique de son donut. À partir de cela, un certain nombre de mesures devraient être prises en vue d'atteindre une économie totalement circulaire d'ici à 2050. Les questions suivantes ont été soulevées: *traitement des déchets domestiques, gaspillage alimentaire, constructions durables, réutilisation des produits non nécessaires*
- Lien vers l'action: <https://www.courrierinternational.com/article/relance-pour-sauver-son-economie-la-ville-damsterdam-mise-sur-la-theorie-du-donut> + https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/04/27/amsterdam-parie-sur-le-donut-pour-sortir-de-la-crise_6037883_3234.html + <https://www.ladn.eu/mondes-creatifs/architecture-ville-futur/amsterdam-developpement-donut-kate-raworth/>

